

*Prônés par l'Union européenne et rejetés par le Maroc*

## Les hotspots

*Des foyers de maladies diverses  
et de drames insoutenables*



L'expérience grecque en est la triste illustration

La Chambre des représentants  
planche sur le préscolaire

Habib El Malki : Une thématique qui revêt une importance capitale dans la mesure où elle concerne l'avenir des générations futures



Peut-on attraper la Covid après une double injection du vaccin ?

Pas impossible d'après des scientifiques

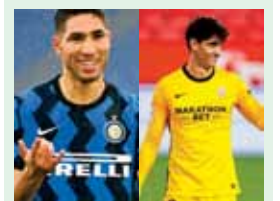


Le gazoduc maroco-nigérian sur la bonne voie

Mise au point des plans de concrétisation d'un projet de grande envergure



Bono tenté par l'attrait salarial de la Premier League  
Hakimi entre le PSG et Chelsea



# La Chambre des représentants planche sur le préscolaire

**Habib El Malki : Une thématique qui revêt une importance capitale dans la mesure où elle concerne l'avenir des générations futures**

Actualité



L'enseignement préscolaire demeure la cheville ouvrière de la réforme du système éducatif marocain, ont affirmé, mardi à Rabat, des membres de la Chambre des représentants.

Lors d'une séance plénière consacrée à l'examen du rapport du groupe de travail thématique chargé de l'évaluation des politiques publiques de l'enseignement préscolaire, les parlementaires ont insisté sur la nécessité de mettre en place un cadre pédagogique adéquat pour le préscolaire, qui couvre les méthodes d'enseignement, les normes de qualité, la formation des éducateurs, la parité (garçons, filles) et l'égalité territoriale (urbain, rural), afin de relever le niveau de cet enseignement dans toutes les régions du

Royaume.

Cette thématique revêt une importance capitale dans la mesure où elle se place au cœur du développement du système de l'éducation et concerne l'avenir des générations de demain qui prendront le flambeau de l'édification du Maroc de demain pour relever les différents défis, a fait observer le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, dans une allocution introductive à cette séance.

Il a, dans ce sens, salué l'attention particulière que SM le Roi Mohammed VI accorde à ce chantier de grande envergure, tout en remerciant les membres du groupe thématique pour les efforts déployés dans le cadre de l'élaboration de ce rapport.

Les parlementaires qui intervenaient lors de cette séance ont mis l'accent sur l'importance de l'enseignement préscolaire pour les générations futures, tout en soulignant que la taille et le contenu de ce rapport démontrent à bien des égards son importance, ainsi que l'effort déployé pour son élaboration.

Après avoir présenté la méthodologie de travail et les critères adoptés par le groupe dans l'élaboration de ce rapport, les membres du groupe ont indiqué avoir fait face à de nombreux défis, notamment à cause de la pandémie de la Covid-19, qui les a empêchés de tenir toutes les séances d'écoute et de prendre connaissances d'expériences internationales en la matière pour en tirer profit.

Et de préciser que les membres du groupe se sont rendus dans quatre régions, à savoir Rabat-Salé-Kénitra, l'Oriental, Dakhla-Oued Ed-Dahab et Casablanca-Settat, et ont visité une trentaine d'établissements de l'enseignement préscolaire.

En matière de gouvernance, les parlementaires ont salué la création de classes et d'établissements d'enseignement primaire, tout en soulignant la nécessité d'augmenter le nombre de filles bénéficiant de cet enseignement et d'asseoir les bases d'un équilibre entre le milieu urbain et rural. Ils ont également tiré la sonnette d'alarme quant au niveau d'encadrement du capital humain mais surtout par rapport à la faiblesse des moyens financiers alloués à l'enseignement primaire. Par ailleurs, les parlementaires ont constaté dans ce cadre un certain manque d'accompagnement du préscolaire avant les années 2000, ce qui a entravé son développement et fait de lui un enseignement traditionnel et vulnérable ne répondant pas aux mesures de qualité et de cohérence, tout en met-

tant en exergue la Charte nationale d'éducation et de formation, qui constitue une étape importante vers la mise en place d'un système éducatif, au sein duquel, l'enseignement préscolaire occupe une place primordiale.

"La Charte nationale a fait de l'enseignement primaire un élément fondamental pour la réforme du système de l'éducation en adéquation avec les engagements internationaux du Maroc", ont-ils souligné.

Le rapport, préparé par le groupe de travail thématique chargé de l'évaluation des politiques publiques relatives à l'enseignement préscolaire à la Chambre des représentants, a fait une panoplie de recommandations visant à améliorer les politiques publiques dans ce domaine. Ce rapport, qui présente les principales conclusions de l'évaluation des politiques publiques en matière d'enseignement primaire, prône l'adoption du concept d'enseignement préscolaire au lieu de l'enseignement primaire, compte tenu de la spécificité de la tranche d'âge ciblée et des expériences internationales en termes d'éducation préscolaire.

D'autre part, le rapport a recommandé le renforcement du rapprochement et de la coordination entre les différents secteurs ministériels, la conjugaison des efforts, la consolidation des pratiques éducatives et la formation initiale et continue, ainsi que l'accélération de l'intégration des enfants en situation difficile et la facilitation de leur accès à l'enseignement primaire, à travers la mise en œuvre des mécanismes de l'éducation inclusive et le recrutement des cadres formés spécialement en éducation inclusive.

## Adoption en deuxième lecture du projet de loi sur le cannabis

Le projet de loi n°13.21 relatif à l'usage licite du cannabis a été adopté à la majorité à la Chambre des représentants, mardi en deuxième lecture. Adopté par 61 voix contre 25, le texte a été transmis à la Chambre des représentants pour une deuxième lecture après des amendements à la Chambre des conseillers.

Élaboré en harmonie avec les engagements internationaux du Royaume, le projet de loi n°13.21 vise à soumettre toutes les activités liées à la culture, la production, la transformation, le transport, la commercialisation, l'exportation et à l'importation du cannabis et de ses produits à un système de licence. Des études scientifiques exhaustives ont été élaborées par le ministère de l'Intérieur portant essentiellement sur la faisabilité du projet, son potentiel socio-économique et environnemental, ainsi que sur les atouts et les défis que le Maroc se doit de relever pour réussir ce chantier de grande envergure.

## Les parlementaires saluent l'initiative Royale concernant les MRE

Les parlementaires ont hautement salué mardi l'initiative de Sa Majesté le Roi Mohammed VI visant à faciliter le retour des Marocains résidant à l'étranger (MRE) à la mère patrie dans de meilleures conditions.

Lors d'une réunion de la Commission des Affaires étrangères, de la défense nationale, des affaires islamiques et des MRE à la Chambre des représentants, consacrée à l'examen "des mesures prises pour réussir l'opération Marhaba 2021", les parlementaires ont salué les Hautes instructions Royales ayant pour but de faciliter le retour de la diaspora marocaine au Royaume à des prix abordables et de renforcer la logistique des différents aéroports et ports pour accueillir le grand nombre des Marocains du monde dans de meilleures conditions.

Ce geste Royal reflète l'intérêt constant que SM le Roi accorde à la communauté marocaine établie à l'étranger et à la protection de ses droits, en particulier durant cette conjoncture difficile marquée par les répercussions du coronavirus, ont-ils estimé, ajoutant que cette initiative humaine permettra aux MRE de retrouver leurs frères et leurs familles dans le Royaume. Les parlementaires ont, par ailleurs, appelé à simplifier les procédures administratives dans le domaine judiciaire, mettant en avant les mesures prises pour gérer les procès à distance au profit des membres de la communauté marocaine établie à l'étranger.

Ils ont, en sus, mis en exergue le rôle vital des Marocains du monde dans la relance de l'économie nationale, à travers leurs importants transferts de devises qui ont augmenté cette année.

*Prônés par l'Union européenne et rejetés par le Maroc*

# Les hotspots

## *Des foyers de maladies diverses et de drames insoutenables*

Le Maroc a-t-il vu juste en rejetant le concept de centres d'accueil hors-UE envisagé par l'Union européenne? Oui, à en croire le dernier rapport de Médecins sans frontières (MSF) qui met en cause le système des «hotspots» européens, également appelés centres d'accueil et d'identification, établi il y a cinq ans dans les îles grecques (Lesbos, Samos, Chios, Leros et Kos). En effet, l'«approche hotspots» a été envisagée comme un modèle de soutien opérationnel par les agences de l'UE aux Etats membres tels que l'Italie et la Grèce pour faciliter l'identification, l'enregistrement et la prise d'empreintes digitales rapides des migrants arrivant en Europe. Toutefois, ces hotspots se sont rapidement transformés en sites de confinement de masse où des milliers de migrants restent confinés dans des conditions dégradantes et inhumaines en attendant d'être refoûlés vers la Turquie. A rappeler que le Maroc, comme la Tunisie ou l'Albanie, a toujours fait partie des pays cités comme possible localisation des centres d'accueil de migrants ou des «plateformes de débarquement hors de l'Europe».

Des sites insalubres et dangereux

Pour MSF, les hotspots sont des lieux qui ne sont ni sûrs ni sains pour les personnes cherchant



protection internationale en Europe. Ledit rapport décrit ces camps comme des sites où des migrants sont détenus dans des conteneurs entourés de hautes clôtures en fil de fer barbelé, avec une entrée et une sortie contrôlées. Ces personnes font également l'objet d'une surveillance accrue et d'une ségrégation par rapport au reste de la société, limitant, ainsi, leur accès aux services et à une vie normale. Pire, ces camps ont connu une diminution du nombre des ONG présentes sur le site afin de rendre la souffrance des gens plus invisible et d'isoler davantage les plus vulnérables.

**Santé mentale en danger**

La majorité des personnes traitées par MSF sur ces lieux souffrent de traumatismes aggravés par leur confinement et la violence structurelle au quotidien dans ces hotspots. Beaucoup d'entre eux nécessitent un traitement à long terme pour stress post-traumatique, dépression, psychose réactive et anxiété. Pis, des centaines de survivants de violence, de mauvais traitements et de torture n'ont pas été identifiés par les autorités et n'ont reçu aucun soutien. Au lieu de cela, ils ont été placés dans des conditions dangereuses et traumatisantes.

Les enfants sont également victimes de ces lieux jugés par MSF comme des environnements malsains et dangereux. Selon ledit rapport, ces chérubins souffrent de

blessures et de brûlures dues à des accidents et des violences. Ils présentent également, c'est souvent le cas, des symptômes induits par les traumatismes et la peur déclenchés par leur environnement dans les hotspots. Le même document a indiqué que les taux d'automutilation et de suicide chez ces enfants sont alarmants. Mais, les problèmes les plus courants restent ceux liés aux mauvaises conditions d'hygiène et à l'exposition au froid.

Une situation des plus dramatiques puisqu'il existe des lacunes importantes dans l'accès à des soins de santé adéquats et rapides pour les personnes détenues sur les îles grecques. Et la pandémie de Covid-19 n'a fait qu'amplifier davantage la souffrance de ces migrants soumis à un dur enfermement dans des conditions de vie déplorables, avec peu ou pas d'accès à l'eau, à l'hygiène, à la nourriture et aux services essentiels.

Hotspots, une atteinte à la dignité humaine

Pour MSF, «l'approche hotspots» porte atteinte à la dignité des personnes, à leur santé et à leur bien-être. «L'analyse détaillée de ce rapport démontre comment un confinement indéfini dans des conditions d'accueil épouvantables avec la menace de détention, des contrôles frontaliers violents et des refoûlements constitue un système qui inflige la misère et met des vies en danger», souligne le document

du MSF. Et d'ajouter : « Pour les dirigeants européens, créer l'illusion que la migration peut et doit être stoppée est plus important que la sécurité des personnes et leur contribution potentielle à la société grâce à des programmes d'accueil et d'intégration cohérents ».

**Responsabilité de l'UE**

MSF pointe du doigt la responsabilité de l'UE dans ce drame. Selon cette ONG, c'est l'approche dangereuse adoptée par l'Europe en matière de migration qui est la

cause de la crise humanitaire en Grèce. Pour l'UE, les hotspots sont conçus comme une mesure dissuasive pour ceux qui osent chercher la sécurité en Europe alors que « démoniser et abaisser les personnes cherchant la sécurité en Europe n'est pas une solution, mais plutôt le problème lui-même », a indiqué le document.

Ce dernier a précisé, cependant, que cette responsabilité demeure confuse à cause de l'accord UE-Turquie et du modèle des hotspots mis en place il y a cinq ans. Ces deux éléments ont brouillé les cadres juridiques et les responsabilités entre les gouvernements nationaux et les institutions européennes. Mais cela n'empêche pas, selon MSF, que la Commission européenne, les Etats membres de l'UE et les autorités grecques doivent assumer leurs responsabilités.

Pourtant, MSF estime que cette crise humanitaire et politique était entièrement évitable et prévisible pour les 10.000 personnes qui sont actuellement détenues dans les « hotspots » grecs. « Plutôt que de poursuivre un système brutal, inhumain et un chaos mortel, l'Europe doit au contraire adopter des politiques qui protègent les vies humaines et qui ne mettent pas en danger la santé et le bien-être des personnes », a conclu le rapport.

**Hassan Bentalab**

### Qu'est-ce qu'un Hotspot ?

Dans l'Agenda européen en matière de migration présenté en mai, la Commission européenne a notamment proposé une nouvelle approche de Hotspots afin d'apporter une assistance immédiate aux Etats membres exposés, en première ligne, à des pressions migratoires disproportionnées aux frontières extérieures de l'UE.

Le Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO), l'agence de européenne pour les frontières (Frontex) l'Agence européenne de coopération de police (Europol) et l'Agence européenne de coopération judiciaire (Eurojust) travailleront, sur le terrain, conjointement avec les autorités de l'Etat membre, placé en première ligne, afin de l'aider à remplir ses obligations en vertu de la législation européenne, et d'identifier rapidement, enregistrer et prendre les empreintes digitales des migrants arrivants. Le travail de chacune de ces agences se complètera mutuellement.

Cette approche de Hotspots contribuera aussi à la mise en oeuvre des mécanismes temporaires de relocalisation proposés par la Commission européenne le 27 mai et le 9 septembre: les personnes ayant clairement besoin d'une protection internationale seront identifiées dans les Etats membres qui se trouvent en première ligne afin d'être relocalisées dans d'autres Etats membres où leurs demandes d'asile seront traitées.

L'Italie et la Grèce sont les deux premiers Etats membres où cette approche de Hotspots est actuellement mise en oeuvre. D'autres Etats membres pourront également en bénéficier s'ils en font la demande.

**Soures: Commission européenne**



*Pour MSF, il s'agit d'une approche qui porte atteinte à la dignité des personnes, à leur santé et à leur bien-être*

# Activation de la Commission centrale et des commissions provinciales et régionales de suivi des élections



Suite à la création de la Commission centrale chargée du suivi des élections, composée du ministre de l'Intérieur et du président du ministère public et en application des Hautes instructions Royales adressées par SM le Roi Mohammed VI au ministre de l'Intérieur et au président du ministère public pour veiller au bon déroulement des prochaines élections et faire face à

toutes les pratiques qui pourraient nuire à ces échéances, il a été procédé, ce mardi, à l'installation de la Commission centrale de suivi des élections lors d'une réunion tenue, à cette fin, au siège du ministère de l'Intérieur.

A cette même occasion, il a été procédé au niveau territorial à la création de commissions provinciales de suivi des élections qui se composent, dans chaque préfecture, province et

préfecture d'arrondissements, du wali ou du gouverneur, du procureur général du Roi ou du procureur du Roi, ainsi que de commissions régionales qui ont été chargées d'accompagner les travaux des commissions provinciales au niveau de chaque région du Royaume, indique un communiqué du ministre de l'Intérieur.

La mission principale de la Commission centrale et des commissions

provinciales et régionales, ajoute le communiqué, consiste en la prise des mesures pratiques et même d'assurer la préservation et le respect de l'honnêteté des opérations électorales, et ce à travers le suivi du déroulement des différentes étapes des opérations précitées, en vue de garantir leur sécurité et de faire face, sur le champ, à tout ce qui est de nature à y porter atteinte, depuis l'inscription sur les listes élec-

torales jusqu'à l'annonce des résultats du scrutin et l'élection des organes et des structures des conseils des collectivités territoriales et des chambres professionnelles. La Commission centrale et les commissions provinciales et régionales entameront leurs missions dans le strict respect des lois et règlements en vigueur, sans nuisance aucune, aux attributions et prérogatives conférées par la loi aux organes législatifs, administratifs et judiciaires.

En vue de moraliser le prochain processus électoral et de l'immuniser contre tout ce qui pourrait porter atteinte à la volonté des électrices et des électeurs et de leurs libres choix, les dites Commissions veilleront à la mise en œuvre de mesures susceptibles de détecter immédiatement les infractions liées aux opérations électorales chaque fois qu'elles disposent des données nécessaires et de déclencher la procédure d'enquête ou de poursuite judiciaire le cas échéant.

Partant des avantages de l'approche participative dans la gestion des préparatifs des prochaines élections, la Commission centrale tiendra, de manière régulière, des réunions avec les dirigeants des partis politiques afin de les tenir informés du déroulement des préparatifs relatifs aux différentes étapes des opérations électorales et de recueillir leurs avis et opinions ainsi que leurs propositions au sujet des mesures à prendre avant leur adoption de manière officielle.

## Nasser Bourita : *Le CDH doit accorder une attention particulière à l'impact des nouvelles technologies sur les droits de l'Homme*

Le Conseil des droits de l'homme (CDH) doit accorder une attention particulière à l'impact des nouvelles technologies sur les droits de l'homme, a souligné, mardi, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita. S'exprimant lors d'un débat de haut-niveau, par visioconférence, sur le rôle du CDH dans la promotion d'une approche basée sur les droits de l'Homme vis-à-vis des technologies nouvelles et émergentes, le ministre a affirmé que le rythme actuel de l'innovation numérique dépasse la capacité des États à gérer leurs impacts sociétaux potentiels.

"En effet, des lacunes importantes doivent être comblées, notamment en ce qui concerne la relation entre les nouvelles technologies et les droits de l'homme", a-t-il dit. Dans ce contexte, il a identifié quatre défis majeurs nécessitant une attention particulière dans le contexte des technologies nouvelles et émergentes.

Le ministre a ainsi souligné que les nouvelles technologies ont un impact non négligeable sur l'environnement. En effet, en termes d'émissions

de CO2, Internet pollue 1,5 fois plus que le transport aérien, a déclaré Nasser Bourita.

"Par conséquent, le CDH doit accorder une attention particulière à l'impact des nouvelles technologies sur les droits de l'homme pour un environnement sûr, propre, sain et durable", a-t-il affirmé, relevant que le Maroc encourage vivement le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme et l'environnement à consacrer l'un de ses prochains rapports à cette question. En raison du développement de nouvelles technologies, il y a des cas où de nombreux emplois sont perdus, en particulier dans les pays en développement, a précisé le ministre. D'ici 2030, dans environ 60% des professions, au moins un tiers des activités pourraient être automatisées et jusqu'à 14% de la main-d'œuvre mondiale devrait changer de catégorie professionnelle, a-t-il ajouté, citant l'Organisation internationale du travail.

Sans mesures appropriées, notamment en réorientant et en formant les travailleurs à de nouveaux emplois, des familles entières pourraient être profondément affectées et leurs

droits, y compris à un emploi décent, refusés, a mis en garde le ministre, qui a aussi souligné les impacts sociaux de l'utilisation abusive des technologies, dont le partage de données personnelles, les violations de la vie privée et la diffusion des "fake news". Le terrorisme a également proliféré avec les nouvelles technologies, notamment le recrutement en ligne par des groupes terroristes, la diffusion de discours de haine, les transferts d'argent, etc., a indiqué Nasser Bourita.

S'agissant de la fracture numérique entre le Nord et le Sud, le ministre a indiqué que les taux de pénétration d'Internet montrent que l'Afrique est à la traîne avec un taux de 43%, tandis que l'Amérique du Nord est en tête avec un taux de 93% contre 88% pour l'Europe. Par conséquent, il est essentiel de garantir une meilleure accessibilité aux technologies dans les pays du Sud, y compris à travers le transfert de technologies, l'assistance technique et le renforcement des capacités, a-t-il dit.

Concernant l'Intelligence Artificielle, le ministre a affirmé qu'afin de s'assurer que cette technologie soit pleinement conforme aux droits hu-

ains, chaque étape du développement des algorithmes, y compris leur conception et leur déploiement, doit intégrer une approche fondée sur les droits de l'homme. À cet égard, il est impératif de rapprocher le monde de l'informatique et le monde des droits de l'homme, de former des ingénieurs aux droits de l'homme et d'impliquer des experts des droits de l'homme dans les développements d'algorithmes, a-t-il souligné.

Le Royaume du Maroc est pleinement conscient de l'impact positif des nouvelles technologies sur l'amélioration de la vie de ses citoyens et la promotion des droits humains, tout en restant attentif aux défis que ces technologies posent, a dit Nasser Bourita. L'approche visionnaire de Sa Majesté le Roi Mohammed VI a fait des nouvelles technologies et de la numérisation de divers secteurs un enjeu majeur pour transformer l'accès et la qualité des services publics, améliorer l'inclusion économique et réduire la fracture numérique, sans jamais renoncer aux droits humains, a-t-il ajouté.

Ainsi, de multiples mesures législatives, administratives et institutionnelles ont été mises en place pour

renforcer les droits humains et répondre aux risques liés aux technologies nouvelles et émergentes, comme la création de l'Agence de développement numérique et de la Commission nationale pour le Contrôle de la protection des données personnelles, a rappelé le ministre. Le Maroc attache également une grande importance à la promotion de l'éducation et de l'égalité des genres et s'appuie sur des outils numériques pour identifier et lutter contre les violations des droits humains telles que la discrimination et le harcèlement, a-t-il poursuivi, notant que le Royaume accorde également une attention particulière à l'élargissement de l'accès des femmes à l'éducation grâce à l'apprentissage en ligne.

Le Nouveau modèle de développement, qui a été récemment présenté à Sa Majesté le Roi souligne, à son tour, que le numérique est un véritable levier de changement et de développement, a indiqué le ministre, ajoutant que ce nouveau modèle appelle à accorder une attention particulière à ce secteur en tant que catalyseur de transformations à fort impact.

# Le Maroc interpelle la communauté internationale à propos des enfants soldats des camps de Tindouf



**Omar Hilale**  
*Le développement socioéconomique est un droit inaliénable au Sahara marocain*



À la Commission des 24 des Nations-Unies, l'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU, Omar Hilale, a souligné que la communauté internationale s'inquiète du sort des populations séquestrées dans les camps de Tindouf, "où un blocus inhumain leur est imposé".

À cet égard, Nasser Hilale a dénoncé les pratiques du groupe armé séparatiste le «polisario» qui «a recours impunément à l'enrôlement militaire des enfants des camps de Tindouf et les envoi, de force, dans des centres d'ins-truction militaire».

«Cette violation du droit international des droits de l'Homme et humanitaire constitue l'une des pires atteintes à la dignité humaine, car elle prive ces enfants, âgés de 12 et 13 ans, et même moins, de leur enfance et de leurs droits élémentaires, notamment à l'éducation et à la vie de famille», s'est-il indigné.

M. Hilale a interpellé la communauté internationale sur le sort des populations des camps de Tindouf qui «sont victimes de toutes les formes de violations de leurs droits les plus élémentaires». S'adressant aux membres du Comité, il a déclaré: "Comme vous l'avez récemment suivi dans la presse internationale, le chef du groupe séparatiste «polisario», Brahim Ghali, est poursuivi en Espagne et a été entendu par

la plus haute instance judiciaire espagnole, pour «arrestation illégale, tortures et crimes contre l'humanité» ainsi que pour «génocide», «assassinats», «terrorisme» et «disparitions», commis dans les camps de Tindouf, ce qui démontre le vrai visage hideux de ce groupe armé séparatiste qui, non seulement prive les populations des camps de Tindouf de leurs droits, mais les spolie également de l'assistance humanitaire qui leur est destinée par la Communauté internationale. Cette aide est détournée par le «polisario» pour l'enrichissement personnel de ses membres».

Enfin, l'ambassadeur du Maroc a vivement appelé, une nouvelle fois, «la communauté internationale à entreprendre les démarches nécessaires afin que le HCR puisse assurer l'enregistrement des populations des camps de Tindouf, conformément à ses obligations statutaires, au droit humanitaire international et aux résolutions du Conseil de Sécurité depuis 2011».

Omar Hilale, a, par ailleurs, affirmé que le développement socio-économique est un droit inaliénable au Sahara marocain.

"L'article premier de la Déclaration des Nations-Unies sur le droit au développement stipule que «Le droit au développement est un droit inaliénable de l'homme». Ce droit est légitime. Il est inhérent à tout être humain.

Les Nations Unies ne conditionnent sa jouissance à aucun statut, ni solution politique, ni situation géographique. Bien plus, ce droit ne doit en aucun cas être l'otage d'un différend régional, ni lié à un processus de règlement politique, ni victime des manœuvres d'un groupe armé séparatiste», a insisté Omar Hilale devant le Comité.

«Conscient de sa responsabilité à l'égard de tous ses citoyens, le Maroc a entrepris des efforts colossaux pour assurer le développement socio-économique et l'émancipation politique de ses Provinces du Sud. En effet, grâce à la clairvoyance du Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Sahara marocain est devenu un exemple de développement socio-économique tant dans sa région qu'en Afrique, particulièrement depuis le lancement, en 2015, du Nouveau modèle de développement d'un budget de plus de 8 milliards de dollars», a précisé Omar Hilale.

À cet égard, l'ambassadeur a informé les membres du Comité «qu'avec plus de 600 projets structurants, la stratégie de développement du Maroc dans son Sahara a fait des provinces du sud un réel moteur de développement local, régional et continental. Ce développement comprend notamment des infrastructures routières, maritimes et sanitaires, pôles industriels, développement agricole et éco-touris-

me, promotion de la recherche, de la formation et, d'une manière globale, de projets de développement humain, le port Atlantique-Dakhla, les parcs éoliens, ainsi que la station de dessalement des eaux pour l'irrigation et le projet de voie express Tiznit-Laayoune-Dakhla».

Et d'ajouter qu'en misant sur l'énergie solaire, les provinces du Sud du Royaume ont su impulser une dynamique de croissance durable via une mobilisation conjointe de l'État et des établissements publics et privés dans la région. "De plus, ce sont des citoyens originaires du Sahara, qui gèrent les affaires de cette région du Maroc, conformément à leur droit au développement", a-t-il fait observer.

À cet effet, Omar Hilale a mis en exergue la participation des deux élus des provinces du Sud à cette session annuelle du C24, comme c'est le cas depuis 2018, en l'occurrence Mme Ghalla Bahiya, Vice-Présidente de la région Dakhla Oued Eddahab et M'hamed Abba, vice-président de la région Laayoune Sakia El Hamra.

«Les deux représentants, qui sont parmi nous aujourd'hui, ont été démocratiquement élus par leurs frères et sœurs. Leurs récits sont un éclatant témoignage de leur travail sans relâche sur le terrain, afin de garantir le développement de leur région» a-t-il dit.

Par ailleurs, l'ambassadeur du

Maroc a fait remarquer que «suite au blocage par les milices armées séparatistes du Polisario pendant plus de trois semaines, du passage routier d'El Guerguarat, entre les frontières du Maroc et de la Mauritanie, le Maroc a entrepris, le 13 novembre 2020, une action de génie civil par laquelle il a rétabli, une fois pour toutes, la libre circulation des personnes et des biens dans ce passage».

"À cette occasion, je voudrais réaffirmer à ces milices du Polisario», qui se comportent comme des brigands, qu'ils ne mettront plus jamais les pieds dans cette partie du Sahara marocain», a assuré M. Hilale, ajoutant que cette action pacifique du Maroc, qui a permis d'ouvrir de façon définitive le passage, qui relie le Maroc à la Mauritanie et au reste de l'Afrique, a été grandement saluée tant par les populations des Provinces du Sud du Royaume, que par plusieurs pays et organisations régionales et internationales.

Enfin, et s'agissant de la pandémie de Covid-19, le diplomate marocain a attiré l'attention des membres du Comité que «le Maroc a adopté des mesures urgentes pour contenir la propagation du virus dans toutes les villes, y compris au Sahara marocain. Ainsi, les Provinces du Sud affichent l'un des taux les plus faibles de contamination, au niveau national».

# L'initiative d'autonomie et l'intégrité territoriale du Maroc

## *L'Arabie Saoudite plaide pour une solution politique, réaliste et consensuelle à la question du Sahara*



L'Arabie Saoudite a réaffirmé, devant le Comité des 24 des Nations-Unies, son soutien à l'initiative d'autonomie au Sahara marocain dans le cadre de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Royaume.

«Le Royaume d'Arabie Saoudite réaffirme son soutien à l'initiative d'autonomie au Sahara marocain dans le cadre de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Royaume, conformément au droit international, à la Charte de

l'ONU et aux résolutions du Conseil de Sécurité et de l'Assemblée générale», a déclaré le représentant de l'Arabie Saoudite à la réunion du C24, qui tient sa session annuelle à New York du 14 au 25 juin.

L'initiative d'autonomie marocaine, a-t-il tenu à rappeler, a été saluée par le Conseil de Sécurité de l'ONU dans toutes ses résolutions depuis 2007, tout en réitérant le soutien de son pays aux efforts du Maroc visant à aboutir à une solution politique, réaliste et consensuelle à la question du Sahara marocain, sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et sous l'égide du Secrétaire général des Nations-Unies.

L'Arabie Saoudite, a-t-il poursuivi, se félicite à cet égard de la tenue des deux tables rondes de Genève qui ont réuni le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le Polisario, appelant les quatre parties à continuer sur cette voie pour aboutir à une solution à ce conflit qui n'a que trop duré.

Le diplomate saoudien s'est aussi félicité de la participation des élus du Sahara marocain aux sessions du Comité des 24 des Nations-Unies et aux deux tables

rondes organisées à Genève.

Il a en outre réaffirmé l'appui de son pays aux efforts consentis par le Maroc pour aboutir à une solution à ce différend régional, tout en mettant l'accent sur l'importance du réalisme et de l'esprit de compromis, en ce sens que la résolution de ce différend contribuera à la réalisation de la paix et de la stabilité dans toute la région.

Le diplomate a également insisté sur le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Royaume, tout en mettant en avant les efforts du Maroc pour le développement socio-économique de la région du Sahara marocain. Il s'est ainsi félicité des réalisations importantes du Maroc dans le domaine des droits de l'Homme et de la vaste campagne de vaccination contre le Covid-19.

Le diplomate saoudien a aussi salué le respect par le Royaume du cessez-le feu au Sahara ainsi que l'intervention pacifique du Maroc qui a permis la restauration de la libre circulation dans le passage d'El Guerguarat à la suite de son blocage en novembre 2020 par les milices armées du Polisario.

## *La Jordanie salue l'engagement du Royaume à parvenir à une solution politique consensuelle*

Le Royaume de Jordanie a réitéré, devant le Comité des 24 de l'ONU, son soutien à l'initiative marocaine d'autonomie présentée comme base pour le règlement de la question du Sahara marocain.

«Je réaffirme ici une fois de plus le soutien de mon pays à cette initiative en tant que mécanisme sérieux et réaliste qui prend en considération les spécificités de la région, la souveraineté du Royaume du Maroc, et son intégrité territoriale de manière complète et absolue, en conformité avec la Charte des Nations Unies», a déclaré le représentant de la Jordanie à la session du C24.

Le diplomate jordanien a, dans ce cadre, salué "l'engagement sincère" du Royaume pour parvenir à une solution politique consensuelle et définitive à ce conflit sur la base de l'initiative d'autonomie, rappelant que le modèle de développement lancé par le Maroc en 2015 a contribué à l'amélioration des indicateurs de développement humain dans cette région.

A cet égard, il s'est félicité des efforts déployés par le Royaume à travers notamment le lancement de projets socio-économiques et le développement des infrastructures de base, en

plus de la vaste campagne de vaccination contre le Covid-19.

Il a en outre fait part de la solidité des relations «fraternelles et historiques unissant le Maroc et la Jordanie sous la conduite de Sa Majesté le Roi Abdallah II et de Sa Majesté le Roi Mohammed VI».

Cette relation historique et stratégique, a-t-il dit, se reflète à travers la coopération continue et la coordination ininterrompue à tous les niveaux, précisant que l'inauguration du Consulat général du Royaume Hachémite à Laâyoune en mars dernier est une illustration de «la position ferme de la Jordanie en faveur de l'intégrité territoriale du Maroc».

Il a, d'autre part, salué les efforts consentis par le Secrétaire général des Nations Unies pour aller de l'avant dans le processus politique en vue de parvenir à une solution réaliste et durable à ce différend.

Le diplomate jordanien s'est aussi félicité de l'élan enclenché par les deux tables rondes de Genève tenue les 5 et 6 décembre 2018 et les 21 et 22 mars 2019, avec la participation du Maroc, de l'Algérie, de la Mauritanie et du Polisario.

## *Appui des EAU à la souveraineté du Maroc sur son Sahara*

Les Emirats Arabes Unis ont réaffirmé, devant le Comité des 24 des Nations-Unies, leur "plein soutien" à la souveraineté du Maroc sur son Sahara, ainsi qu'à "l'ensemble des mesures que le Royaume entreprend pour défendre son intégrité territoriale et protéger ses citoyens".

Les Emirats "soutiennent l'initiative d'autonomie dans le cadre de la souveraineté du Maroc et de son intégrité territoriale, comme solution conforme au droit international, à la Charte de l'ONU et aux résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité", a souligné, lundi à New York, représentant émirati à cette réunion.

Il a également salué la tenue des deux tables rondes de Genève en 2018 et 2019, tout en appelant à la poursuite des négociations lancées en 2007 sous l'égide des Nations-Unies.

Le diplomate émirati a rappelé que, "dans le cadre de la mise oeuvre dans les faits des relations historiques et solides et du partenariat stratégique qui lient les deux pays frères, les Emirats arabes unis ont ouvert un consulat dans la ville de Laâyoune, dans les provinces du sud du Royaume du Maroc, le 4 novembre 2020."

De même, a-t-il poursuivi, les Emirats saluent les initiatives prises par le Maroc dans le domaine des droits humains, ainsi que sa coopération avec le Haut-commissariat des droits de l'Homme de l'ONU.

"Nous saluons également les efforts déployés par le Maroc pour développer la région du Sahara marocain et améliorer les conditions économiques et sociales, notamment le lancement par Sa Majesté le Roi Mohammed VI du Nouveau modèle de développement des Provinces du sud", a conclu le diplomate émirati.

# fortement soutenue devant le Comité des 24 de l'ONU

## *Le Sénégal affirme que l'initiative d'autonomie reste le cadre approprié pour une solution définitive*

Le Sénégal a affirmé, devant le Comité des 24 des Nations-Unies, que l'initiative d'autonomie proposée par le Maroc reste "le cadre approprié" pour une solution définitive au différend régional autour du Sahara marocain.

"L'initiative d'autonomie avancée proposée par le Maroc reste, pour ma délégation, le cadre approprié conforme au droit international, à la Charte des Nations Unies et aux résolutions du Conseil de Sécurité et de l'Assemblée générale", a déclaré le représentant du Sénégal à la réunion du C24, qui tient sa session annuelle à New York du 14 au 25 juin.

Le diplomate sénégalais a ajouté que l'initiative d'autonomie prend également en compte la question des populations séquestrées dans les camps de Tindouf, en application du droit international humanitaire comme reconnu dans les résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité.

Il a de même relevé que les avancées accomplies par le Maroc sur le terrain, notamment en matière de promotion des droits de l'homme et de démocratie ainsi que "les efforts considérables déployés pour favoriser le développement économique et social du Sahara marocain, tout en assurant l'autonomisation de ses habitants, ont fini de témoigner de sa volonté de résoudre pacifiquement ce différend".

Le diplomate a également tenu à saluer "la gestion responsable et pacifique, par le Maroc, de la restauration de la libre circulation dans le passage d'El Guerguarat à la suite de son blocage en novembre 2020" par les milices armées du Polisario.

"Pour marquer son soutien à ces efforts et compte tenu de ses plus de 6000 ressortissants vivant au Sahara dont 2500 environ à Dakhla, le Sénégal a inauguré, le 05 avril 2021, un Consulat général dans cette ville qui symbolise l'ouverture du



Maroc à la région Ouest-africaine", a expliqué le représentant sénégalais.

Evoquant, par ailleurs, le processus politique mené sous l'égide exclusive de l'ONU, le diplomate a souligné que le Sénégal exhorte "les parties à rester mobilisées dans la dynamique constructive insufflée par les deux tables rondes de Genève pour accompagner le processus politique engagé par les Nations-Unies jusqu'à son aboutissement, en faisant preuve de réalisme et d'esprit de compromis".

"En tant que communauté internationale, nous devons nous ranger derrière le Secrétaire général des Nations Unies, son

prochain Envoyé personnel une fois nommé, et le Conseil de Sécurité, en ayant à l'esprit le potentiel inestimable d'une issue définitive à ce différend, non seulement en termes de coopération et de développement, mais aussi de prise en charge des importants défis qui se posent à la Région et au Sahel, plus que jamais fragilisés", a-t-il dit.

"Nous appelons également au renforcement de la coopération entre les États membres de l'Union du Maghreb Arabe, qui, à coup sûr, contribuera à la stabilité et à la sécurité de la Région et du Sahel, dans le sens des résolutions du Conseil adoptées depuis 2007".

## *Le Bahreïn réitère son soutien au Maroc pour la défense de son territoire et de ses citoyens*

Le Royaume de Bahreïn a réitéré, devant le Comité des 24 des Nations-Unies (C24), son soutien à l'intégrité territoriale et à la souveraineté du Maroc sur son Sahara, tout en saluant les "efforts sérieux et crédibles" du Royaume visant à parvenir à une solution politique à la question du Sahara marocain sur la base de l'initiative d'autonomie, qui représente "la solution juste et durable".

«Partant de sa position constante de soutien au Maroc, le Royaume de Bahreïn a inauguré en décembre dernier un consulat général dans la ville de Laâyoune au Sahara marocain», a déclaré le représentant du Bahreïn à la réunion du C24.

Le Bahreïn, a-t-il ajouté, exprime «son soutien et sa solidarité avec le Maroc pour la défense de sa souveraineté, ses droits, et la sûreté et la sécurité de son territoire et de ses citoyens au niveau du point de passage marocain d'El Guerguarat dans le cadre de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Maroc, et dans le respect de la légalité internationale».

Le diplomate a également salué les efforts menés par le Secrétaire général des Nations-Unies visant à parvenir à une solution politique durable basée sur le compromis, dans le cadre de la souveraineté marocaine, pour la résolution de ce différend.

## *L'Eswatini réaffirme son soutien au plan d'autonomie comme solution de compromis*



Le Royaume d'Eswatini a réaffirmé devant le Comité des 24 des Nations-Unies son soutien à l'initiative marocaine d'autonomie comme "solution de compromis" au différend régional autour du Sahara marocain, estimant que cette initiative est "conforme au droit international, à la Charte de l'ONU et aux résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité".

"Compte tenu des efforts sérieux et crédibles du Maroc pour résoudre ce différend régional, l'initiative d'autonomie a été saluée par le Conseil de sécurité des Nations-Unies dans ses résolutions

successives depuis 2007", a rappelé le représentant permanent de l'Eswatini à l'ONU.

"Une solution politique à ce différend de longue date renforcera non seulement la coopération entre les États de l'Union du Maghreb Arabe, mais contribuera également à la stabilité et à la sécurité de la région du Sahel dans son ensemble", a-t-il rappelé.

Par ailleurs, le diplomate eswatini a souligné l'importance de la participation des élus du Sahara marocain depuis 2018 aux réunions du C24 et à ses séminaires régionaux ainsi qu'aux tables rondes de Genève en tant que re-

présentants démocratiquement élus du Sahara marocain.

De même, la délégation de l'Eswatini s'est félicitée de l'essor socio-économique au Sahara marocain, "grâce aux efforts et aux investissements du Royaume dans le cadre du Nouveau modèle de développement lancé en 2015".

"Cela a renforcé l'autonomie de la population et amélioré les indices de développement humain dans la région", a relevé le représentant de l'Eswatini, qui a également salué les mesures prises par le Maroc en matière de lutte contre la pandémie de Covid-19 au Sahara marocain.

# Le gazoduc maroco-nigérien sur la bonne voie

## Mise au point des plans de concrétisation d'un projet de grande envergure

Le gouvernement fédéral nigérien s'apprête à construire le gazoduc reliant le Nigeria et le Maroc, a annoncé Yusuf Usman, directeur général de la Nigerian National Petroleum Corporation (NNPC).

L'exécutif nigérien a mis au point les plans de concrétisation de ce projet d'envergure, a précisé M. Usman dans une interview au quotidien "Nigerian News Direct".

Il a rappelé que la réalisation de ce grand projet a été concrétisée avec la signature d'un accord entre le Maroc et le Nigeria lors d'une cérémonie sous la présidence de SM le Roi Mohammed VI et du Président nigérien Muhammadu Buhari.

Ce grand projet empruntera le tracé du gazoduc ouest-africain et bénéficiera à plusieurs pays du continent, a noté Yusuf Usman.

Certains de ces pays disposent de gisements de gaz dont la production sera injectée dans le pipeline, tandis que les autres pays non

producteurs de gaz en tireront profit à des fins de développement, a-t-il expliqué.

"S'ils ne peuvent pas payer le gaz, ils peuvent obtenir de l'électricité", a-t-il suggéré.

Il s'agit d'une nouvelle vision de développement qui est nécessaire pour l'Afrique, a souligné le responsable nigérien.

Interrogé sur le calendrier de réalisation du gazoduc, il a précisé que l'étude de faisabilité est achevée et la décision finale de financement est en cours de validation. Le Nigeria lancera dans la foulée le plan directeur de la décennie du gaz pour consolider la viabilité de ce grand projet, a-t-il ajouté.

Projet à caractère stratégique et structurant qui constitue la pierre angulaire de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, le gazoduc, lancé en 2016 à Abuja sous la présidence de S.M le Roi Mohammed VI et du Président nigérien Muhammadu Buhari, sera un catalyseur du développement socio-économique de tous

les pays de la région et confortera la volonté de coopération régionale au bénéfice de l'ensemble du continent africain.

En effet, le gazoduc Maroc-Nigeria devrait mesurer environ 5.660 kilomètres de long. Il longerait la côte ouest-africaine en traversant ainsi 14 pays : Nigeria, Bénin, Togo, Ghana, Côte d'Ivoire, Liberia, Sierra Leone, les trois Guinée, la Gambie, le Sénégal, la Mauritanie et le Maroc. Le prix est estimé pour l'instant entre 20 et 25 milliards de dollars.

Lancé en 2016 à Abuja sous la présidence de SM le Roi Mohammed VI et du Président nigérien Muhammadu Buhari, ce projet d'envergure reliera les ressources gazières du Nigeria, celles de plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et le Maroc et favorisera ainsi l'intégration économique régionale.

En mai 2017, des accords de coopération ont été signés à Rabat pour engager les deux parties à parrainer une étude de faisabilité (ter-

minée en juillet 2018) ainsi qu'une pré-étude des détails (FEED) rendue au premier trimestre 2019. En juin 2018, des accords relatifs à sa construction sont signés à Rabat. Dans la phase de pré-études, il s'agit pour les Etats traversés et la CEDEAO de signer des accords relatifs à sa construction mais aussi de valider les volumes de gaz disponibles pour l'Europe et d'entamer les discussions avec les opérateurs du champ «Tortue» (ressources gazières) au large du Sénégal et de la Mauritanie (ces deux pays ont signé un accord en décembre 2018 afin d'exploiter en commun le champ gazier Tortue-Ahmeyim) et approcher des clients européens. Il y a lieu de signaler qu'en février dernier, les deux chefs d'Etat marocain et nigérien ont exprimé leur détermination commune à poursuivre et concrétiser, dans les meilleurs délais, les projets stratégiques entre les deux pays, particulièrement le gazoduc Nigeria-Maroc.

H. T

# Peut-on attraper la Covid après une double injection du vaccin ?

## Pas impossible d'après des scientifiques

L'excès de confiance n'a pas que du bon. Qui plus est quand il s'agit des personnes vaccinées contre la Covid-19. Par manque de sensibilisation sur la protection relative des vaccins anti-Covid les premières semaines suivant la seconde dose, les citoyennes et citoyens marocains vaccinés baissent la garde en pensant que le Sars-Cov-2 n'est plus qu'un mauvais souvenir et qu'une infection ne pourrait arriver qu'aux autres. Un sentiment quelque peu compréhensible. Sauf que les conséquences peuvent être dramatiques.

En témoigne une famille habitant à Meknès. Si l'on en croit nos confrères de "Telquel", il semblerait qu'une personne complètement vaccinée aurait succombé à la Covid-19, alors que d'autres membres de la même famille, vaccinés eux aussi, auraient été hospitalisés. Si la relation de cause à effet entre le décès et le nouveau coronavirus reste à confirmer au travers des résultats de l'autopsie médico-légale, il n'en reste pas moins que l'hypothèse avancée n'est pas totalement dénuée de sens. Certes, elle verse de l'eau dans le moulin des anti-vaccins, mais elle n'est pas à écarter. Ne serait-ce qu'à l'aune de l'efficacité incomplète et mesurée à 79% des vaccins Sinopharm et AstraZeneca, pierres angulaires de la campagne de vaccination nationale.

Avec plus de deux milliards d'humains vaccinés jusqu'à présent à travers le monde, les cas d'infection constatés auprès de personnes immunisées par le précieux antidote ne sont pas rares. En France, sur les 26 résidents vaccinés d'un Ehipad dans le Jura, 13 ont été infectés par le coronavirus. Deux d'entre ces derniers auraient présenté une maladie grave. Pis, aux Seychelles, le pays le plus vacciné au monde, les cas Covid-19 ont grimpé en flèche le mois dernier. 72% des 100.000 habitants que compte l'archipel de



l'Océan Indien étaient vaccinés lorsque 900 cas ont été enregistrés le 13 mai dernier, dont un tiers était censé être immunisé contre le Sars-Cov-2 après injection de deux doses du vaccin produit par Sinopharm. Un vaccin made in China, mais approuvé par l'Organisation mondiale de la santé, contrairement à l'Agence européenne du médicament.

Est-ce suffisant pour juger que la Covid-19 se transmet après une vaccination ? Aux quatre coins de la planète, les chercheurs ont tenté d'éclaircir cette zone d'ombre à coups d'études et autres expériences scientifiques. A commencer par l'agence de santé britannique. La Public Health England a fait les choses en grand en menant une étude auprès de 57.000 patients, issus de 24.000 foyers. Dans les faits, les scientifiques en charge ont comparé les niveaux de transmission du virus au sein d'une famille dont une personne était vaccinée, avec des familles parmi lesquelles aucun membre n'avait reçu d'injection. L'étude a révélé que trois semaines après

avoir reçu la première dose, les personnes vaccinées sont 38% à 49% moins susceptibles de transmettre le virus à leurs familles. Si les conclusions de cette étude révèlent que les chances de contracter et transmettre le virus sont assez basses, elles sont tout de même bien réelles.

Sur l'autre rive de l'Atlantique, l'étude des autorités sanitaires américaines n'est pas moins édifiante. Elle concerne les 101 millions de personnes entièrement vaccinées aux États-Unis entre le 1er janvier et le 30 avril. Sur les 41% de la population américaine ayant reçu les deux doses de vaccin, 0,01% a été contaminée par le virus, comme l'a indiqué le Centre américain de lutte et de prévention des maladies. D'aucuns verront le verre à moitié plein en soulignant que 99,99% des Américains vaccinés ont été immunisés et ne risquent rien. Mais, en chiffres, on parle de 10.262 contaminations rapportées deux semaines ou plus après une vaccination complète.

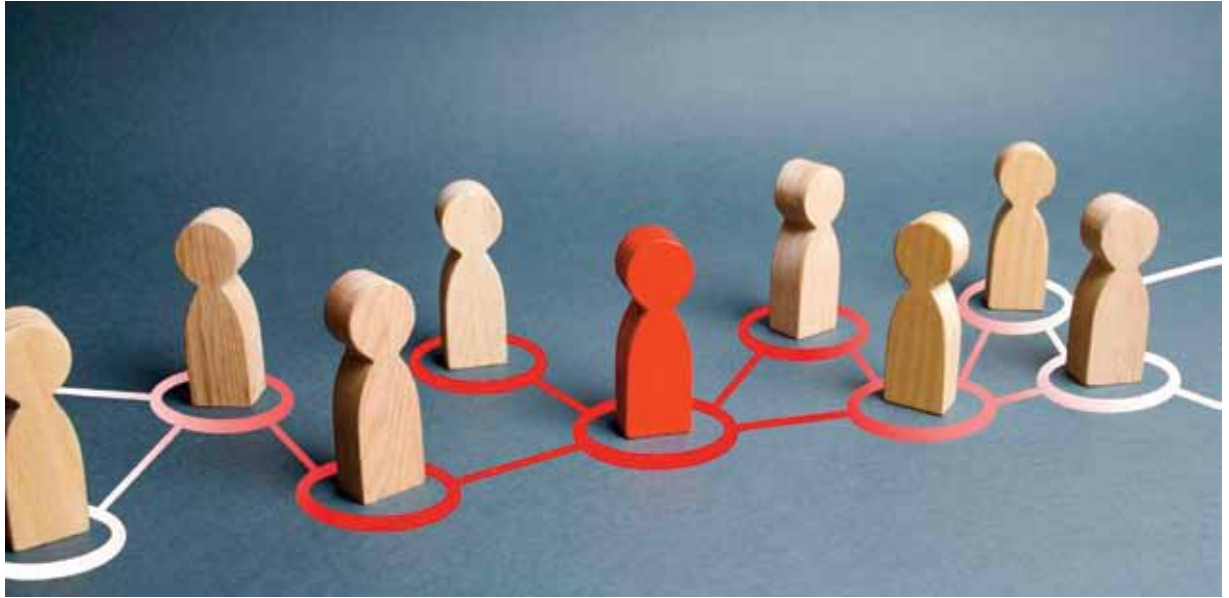
Enfin, les autorités sanitaires israéliennes se sont également penchées sur le sujet. Dans l'un des pays à la plus forte proportion de population vaccinée contre le nouveau coronavirus, une étude a été réalisée sur plus d'1,2 million de patients, dont 600.000 immunisés par des doses Pfizer BioNTech. Décrite par Ben Reis, l'un de ses auteurs comme "la première preuve validée par les pairs de l'efficacité d'un vaccin dans les conditions du monde réel", l'étude confirme l'efficacité du vaccin américain à hauteur de 94%. Plus important encore, elle démontre qu'une semaine après avoir reçu sa deuxième dose de vaccin, une personne a dix fois moins de risque d'être infectée sans le savoir et de potentiellement transmettre le virus. De bonnes nouvelles en somme, mais pas assez pour écarter toute possibilité d'être infecté par la Covid-19 même après la vaccination. Autrement dit, il faut redoubler de vigilance, même si on est vaccinés.

Chady Chaabi



# L'immunité collective est plus proche que nous ne le pensons

# Horizons



Quand le monde aura-t-il vacciné 80% de tous les adultes – seuil à partir duquel les scientifiques estiment possible l'immunité de groupe contre la Covid-19 ? La plupart des experts répondront en 2023 ou en 2024, ce qui traduit un profond pessimisme quant aux progrès de la vaccination en dehors des pays riches. C'est aussi la raison pour laquelle les engagements pris lors du récent sommet du G7, qui devraient se traduire par le don d'un milliard de doses aux pays pauvres au cours de l'année 2022, apparaissent à certains comme une initiative généreuse capable de changer la donne.

Le temps pourtant n'est pas plus au désespoir qu'à l'autocongratulation des membres du G7. Si les rythmes quotidiens actuels de vaccination peuvent être maintenus, le monde atteindra ses objectifs vaccinaux en janvier 2022. La première condition, si l'on veut mener une action efficace, est de se convaincre qu'il existe une solution au problème qu'on est censé résoudre. C'est pour cela que la Global Commission for Post-Pandemic Policy, groupe non partisan et indépendant qui réunit 34 acteurs et penseurs de premier plan venus du monde entier, a fait les calculs nécessaires à l'établissement d'un compte à rebours vaccinal mondial. A notre propre surprise, nous avons découvert qu'il était beaucoup plus facile de relever le défi que nous ne l'imaginions, et dans un délai bien plus court que celui envisagé par les gouvernements du G7.

Le calcul est assez simple, mais il demande au préalable de répondre à une question : la Chine, pays le plus peuplé du monde, doit-elle être considérée dans les projections ou mise à l'écart ? Selon l'agrégateur de données Our World in Data, la Chine compte pour 17 à 20 millions des 33 à 36 millions de doses administrées quotidiennement. Si l'on inclut la Chine dans le calcul, le compte à rebours atteint le zéro dans un peu plus de 200 jours ;

sans elle, il lui faut 370 jours. La différence n'est pas négligeable, mais elle se traduit par un franchissement de la ligne d'arrivée en juillet 2022, soit un décalage de seulement six mois. Même si le seuil de vaccinations nécessaire à l'immunité collective devait être de 90%, en raison de la moindre efficacité des vaccins chinois, nous n'en sommes pourtant pas loin.

Considérons les chiffres. La population mondiale est de 7,9 milliards de personnes, dont 5,85 milliards sont adultes (74%). Si notre objectif est un taux d'immunisation de 80%, 4,7 milliards de personnes auront besoin d'être vaccinées, ce qui, en comptant deux injections par personne, signifie 9,4 milliards de doses. Our World in Data rapporte qu'à la date du 11 juin 2021, plus de 2,3 milliards de doses avaient déjà été administrées dans le monde, soit un chiffre légèrement supérieur à sept milliards de doses. Si on le divise par un chiffre à mi-chemin des estimations basse et haute des doses quotidiennement administrées (en l'occurrence 34 millions), on obtient environ 211 jours – janvier 2022.

Certes, sept milliards, cela représente un très grand nombre de personnes. Mais considérons ce qui se passe : chaque jour, la Chine administre entre 17 et 20 millions de doses ; l'Inde n'en administre qu'un peu plus de trois millions ; et même l'Afrique en administre presque 900.000 – un chiffre en augmentation de 37% comparé au début du mois. En outre, ces chiffres sont toujours en hausse dans la plupart des pays. Certes, tous les pays à revenu moyen ne pourront pas rivaliser avec le rythme chinois, mais nous voyons tout de même se dessiner un objectif qui a de quoi galvaniser les énergies.

Récemment encore, la contrainte et la source de frustration principale venaient de l'offre limitée de vaccins. Mais la production augmente très rapidement : les vaccins approuvés par au

moins une grande autorité de régulation ont été produits, tous laboratoires et pays confondus, à 420 millions de doses en avril et à 822 millions en mai.

Les deux fabricants de vaccins chinois, Sinovac et Sinopharm représentent plus de la moitié du total (ils ont presque triplé leur production entre les mois d'avril et de mai, passant de 164 millions de doses à 454 millions). La production des doses de vaccins Pfizer-BioNTech et Oxford-AstraZeneca dans l'Union européenne a, quant à elle, doublé, passant de 69 millions à 140 millions, tandis que le nombre de doses de vaccins Pfizer-BioNTech, Moderna et Johnson & Johnson produits aux Etats-Unis est passé de 71 millions à 105 millions. Seule l'Inde a enregistré des chiffres de production décevants, puisque les unités fabriquées y sont passées de 76 millions en avril à 62,6 millions en mai.

Dans les mois à venir, la principale contrainte ne sera plus celle d'une offre limitée, mais plutôt celle des difficultés logistiques et de financement, notamment dans les pays pauvres ne disposant que d'infrastructures et de services de santé limités. Ces obstacles peuvent être levés si les pays riches distribuent leur production plus rapidement que les autres pays ne l'achètent, et si les systèmes de santé publique et les achats de vaccins peuvent être soutenus par des aides bilatérales et multilatérales au financement.

Ne nous y méprenons pas : la Chine jouera probablement dans ces initiatives un rôle important, et peut-être même le premier. Principal producteur mondial de vaccins contre la Covid-19 (même s'ils sont moins élaborés que les vaccins occidentaux), la Chine aura immunisé sa population d'ici le mois de septembre, à peu près, libérant ses énormes capacités de production pour le reste du monde (mais aussi ses capacités de financement).

C'est pourquoi les engagements du

G7, aussi bienvenus qu'ils soient, interviennent quelque peu tardivement. Les pays du G7 offrent leurs milliards de doses à une échéance qui leur convient, entre la fin 2021 et 2022, mais la demande des pays à revenu faible et intermédiaire est d'ores et déjà pressante. Cela signifie que s'offre à la Chine l'énorme opportunité commerciale et diplomatique de s'introduire dans la brèche laissée béante, avec peut-être 500 millions de doses mensuelles au cours des quatre derniers mois de l'année 2021.

Si les choses se passent ainsi, le délai étonnamment court indiqué par notre compte à rebours vaccinal pourrait encore être raccourci. Ce sont les zones rurales africaines et les zones instables d'Amérique latine qui connaîtront les difficultés les plus importantes, mais l'aide publique des pays riches, y compris de la Chine, et des grandes fondations philanthropiques peut contribuer à les surmonter. Les campagnes de vaccination de masse dans les pays en développement n'ont rien de nouveau. Leur réussite sera tributaire de la générosité, de la volonté politique et de la conviction qu'une solution est non seulement souhaitable mais réalisable.

Avec l'émergence rapide de nouveaux variants et de nouveaux foyers épidémiques en des lieux où l'on pensait pourtant maintenir la diffusion du virus sous contrôle, la Covid-19 demeure un problème mondial. Nous devrions désormais comprendre qu'il exige une solution mondiale. La hausse récente de l'offre vaccinale ainsi que le compte à rebours vaccinal de la Global Commission montrent que ce dont nous avons besoin n'est pas hors d'atteinte.

**Par Bill Emmott**  
Ancien rédacteur en chef de *The Economist*, et co-directeur de la Commission mondiale pour la politique post-pandémique



## Plus de 600.000 morts du Covid-19 aux Etats-Unis *La Californie et New York rouvrent*



Plus de 600.000 personnes sont décédées du Covid-19 aux Etats-Unis depuis le début de la pandémie, un triste seuil franchi au moment où le pays achève peu à peu sa réouverture, avec la levée des restrictions dans deux des Etats les plus peuplés. Le virus a emporté plus de 600.185 personnes dans le pays, selon les chiffres mardi après-midi de l'université Johns Hopkins, qui font référence. Un "triste jalon", a déploré le président Joe Biden, en appelant les Américains à se faire vacciner "dès que possible". Grâce à la campagne d'immunisation, le nombre de décès quotidiens a en effet considérablement baissé, et permis un quasi retour à la normale dans la majorité du pays.

Presque toutes les restrictions ont été levées mardi en Californie. Exit les masques pour les personnes vaccinées dans la plupart des lieux publics, ainsi que les limitations de capacité pour les restaurants et autres établissements, s'est réjoui le gouverneur Gavin Newsom lors d'une cérémonie organisée pour marquer "la réouverture complète de l'économie californienne". Idem à New York, qui a atteint les 70% d'adultes ayant reçu au moins une dose de vaccin, permettant au gouverneur d'annoncer là aussi la levée des dernières restrictions. Un symbole, sachant que New York avait été, durant de longues semaines, l'épicentre de l'épidémie l'année dernière, avant que la Californie ne devienne à son tour l'un des

principaux foyers de coronavirus au cours de l'hiver. La barre des 500.000 décès avait été dépassée fin février, il y a un peu moins de quatre mois.

A titre de comparaison, un mois seulement s'était écoulé entre le cap des 400.000 et 500.000 morts. Le nombre de décès quotidiens se situe désormais à un peu plus de 300 par jour en moyenne, selon les Centres de lutte et de prévention des maladies (CDC), principale agence fédérale de santé publique du pays. "Il y a toujours trop de vies perdues", a déclaré lundi Joe Biden, en évoquant une "vraie tragédie". "Mes pensées vont à tous ceux qui ont perdu un proche", a-t-il dit depuis Bruxelles, où il se trouvait alors pour le sommet de l'Otan. Les Etats-Unis sont de loin le pays

enregistrant le plus lourd bilan lié au coronavirus, selon les données officielles communiquées par les autorités dans le monde, devant le Brésil et l'Inde.

La campagne d'immunisation a été menée tambour battant par les autorités depuis l'autorisation des premiers vaccins en décembre. Mais son rythme a depuis très fortement ralenti et les personnes non vaccinées restent toujours vulnérables face à la maladie. Un peu plus de 52% de la population américaine, soit 174 millions de personnes, a déjà reçu au moins une dose de l'un des trois vaccins autorisés dans le pays, selon les autorités sanitaires. Joe Biden a fixé comme objectif que 70% des adultes aient reçu au moins une dose au 4 juillet, jour de la fête na-

tionale. Mais ce but a des chances d'être manqué de quelques points de pourcentage: un peu plus de 64% des adultes ont reçu au moins une injection pour le moment.

Le nombre de nouveaux cas quotidiens s'est quant à lui récemment mis à stagner, s'installant sur un plateau d'environ 13.000 cas recensés chaque jour. Dans ce contexte, les experts s'inquiètent de l'arrivée du variant Delta, initialement apparu en Inde, davantage transmissible et qui "pourrait être associé à des cas plus sévères", a averti la semaine dernière le Dr Anthony Fauci conseiller de la Maison Blanche. Ce variant représente actuellement environ 10% des cas dans le pays. Mais il pourrait peu à peu remplacer le variant Alpha, apparu en Angleterre, comme variant dominant.

Les vaccins restent "heureusement" efficaces contre Delta, a ajouté le Dr Fauci. "Un taux élevé de vaccination est la meilleure façon de combattre le variant Delta", a tweeté lundi Ashish Jha, chercheur à l'école de santé publique de l'université Brown, tout en se déclarant "inquiété" face à sa dissémination "rapide".

Or, environ un tiers de la population américaine n'a pas prévu de se faire vacciner pour le moment, selon un sondage fin mai de la Kaiser Family Foundation. Si une partie des réfractaires s'y montre farouchement opposée, d'autres restent simplement hésitants, et les autorités font tout pour les convaincre, en multipliant les lieux de vaccination et les aides pour s'y rendre, parfois en partenariat avec des entreprises privées (transports, garde d'enfants...). Certains Etats ont même lancé des loteries pour les personnes vaccinées, avec des prix allant jusqu'à plusieurs millions de dollars.

## A Téhéran, paroles de jeunes entre rêves, espoirs déçus et fatalisme

Rêves évanouis, désirs d'exil, envie de réussir sa vie en Iran malgré les difficultés: plusieurs jeunes Téhéranais confient leurs espoirs et leurs craintes à l'AFP, à quelques jours d'une élection présidentielle qui ne retient guère leur attention. Quand on lui demande comment est sa vie, Narguès part d'un grand rire. "Très difficile!" répond-elle, comme si c'était une évidence. Etudiante infirmière âgée de 22 ans, elle évoque la séparation d'avec sa famille, l'épidémie de coronavirus qui frappe durement l'Iran -qu'elle vit en direct à l'hôpital-, l'inflation qui grève son maigre budget, et l'absence de "perspectives". Quand la République islamique a conclu en 2015 à Vienne un accord avec la communauté internationale sur son programme nucléaire controversé, Narguès était au lycée. Elle

se souvient d'avoir alors pensé que le pays allait devenir "chouette". "Mais au bout du compte, non", regrette-t-elle.

En 2018, les espoirs d'ouverture et d'amélioration économique nés de l'accord de Vienne sont torpillés par la décision de Donald Trump, alors président des Etats-Unis, de sortir son pays de ce pacte et de réimposer les sanctions américaines contre Téhéran que le texte avait permis de lever. L'Iran sombre dans une violente récession. "J'étais quelqu'un qui ne voulait pas partir (à l'étranger), je croyais à la nécessité de rester et de construire quelque chose. Mais plus maintenant", dit Narguès. Si elle ne parvient pas à quitter l'Iran, Narguès envisage de retourner vivre chez ses parents, compte tenu des difficultés actuelles des jeunes pour prendre leur indépendance.

Quant à la présidentielle de vendredi, elle "n'en pense pas grand-chose". Plus fataliste, sa camarade de promotion Nahid dit qu'elle ne s'est "jamais sentie super bien avant", mais elle ne se sent "pas non plus suffisamment mal pour ressentir l'envie de partir" aujourd'hui. "C'est la vie, elle suit son cours", résume-t-elle. Les Iraniens sont appelés à choisir vendredi un successeur au président Hassan Rohani à l'occasion d'une élection qui semble gagnée d'avance par l'ultraconservateur, Ebrahim Raïssi, chef de l'Autorité judiciaire, à la faveur d'une abstention peut-être record. Vendeur de fleurs ambulancier, Mohammad Hekmat, 34 ans, aspire à fonder une famille. Il dit être venu à Téhéran pour y trouver du travail, brevet de technicien supérieur en poche, faute de perspectives dans sa ville de Qaem-

Chahr, dans le Nord du pays. Son rêve d'"avoir des enfants, de bâtir un avenir et de vieillir" tout en étant à l'aise financièrement lui paraît impossible à réaliser, "à moins que les problèmes de l'économie ne soient résolus".

Assis sur un banc non loin dans le même parc, Mohammad Cheikhi, 20 ans, une guitare tatouée sur son bras se voit déjà en haut de l'affiche après avoir percé dans le monde du rythm and blues et de la pop. "Celui qui sera sur scène en train de chanter et de jouer devant 15.000 personnes, c'est moi", lance-t-il. Le jeune homme songe à faire son service militaire afin de pouvoir obtenir un passeport (c'est impossible en cas contraire) et rejoindre son frère installé en Turquie. Les élections ne l'intéressent pas. "M. Futur-Président, bravo! J'espère que tu dirigeras le pays conve-

nablement", lance-t-il.

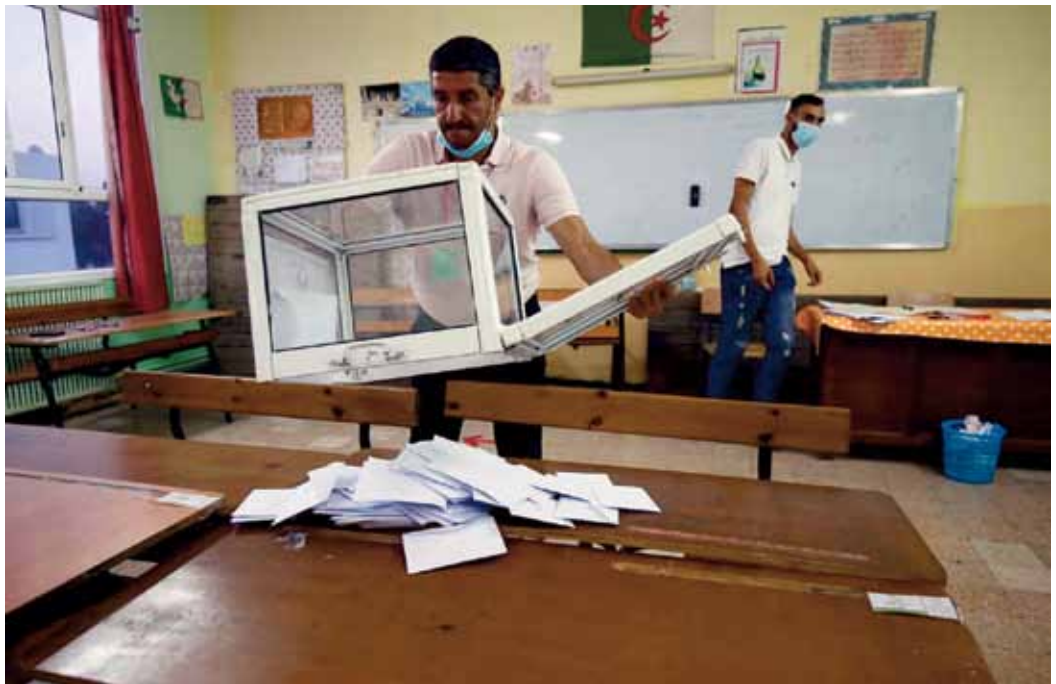
Cordonnier dans une boutique d'articles de mode faits main dans le centre de Téhéran, Mohammad Réza Nézami, 20 ans, hésite pour sa part à se rendre à l'urne. "C'est la première fois que je peux voter. Mais je ne suis pas vraiment décidé", dit-il. "Je travaille depuis que j'ai 13 ans, mais qu'est-ce que j'ai eu en retour?" demande-t-il. "Je ne peux pas acheter une voiture ou quoi que ce soit d'autre." Son but est de devenir son propre patron et d'avoir "une vie heureuse", ce qui passe par "de bons revenus". "Je n'ai aucun doute d'(y) arriver", dit-il, mais "là, maintenant, je suis très loin de mes rêves." Pour autant, pas question pour lui de quitter l'Iran. Ceux qui partent, juge-t-il, manquent de détermination pour réussir et "se cherchent des excuses".

# Le rejet massif des législatives traduit la colère grandissante des Algériens plongés de plus en plus dans la misère

Le rejet massif des élections législatives anticipées, organisées samedi dernier en Algérie, traduit la colère grandissante de la majorité du peuple algérien, plongée de plus en plus dans la misère, a souligné le Parti des travailleurs (PT). "Ce rejet massif du scrutin traduit sur le terrain électoral la colère grandissante de la majorité du peuple plongée de plus en plus dans la pauvreté, voire la misère pour de très larges couches", a estimé le parti dans un communiqué publié à l'issue de la réunion du secrétariat de son bureau politique.

Le PT a ajouté que ce "rejet massif" traduit aussi l'indignation de la majorité devant la régression sans précédent sur le terrain des libertés démocratiques, la fermeture des champs politique et médiatique, la répression des marches et rassemblements, la criminalisation/judiciarisation/diabolisation de l'action politique, de la profession de journaliste, de la fonction d'avocat, de la liberté d'opinion, de conscience, et y compris de recherche académique, de l'exercice des libertés syndicales. Selon toujours cette formation politique, le résultat de ce scrutin constitue un "rejet franc de la légalisation et de l'institutionnalisation de l'arbitraire via des amendements au code pénal qui visent à bâillonner et en camoufler la société algérienne".

Le parti, qui a boycotté le scrutin, a "salué" les Algériens, qui ont dans leur écrasante majorité, tenu à réaffirmer leur "rejet du chaos dislocateur qui ouvre la voie aux ingérences étrangères". Il a estimé que les résultats annoncés par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) en fin de



journée "faisant état d'un taux de participation de 14,7% nationale-ment et moins de 5% à l'étranger, correspondaient effectivement, à la fin de l'opération de vote". Pour le PT, "l'écrasante majorité" du peuple algérien vient une "fois de plus, à travers une abstention sans précédent d'exprimer une défiance claire à l'égard de toute opération politique visant à sauver le système honni, hérité du modèle du parti unique contre lequel s'est soulevé le peuple en février 2019".

Le Parti des travailleurs a souligné que ni les moyens matériels

et financiers colossaux mis au service de ce scrutin, ni l'instrumentalisation de la menace étrangère, ni la propagande officielle ni le matraquage des médias publics et des médias privés au service du régime n'ont pu briser la détermination de la majorité du peuple ni altérer la conscience collective.

Selon le PT, "l'écrasante majorité vient de décréter que le système en place depuis 1962, avec la même nature, les mêmes pratiques et dont les politiques qui ont ruiné le pays sont approfondies, doit partir pour que puisse s'exercer la

plénitude de la souveraineté du peuple, seule habilité à définir la nature du régime et donc des institutions conformes à ses aspirations". Il s'agit des premières législatives depuis le soulèvement populaire inédit et pacifique, né le 22 février 2019 du rejet d'un 5e mandat du président Abdelaziz Bouteflika, poussé près de deux mois plus tard à la démission après 20 ans de règne. Après avoir enregistré un boycott majoritaire de l'élection présidentielle en 2019 et une abstention écrasante au référendum constitutionnel le 1er no-

vembre 2020, ces législatives ont été "un énième échec des rendez-vous électoraux vains".

Avant les élections, le Hirak, qui réclame en vain un changement radical du "système" de gouvernance en place depuis l'indépendance en 1962, a dénoncé une "masquerade électorale". Les partis d'opposition ont boycotté ce scrutin, rejeté également par le Hirak, ce mouvement de protestation qui a chassé le président Abdelaziz Bouteflika du pouvoir après 20 de règne sans partage.

## Frappes aériennes israéliennes contre la bande de Gaza



L'aviation israélienne a mené tôt mercredi des frappes dans la bande de

Gaza après des lancers de ballons incendiaires mardi depuis ce territoire palestinien vers le sud is-

raélien, selon des sources sécuritaires palestiniennes et des témoins. Ces frappes et ces tirs de

ballons sont les premiers incidents importants entre Israël et Gaza depuis un cessez-le-feu, le 21 mai dernier, ayant mis fin à 11 jours d'une guerre-éclair ayant fait 260 morts côté palestinien, dont des enfants, des adolescents et des combattants, et 13 décès en Israël. Selon des sources palestiniennes, l'aviation israélienne a visé au moins un site à l'est de Khan Younés, ville du sud de la bande de Gaza, enclave paupérisée de deux millions d'habitants dont environ un millier d'appartements, de bureaux et de commerces ont été détruits lors de la dernière guerre avec Israël, la quatrième depuis 2008.

Un photographe de l'AFP à Khan Younés a par ailleurs vu des déflagrations. Il s'agit des premières frappes israéliennes contre ce territoire palestinien, sous

contrôle du Hamas et sous blocus israélien, depuis l'arrivée au pouvoir dimanche soir d'une coalition hétéroclite ayant mis fin à 12 ans de règne de Benjamin Netanyahu. Les Etats-Unis et l'ONU avaient appelé à la "retenue" avant cette marche controversée que le nouveau gouvernement israélien de Naftali Bennett, en fonction depuis dimanche, avait autorisé tout en balisant son tracé pour éviter des confrontations avec les Palestiniens.

Le mouvement Hamas avait quant à lui menacé Israël de représailles si cette marche célébrait la prise de contrôle et l'annexion de Jérusalem-Est, secteur palestinien de la Ville Sainte, par l'armée israélienne en 1967, s'aventurant notamment dans les quartiers musulmans de la Vieille Ville.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

CE N'EST PAS UNE LUMIÈRE	CONFIANT EN L'AVENIR	SYMBOLE DU NICKEL	DE BAS EN HAUT: TOUFFE	EAU-DE-VIE	QUI EST PROPRE À LA NUIT	SODIUM TRÈS COURT	ASSEMBLÉE POLITIQUE
POUVOIR D'ACHAT			L'HOMME TRANQUILLE MONARQUE				
				DRAME NIPPON CLUBE		FORME D'AVOIR SYMBOLE DE L'OR	
POMPE CENTIME		DÉMONSTRATIF	LANDTAG		CARRÉ DE DAMES		
					NON-DIT PHYSICIEEN ÉCLAIRÉ		VALISE
AUTOLYSE LETTRES DE CARMEN			SUPPLÉMENT DE FRAIS	APERÇU		DÉMONSTRATIF	
		DÉPASSÉ					FROMAGE À FÂTE MOLLE
ENJOUÉ EN TRANSE		BOUT DE CONDUIT		LETTRES DE LYON		PARTIE DU CORPS	
				ÉTEINT AMI DÉVOUÉ			
AVIVE FIN DE PARTIE		SENT LE FALIVE	NOTE		ARTICLE	FIN DE VERBE PORTION DE COURBE	
	CENTRE D'INTÉRÊT DONNE LE CHOIX				ARTICLE APERÇU		POSSESSIF
CRACK N'ÉPARGNE PERSONNE			COMPTE DOUBLE				
ROULÉE			CHOISI			PURILLON	

Solution mots flechés d'hier

AGENT DE POLICE	MONSIEUR	FLANQUE	P	SANS SÉLÈNE	D	CELUI QUI NE PEUT PAS	P	PROFOND ET AGILE	A	BOULE	PARTE	PARTE
A	S	S	U	R	E	U	R	A	N	E	F	
A	I	V	R	E	S	E	I	S	M	E		
A	L	E	N	S					E			
E	L	E	M	E	N	T	A	I	R	E		
A	N	T	I	O	D	E	S	I				
C	E	S	L					T	A	T	E	
N	E	L	I	O	N	R	I	E	N			
P	E	R	G	O	L	A						
T	I	R	I	S				G	A	U	R	
U	O	S						L	A	S	S	O
E	N	R	Ô	M				P	L	I	A	I
A	S		C	R	E	V	E	E				

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benbaria

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saïdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouta  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmaridi

**Révision**  
Abdelmoumin Warrach  
**Secrétaire**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali Khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdellkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**E-mail:**  
Liberation@libe.ma  
**Téléphone:**  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadli  
Latifa Mounibi  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE  
130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**المغرب OJD MAROC**

2017  
www.ojd.ma

### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										■
III							■			
IV							■			
V			■		■					
VI	■									■
VII		■							■	
VIII				■						
IX						■				
X					■					

**HORIZONTALEMENT.**

- I. C'est votre de miel mot !
- II. Prononcer des mots.
- III. Elle prend l'air. - Il accompagne les mots.
- IV. Trois lettres et un mot : il roule ! - Roulés dans certains mots.
- V. Roue de poulie. - Mots de tête.
- VI. Elles font de bons mots.
- VII. Deux mots abrégés pour dire des mots. - Il jouait avec les mots.
- VIII. Sommet. - Commune.
- IX. Il fait le pont. - Prononce des mots.
- X. Celui des mots est le bavardage. - Qui utilise donc peu de mots.

**VERTICALEMENT.**

- 1. C'est votre dernier mot ?
- 2. Dans l'air il annonce des mots violents. - Douce pour des mots tendres.
- 3. Licorne de mer. - Il connaît le mot de passes.
- 4. D'oeil il économise les mots. - A dit les lettres du mot.
- 5. Sa tête oubliée les mots. - Technicien supérieur.
- 6. Elimer. - Groupe chantant les mots.
- 7. Pronom. - Des mots.
- 8. Elle n'avait que faire des mots d'amour. - A donc le mot de passe.
- 9. Vieux mot pour mots violents. - Regarde les mots en ... page.
- 10. Prononce des mots, encore des mots, toujours des mots. - Mot de presse.

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	A	C	A	P	P	E	L	L	A
II	E	■	P	O	U	C	E	■	L
III	R	E	S	S	E	R	V	I	E
IV	O	C	■	E	■	U	■	N	A
V	P	O	U	R	F	E	N	D	U
VI	O	■	B	A	R	■	U	A	■
VII	S	O	U	P	I	R	A	I	L
VIII	T	C	■	L	E	A	N	■	E
IX	A	R	P	A	D	■	C	O	N
X	L	E	N	T	E	M	E	N	T
XI	E	S	B	■	L	E	S	T	E

### Grilles de sudoku

**Facile**

4		3	6			9		
	5		9	4		3	8	
7		1	3	2	8			
5						4	9	
	1	4						6
			4	7	3	6	9	
3	9		6	2		4		
		5		1	7	3		

**Moyen**

			8					
	9	5						
2	8	7	6	3				
6	2	7					3	
	1	8	2	5	3	6	7	
	7			8		9	1	
			8	2	9	6	7	
					5	1		
				7				

**Difficile**

1	9	3		7				
	8			6				
2	3		5					
			6	1	7			
	4			6				
	7	9	2					
			9		2	7		
			5			4		
	5			4	1	6		

**Expert**

				9	3	5		
				2	8	7		
	6		3			2		
		8			9			
9	4					5	6	
		1			3			
1			8			4		
	8	7	1					
3	7	6						

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

**Facile**

2	6	9	4	1	3	5	8	7
3	4	7	6	5	8	1	9	2
5	8	1	9	7	2	6	3	4
9	5	6	2	3	1	4	7	8
4	7	2	8	6	9	3	1	5
8	1	3	7	4	5	2	6	9
6	9	8	3	2	4	7	5	1
7	2	5	1	8	6	9	4	3
1	3	4	5	9	7	8	2	6

**Moyen**

7	5	3	6	2	4	9	1	8
4	8	9	7	5	1	2	6	3
6	1	2	9	8	3	4	5	7
3	7	1	4	9	6	5	8	2
2	9	8	5	3	7	1	4	6
5	4	6	8	1	2	7	3	9
1	3	7	2	4	8	6	9	5
9	6	4	3	7	5	8	2	1
8	2	5	1	6	9	3	7	4

**Difficile**

6	7	1	3	5	4	9	2	8
4	2	9	7	1	8	6	5	3
8	5	3	6	2	9	1	7	4
7	4	8	2	6	5	3	9	1
1	9	6	4	7	3	5	8	2
5	3	2	9	8	1	7	4	6
9	1	4	8	3	7	2	6	5
2	8	5	1	9	6	4	3	7
3	6	7	5	4	2	8	1	9

**Expert**

9	3	1	6	2	4	5	8	7
7	6	8	1	5	9	4	3	2
2	5	4	8	7	3	6	1	9
5	1	2	9	6	8	3	7	4
3	4	7	2	1	5	9	6	8
6	8	9	3	4	7	2	5	1
1	7	6	4	3	2	8	9	5
8	2	5	7	9	6	1	4	3
4	9	3	5	8	1	7	2	6

## BAM devrait maintenir le taux directeur inchangé

Bank Al-Maghrib (BAM) devrait maintenir, lors de sa deuxième réunion trimestrielle de l'année 2021, prévue le 22 juin courant, le taux directeur inchangé à 1,5%, selon les prévisions de BMCE Capital Global Research (BKGR).

"Bank Al-Maghrib devrait, selon toute vraisemblance, renouveler en l'état son dispositif d'intervention au niveau du marché monétaire, en gardant inchangés son taux directeur et sa réserve obligatoire à 1,5% et à 0% respectivement", indiquent les analystes de BKGR dans leur dernier "Flash strategy -Preview BAM".

L'économie marocaine poursuit sa reprise après la récession de 6,3% de 2020, année plombée par les effets de la crise sanitaire, souligne BKGR, notant que le maintien d'une politique monétaire accommodante a contribué à appuyer le redressement de l'activité économique, laquelle devrait enregistrer une croissance de l'ordre de 5,3% cette année, conformément aux dernières projections de BAM, principalement fondées sur la bonne campagne agricole estimée à plus de 98 millions de quintaux, rapporte la MAP.

"Le caractère accommodant de la politique monétaire suite à la réduction du taux directeur en 2020 de 75 points de base (Pbs) et à la libération de la réserve obligatoire s'est reflété dans l'évolution des crédits bancaires dont l'encours a augmenté de près de 30 milliards de dirhams (MMDH) pour atteindre 948,4 MMDH à fin mars, comparativement à la même période une année auparavant", relève la même source. Cette progression, poursuit-elle, s'explique notamment par la hausse de l'encours des crédits de trésorerie de 8,1% à 210 MMDH, profitant principalement de la dynamique des mécanismes Damane Oxygène et Damane Relance, dont le volume accordé avoisine 50 MMDH au terme de l'année écoulée.

En revanche, l'encours des crédits d'équipement et celui des crédits de consommation ont accusé un repli de 5,3% à 179 MMDH et de 3,1% à 55 MMDH respectivement, deux composantes principales de la demande intérieure, "nécessitant vraisemblablement encore plus de soutien monétaire avant de retrouver leurs niveaux d'avant la crise sanitaire".

La poursuite du soutien à l'économie nationale via la sphère monétaire se justifie également, d'après BKGR, par l'évolution de l'inflation "demeurant jusqu'ici, sous contrôle" avec une hausse des prix limitée à 0,7% sur les trois premiers mois de 2021, estimant que celle-ci devrait, toutefois, s'accroître durant les prochains mois sous l'effet de la reprise des prix des matières premières et des hydrocarbures à l'international.

Au volet financement du Trésor, la société de recherche indique que la politique monétaire mise en place par la banque centrale a également permis à l'argentier du Royaume de se financer à des conditions plus avantageuses sur le marché intérieur dans le sillage de la baisse des taux primaires.

## L'IPIEM hors raffinage de pétrole en hausse au premier trimestre

L'indice de la production des industries manufacturières hors raffinage de pétrole s'est inscrit en hausse au titre du premier trimestre 2021, selon les données publiées récemment par le Haut-commissariat au plan (HCP).

En effet, après une baisse de 1,2% observée au quatrième trimestre 2020 par rapport à la même période de 2019, l'IPIEM a progressé de 0,9% au cours du premier trimestre 2021 par rapport à la même période de 2020.

Dans une note d'information relative à l'indice de la production industrielle, énergétique et minière (IPIEM), le Haut-commissariat attribue cette évolution notamment à la hausse de l'indice de la production des «industries chimiques» (6,2%), de celui des «industries alimentaires» (3,8%) et de celui de «la fabrication des produits en caoutchouc et en plastique» (12,9%).

Cette évolution s'explique également par la hausse des indices de l'industrie du papier et du carton» (5,7%), de la «métallurgie» (1,3%), de l'industrie textile» (1,4%) et de l'industrie du cuir et de la chaussure» (4,6%), selon l'institution publique.

Dans sa note, le HCP indique, en revanche, que l'indice de l'in-



dustrie automobile» a enregistré une baisse de 11,5%, celui de l'industrie électronique» (-24,2%), celui de «la fabrication de meubles» (-12,1%), celui de l'industrie d'habillement» (-1,8%), celui de la «fabrication des boissons» (-2,1%) et celui «d'autres industries manufacturières» (-15,2%).

Pour rappel, la baisse de l'IPIEM hors raffinage enregistrée au trimestre précédent (décembre 2020) avait été attribuée notamment au recul de l'indice de la production de l'industrie d'habillement» (18,6%), de celui de l'industrie automobile» (9,1%) et de celui «d'autres matériels de transport» (47,2%).

Dans une précédente note, le Haut-commissariat avait également lié cette baisse au recul de l'indice de la «fabrication de produits électroniques» (25,2%), de celui de la «fabrication d'équipements électroniques» (17,7%), de celui de l'industrie du cuir et de la chaussure» (21,8%) et de celui de la «fabrication des boissons» (1,8%).

L'institution publique avait en revanche relevé la hausse des indices de l'industrie chimique» (12,0%), de l'industrie pharmaceutique» (6,8%), des «produits métal-

liques» (5,3%) et de l'industrie du papier et du carton» (10,7%).

La hausse avait été aussi observée au niveau des indices des industries alimentaires» (0,8%), de la «fabrication des produits en caoutchouc et en plastique» (3,3%), de la «métallurgie» (1,3%) et de la «fabrication des machines et équipements» (6,6%).

Il est à souligner, par ailleurs, qu'au titre du premier trimestre 2021, l'indice de la production des industries extractives a enregistré une hausse de 6,3%, résultant de la hausse de l'indice de la production des produits divers des industries extractives et de celui des «minerais métalliques» qui ont progressé respectivement de 6,5% et 3,6%.

Selon les données relatives à cette même période, l'indice de la production de l'énergie électrique a enregistré une hausse de 0,4%.

À titre de comparaison, au trimestre précédent, l'indice de la production des industries extractives avait enregistré une hausse de 8,8%, suite à la hausse de l'indice de la production des produits divers des industries extractives» de 9,2% et la baisse de celui des «minerais métalliques» de 4,5%. Tandis que l'indice de la production de l'énergie élec-

trique avait, de son côté, accusé une baisse de 0,8%.

Il est important de signaler que l'indice de la production des industries manufacturières hors raffinage de pétrole a gardé sa tendance haussière au cours des quatre premiers mois de l'année en cours. Il a, en effet, enregistré des hausses en janvier (0,2%), février (0,3%), mars (0,7%) et avril (0,6%).

Précisons que la hausse du mois d'avril résultait de l'accroissement des prix de l'industrie chimique» (2,5%), des industries alimentaires» (0,5%), de la «Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et des équipements» et de la «Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques» (3,0%), de la «Fabrication de textiles», de l'industrie d'habillement» (0,7%) et de de la «Fabrication de meubles» (0,6%).

Cette évolution était également liée à la baisse de 1,3% des prix enregistrée dans la «Métallurgie», de 0,2% de la «Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques» et de 0,8% dans le «Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège».

Alain Bouithy

**L'indice de la production de «la fabrication des produits en caoutchouc et en plastique» enregistre un bond de 12,9%**

## La CNT se mobilise pour l'opération Marhaba-2021

La Confédération nationale du tourisme (CNT), qui regroupe l'ensemble des Fédérations professionnelles de l'industrie touristique marocaine, s'est réunie lundi à Casablanca afin de mettre en place la politique d'accueil destinée aux Marocains résidant à l'étranger (MRE), qui visiteront la mère-patrie au cours de la saison estivale (Opération Marhaba-2021) et ce, conformément aux Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI.

"La Confédération nationale du tourisme et l'ensemble de ses membres accueillent avec fierté et enthousiasme la très Haute sollicitude de Sa Majesté le Roi, envers l'industrie touristique marocaine, et dont les Hautes orientations constituent un signal fort pour le redémarrage tant espéré du secteur du tou-

risme au Maroc, après plus de 15 mois d'arrêt d'activité, dans le contexte de la crise sanitaire de Covid-19", a indiqué la CNT dans un communiqué.

Ainsi, a précisé la Confédération, l'ensemble des opérateurs s'engagent à accueillir les ressortissants marocains dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire et leur réserve également des conditions tarifaires exceptionnelles pour leur séjour dans les établissements d'hébergement touristique classés, toutes catégories confondues et à travers l'ensemble du territoire national, ainsi que pour l'ensemble des prestations et services constituant l'expérience touristique marocaine. Une campagne spécifique détaillant les modalités exceptionnelles pour la saison estivale 2021 sera diffusée dans les prochains jours, a fait savoir la CNT.





## CMT : émission obligataire de 250 MDH par placement privé

La Compagnie minière de Touissit (CMT) a annoncé récemment la réalisation d'une émission d'obligations ordinaires par placement privé pour un montant global de 250 millions de dirhams (MDH), auprès d'investisseurs qualifiés.

Cette opération a été réalisée en deux tranches de maturité de 5 ans, indique la CMT dans un communiqué, précisant que la première tranche, d'un montant de 50 MDH, est à taux fixe

de 2,84% et assortie d'une prime de risque de 100 points de base (pbs), tandis que la seconde (200 MDH), est assortie d'un taux révisable annuellement (2,44% pour la première année) et d'une prime de risque de 90 pbs.

L'objectif de cette émission obligataire est de permettre à la société de financer son plan de développement et diversifier ses sources de financement, conclut la même source.

# La reprise du secteur de l'énergie favorable aux produits à forte valeur ajoutée

La reprise du secteur de l'énergie en 2021 devrait bénéficier aux produits à forte valeur ajoutée, avec un impact positif prévu sur le niveau de marge de Total Maroc et Afriquia Gaz, a indiqué, mardi, Ahmed Rochd, responsable analyse et recherche chez Valoris Securities.

L'analyste qui animait un webinaire sous le thème "Le secteur de l'énergie: Taqa, Total et Afriquia", table ainsi sur une marge

brute de 1.200 MAD/tonne pour Total Maroc et de 1.030 MAD/tonne pour Afriquia Gaz au titre de l'exercice 2021.

Au sujet de Total Maroc, M. Rochd a rappelé que l'entreprise a accusé une baisse des volumes de l'ordre de 12% en 2020, notant toutefois que sa marge brute s'est améliorée de 5,2 points pour atteindre 22% des produits d'exploitation.

L'analyste a anticipé une progression des ventes en volume de l'ordre de 6,9% en 2021, ajoutant que l'absence d'un scénario de reconfinement total de la population favorise l'anticipation d'une hausse de volume annuel des ventes des produits pétroliers.

Afriquia Gaz a, pour sa part, accusé en 2020 une légère baisse du tonnage total facturé de 0,9%, a-t-il précisé, faisant remarquer que l'évolution de l'activité du distributeur a été marquée par la résistance de la distribution du butane conditionné, laquelle a été sanctionnée par la dégradation des réalisations des autres branches non subventionnées par la Caisse de compensation.

En 2021, la reprise de l'activité post-ouverture devrait renforcer la contribution des produits non subventionnés, ce qui contribuerait au maintien de la marge d'Afriquia Gaz aux niveaux actuels, a poursuivi M. Rochd. Et d'expliquer que l'absence d'un scénario de reconfinement total de la



population et le retour en force anticipé de l'activité hôtelière et restauration après la réouverture des lignes aériennes, devraient renforcer le redressement des ventes sur le butane vrac et propane au deuxième semestre 2021.

Malgré l'impact de la crise de Covid-19 sur les prix de vente et la détérioration de la demande, Total Maroc et Afriquia Gaz ont su gérer leur chaîne d'approvisionnement en 2020 de manière à réduire

la dégradation de leur marge brute, a fait valoir M. Rochd.

Concernant Taqa Morocco, l'analyste a souligné que l'évolution du volume d'affaires (-14,6%) de l'opérateur au titre de l'année 2020, en contraste avec l'évolution des agrégats opérationnels s'explique par la baisse des deux principales composantes du chiffre d'affaires, en l'occurrence les frais de puissance et les frais d'énergie.

Quant aux projections, il a es-

timé que l'évolution inverse du cours du charbon et du dollar pourrait profiter à l'entreprise en 2021, surtout si cette dernière parvient à maintenir son taux de disponibilité.

Organisé par la Bourse de Casablanca et l'Association professionnelle des sociétés de Bourse (APSB), ce webinaire fait partie du cycle "Saison de publication des résultats : Bilan et opportunités d'investissement".



**L'absence d'un scénario de reconfinement total favorise l'anticipation d'une hausse du volume annuel des ventes des produits pétroliers**

# L'ONMT lance l'opération Welcome Back



A l'occasion de la réouverture du ciel marocain, l'Office national marocain du tou-

risme (ONMT) a organisé, mardi à l'aéroport international Marrakech-Ménara, l'opération "Wel-

come Back" pour accueillir les premiers touristes et Marocains du monde qui viennent de regagner le Royaume après plusieurs mois de fermeture, en raison de la crise pandémique mondiale liée à la Covid-19.

Arrivés à la Cité ocre, des touristes étrangers, des Marocains du monde, ainsi que quelques stars internationales ont été reçus, à cette occasion, par une "Team Maroc" composée du directeur général de l'ONMT, Adel El Fakir, ainsi que des responsables de la Confédération nationale du tourisme (CNT) et du Conseil régional du tourisme (CRT) de Marrakech-Safi, rapporte la MAP.

Pour joindre l'utile à l'agréable, l'ONMT a bien voulu teinter cette opération "Welcome Back" d'une note hautement symbolique, en

faisant participer tous les métiers du secteur. Ainsi, concierges d'hôtel, réceptionnistes, agents de voyages, femmes de chambre... les corps de métier de l'ensemble de la chaîne de valeur touristique ont répondu présents à cet événement majeur, en uniformes, pour accueillir comme il se doit, les premiers visiteurs du Royaume, parmi les Marocains du Monde et les touristes étrangers.

Par la même occasion, il a été procédé à l'organisation d'une haie d'honneur sur tapis rouge, à la descente de l'avion avec tous ces acteurs qui sont en première ligne au service des touristes tout au long de leur séjour. Au bout de cette haie d'honneur, une porte en bois sculptée, a été soigneusement apposée pour symboliser leur entrée dans le Royaume.

"Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir accueillir à nouveau les voyageurs qui viennent visiter notre beau pays. Cette cérémonie est notre manière de célébrer symboliquement l'aboutissement de tous les efforts déployés par les autorités nationales et les acteurs du tourisme pour la relance et la redynamisation du secteur touristique", a souligné M. El Fakir.

"Pour nous, cette cérémonie confirme également que le Maroc est prêt à recevoir ses visiteurs dans les meilleures conditions. L'ensemble du secteur dans toutes ses composantes se trouve mobilisé", a-t-il ajouté.

Avec cette opération, l'ONMT marque, ainsi, officiellement l'ouverture de la saison touristique estivale.

# Art & culture

## Rita El Khayat revisite «Le Maroc des traditions et des coutumes»



Une rencontre-débat en visio-conférence avec l'écrivaine marocaine Rita El Khayat autour de son dernier livre «Le Maroc des traditions et des coutumes» a été organisée récemment par l'ambassade du Maroc à Rome en collaboration avec l'Institut Français Centre Saint-Louis.

Dans son allocution à cette occasion, l'ambassadeur du Maroc à Rome, Youssef Balla, a relevé que ce webinaire « s'inscrit dans le cadre de la relance des activités culturelles francophones pour une Francophonie de la diversité qui a célébré sa journée internationale le 20 mars dernier sous le thème « Femmes francophones, Femmes résilientes », en hommage à toutes les femmes des 88 États et gouvernements de la Francophonie, qui se battent au quotidien, en particulier pendant cette crise sanitaire sans précédent ».

«C'est dans ce contexte, a-t-il poursuivi, que nous avons choisi d'organiser cette rencontre, où nous accueillons l'une de ces Femmes francophones, résilientes qui a joué un rôle important pour promouvoir la diver-

sité et le multiculturalisme à travers ses livres et ses publications », faisant remarquer que Rita El Khayat est l'une des premières militantes de la condition de la femme au Maroc et au Maghreb.

M. Balla a souligné, par ailleurs, l'importance pour chaque culture de faire connaître son histoire, ses racines et ses traditions à travers les personnalités intellectuelles et la richesse de la société.

Dans son intervention, l'écrivaine et anthropologue marocaine Rita El Khayat a mis en avant la force et la richesse culturelles authentiques du Maroc «un pays enrichi par ses différents affluents, soulignant la nécessité de préserver ce legs riche dans le contexte de la globalisation.

L'écrivaine marocaine s'est attardée, à ce propos, sur certaines mutations que traversent le paysage culturel marocain et mis en garde contre le risque d'altérer l'authenticité des composantes de ce patrimoine millénaire.

Dans sa présentation du livre «Le Maroc des traditions et des coutumes», l'anthropologue Ahmed Habbous, professeur à l'Université de

Naples «L'Orientale», et fondateur et directeur de l'Observatoire des Etudes Méditerranéennes Internationales, a relevé que l'oeuvre de Mme El Khayat «est beaucoup de choses à la fois : des mots chargés de sens et de substance, des images, des métaphores, et des récits de mémoire locale et globale». Pour M. Habbous, qui a modéré la rencontre, le livre « nous introduit dans un Maroc habité par une profondeur historique singulière et complexe, c'est aussi un voyage à travers l'Empire Chérifien, ce vieux pays qui ne laisse personne indifférent ».

« Ce livre est aussi une vision d'un passé lointain, d'une présence existentielle et matérielle, consciente de son héritage et des grandes possibilités qu'il offre pour construire des passerelles avec le futur », a-t-il enchaîné, faisant remarquer que l'oeuvre de Mme El Khayat est « d'abord une grande passion sincère pour la vie, pour les autres, pour les mots, pour leur importance, et pour leur usage dans le dialogue avec les autres civilisations ».

«C'est aussi une grande passion pour les choses marocaines, un acte d'amour pour le Maroc, et pour sa

grande diversité linguistique ethnique culturelle et géographique (...)», a-t-il soutenu, soulignant que « Le Maroc des traditions et des coutumes » « est un engagement pour repenser et protéger le patrimoine matériel et immatériel, l'architecture et la conservation des mémoires, des arts et métiers qui commencent à disparaître malheureusement ».

Il « est aussi une contribution pour celles et ceux qui veulent connaître le Maroc à travers un regard plus proche et intime. C'est une merveilleuse fresque qui nous fait voyager et rêver à travers l'art, l'esthétique et le symbolique », a relevé M. Habbous, ajoutant que « le Maroc est un musée à ciel ouvert ».

Et d'ajouter : « Le livre permet de décortiquer et de savourer ce foisonnement culturel richissime très varié où tous les styles, modes de vie et savoir-faire cohabitent dans une synthèse où même les contrastes et les paradoxes donnent du sens et de la substance à cette authenticité singulière par sa richesse et son originalité, d'un Maroc passé, présent et futur ».

A.A

## L'étonnante renaissance de la cassette audio



On la croyait disparue à tout jamais, partie rejoindre le grand cimetière des supports musicaux obsolètes.

La cassette audio, qui classe dans la catégorie «dinosauire» tous ceux qui savent ce que c'est, fait ces dernières années un étonnant retour, selon BFMTV.

Alors que son inventeur, le néerlandais Lou Ottens, est mort le 6 mars dernier à 94 ans, ce support passionne les jeunes, nés pourtant bien après sa disparition.

Si le marché de la cassette est surtout alimenté par des cassettes vintage, datant des années 80 et 90, des artistes d'aujourd'hui s'en sont également saisis, tels que Dua Lipa, Taylor Swift, Julien Doré, Clara Luciani, ou encore Daft Punk, Eminem ou Justin Bieber.

Une entreprise en France, RTM industries, produit encore des bandes audio. «On est aujourd'hui sur un rythme, en équivalent cassettes, de 30.000 par mois», explique ainsi Jean-Luc Renou, directeur général de RTM Industries. Cette produc-

tion place la cassette audio au «niveau de ce qu'était le disque vinyle en 2011», ajoute-t-il.

Toujours selon nos confrères de BFMTV, la nostalgie peut permettre d'expliquer le phénomène. Mais la cassette audio a également bénéficié d'un coup de pouce inattendu de Hollywood. Le film Les Gardiens de la galaxie, en 2014, la série vintage Stranger Things en 2016 et enfin la série 13 Reasons Why en 2017, ont contribué à (re)faire de la cassette audio et du Walkman des objets désirables.

«Plus il y aura de dématérialisation, et plus le matériel va devenir quelque chose de spécifique, va prendre de la valeur», analyse Jean-Luc Renou, pour qui le son a également une dimension importante. «Le son numérique est quand même différent du son analogique, il n'est pas mieux, pas moins bien, mais le son numérique est un son parfait, mais pas très chaleureux. Le son du vinyle ou de la cassette est peut-être imparfait, mais l'oreille adore ça!».



## L'actrice Doria Tillier, maîtresse de cérémonie du 74<sup>ème</sup> Festival de Cannes

L'actrice française césarisée Doria Tillier sera la maîtresse des cérémonies d'ouverture et de fermeture du Festival de Cannes, qui aura lieu du 6 au 17 juillet sur la Croisette, a annoncé mardi le diffuseur Canal+. "Canal+, aux côtés du Festival de Cannes, est heureux d'annoncer que Doria Tillier sera la maîtresse des cérémonies d'ouverture et de clôture de cette 74<sup>ème</sup> édition, produites par Canal+ et qui seront retransmises en clair, en direct et en exclusivité les 6 et 17 juillet 2021", a annoncé la chaîne dans un communiqué.

Récompensée en 2020 par le

César de la meilleure actrice pour *La Belle Époque* réalisé par son ex-compagnon Nicolas Bedos, Doria Tillier a fait ses débuts au cinéma en 2017 dans *Monsieur & Madame Adelman* du même réalisateur. Elle avait été révélée comme présentatrice de la météo de Canal+, un rôle qu'elle a tenu deux saisons.

Plus récemment, elle a incarné l'une des prétendantes de Jonathan Cohen dans la série *La Flamme*. "Cette même année, Doria Tillier multiplie les projets au cinéma avec sa première réalisation, le court-métrage *La diagonale des fous* et sera à l'affiche du film *L'origine du mal* de

Sébastien Marnier dont la sortie est prévue en 2021, précise le communiqué. Le Festival de Cannes doit encore annoncer le film qui sera projeté lors de la "dernière séance" après le palmarès le 17 juillet. La composition du jury, présidé par l'Américain Spike Lee, ainsi que l'affiche de cette 74<sup>e</sup> édition n'ont pas encore été dévoilées.

Doria Tillier succède dans le rôle de maître de cérémonie, à Edouard Baer (en 2018 et 2019), Monica Bellucci (en 2017), Laurent Lafitte (en 2016), ou encore Lambert Wilson (2014 et 2015), Audrey Tautou et Bérénice Béjo...



**Bouillon** de culture

**Lisa Banes**



L'actrice américaine Lisa Banes, connue notamment pour son rôle dans le film "Gone Girl", est morte, 10 jours après avoir été renversée par un deux-roues à Manhattan, a indiqué mardi un porte-parole de la police new-yorkaise. Lisa Banes, 65 ans, a été prononcée morte à l'hôpital lundi, des suites de l'accident survenu le 4 juin, à proximité du centre culturel Lincoln Center, a précisé à l'AFP ce porte-parole.

Elle a souffert d'un traumatisme crânien après qu'un deux-roues a brûlé un feu rouge alors qu'elle s'était engagée pour traverser la rue. La police de New York n'était pas en mesure de préciser quel type de deux-roues était en cause.

Une enquête est en cours, mais aucune arrestation n'a encore été effectuée, a précisé le porte-parole. "Nous avons le coeur brisé par la mort tragique et insensée de Lisa. C'était une femme pleine d'esprit, de gentillesse et de générosité et dévouée à son travail, que ce soit sur scène, devant les caméras, et plus encore avec sa femme, sa famille et ses amis", a déclaré son agent, David Williams, cité par la chaîne NBC.

## "Le chemin des possibles", un récit autobiographique de Saloua Karkri Belkeziz

"Le chemin des possibles" est le titre du nouvel ouvrage de Saloua Karkri Belkeziz, un récit autobiographique de 270 pages qui vient de paraître aux Éditions "La Croisée des Chemins".

"Il est des parcours de vie qui interpellent et émeuvent tantôt par la ténacité des personnes qui les suivent, tantôt par la multiplicité des défis à relever. Dans +Le chemin des possibles+, ce sont les deux à la fois. Saloua Karkri Belkeziz livre dans cette autobiographie son histoire de femme, de chef d'entreprise, de députée et de mère", lit-on dans la présentation de la maison d'édition.

Dans son livre, l'auteure affirme que rien n'est jamais écrit au départ. "Issue d'une famille modeste originaire du nord du Maroc, rien ne me prédestinait à devenir, à la fois, chef d'entreprise, présidente de l'Association des femmes chefs d'entreprises du Maroc (AFEM) puis de la Fédération marocaine des technologies de l'information et de l'offshoring (APEBI), députée et maman de trois enfants".

Ces rôles se sont pourtant imbriqués les uns sur les autres pour façonner sa vie de manière plutôt harmonieuse, n'empêchant pas de nombreuses

embûches de se dresser sur son chemin, enchaînant la même source.

Pour Mme Belkeziz, "Le chemin des possibles" retrace le parcours qu'elle a mené afin de se faire une place. "J'ai dû lutter contre la maladie qui me frappa en pleine ascension professionnelle. J'ai ouvert les bras aux nouvelles rencontres, forcé des portes qui semblaient fermées et provoqué la chance et le hasard pour qu'ils deviennent mes meilleurs alliés, convaincue que chaque petite opportunité peut porter les prémices d'une grande aventure", s'est-elle enorgueillie. Dans le préface du livre, le président du Conseil économique, social et environnemental (CESE), Ahmed Réda Chami, affirme que "Le chemin des possibles" est un message d'espoir aux femmes, aux jeunes et plus généralement aux citoyens anonymes qui rêvent de réussir au Maroc par leurs propres mérites.

"L'ouvrage décrit plus que le parcours d'une femme qui a réussi, il abonde en enseignements pour les futures leaders amenées à porter les couleurs d'un Maroc dynamique, égalitaire et riche de ses femmes", a-t-il écrit.



# Rajae Chafil, la guerrière climatique engagée et passionnée

## Portrait

Apparemment, tout prédestinait Rajae Chafil à devenir la guerrière climatique et l'experte en environnement chevronnée qui force le respect et l'admiration de ses collègues et de ses pairs, qui la surnomment "la Dame de Vert".

Outre ses études spécialisées en environnement, la directrice actuelle du Centre marocain des compétences sur le changement climatique "4C Maroc" cultivait, depuis son jeune âge, une passion pour la nature, qu'elle trouve toujours "magique", surtout pour "les plantes qui préfigurent avec poésie l'enchaînement des saisons". Pur produit de l'école publique marocaine et "fière de l'être", Mme Chafil a obtenu une licence en biologie à l'Université Aïn Chok de Casablanca.

Majorante de sa promotion, elle était titulaire d'une bourse de mérite du ministère de l'Éducation nationale qui lui avait permis de poursuivre son Diplôme des études approfondies (DEA) dans le domaine de l'environnement, préparé entre l'Institut européen d'écologie de Metz et l'Université de droit et santé de Lille (nord de la France). "En m'inscrivant au doctorat par la suite, j'ai réalisé mon plus grand rêve : celui d'être en blouse blanche toute la journée et de faire de la recherche en lien avec les atteintes à la santé dues aux polluants atmosphériques. J'étais fascinée par les liens entre la qualité de notre environnement et notre santé !", déclare à la MAP celle qui ne jure que de l'excellence et qui ne se contente pas d'un travail "fait à peu près".

Après avoir décroché son doctorat en "Toxicologie industrielle et environnement", elle se trouvait "devant un dilemme : rentrer au pays ou rester travailler en France ?". "J'ai choisi la première option et j'ai rejoint l'Institut Pasteur du Maroc, puis le Département de l'environnement dès sa première création en 1993", nous raconte cette guerrière verte, engagée et passionnée. "Mes études et ma passion pour l'écologie m'ont toujours servi dans mon travail à ce jour.

J'ai pu ainsi développer des initiatives très novatrices", dit avec fierté la première négociatrice marocaine en changement climatique depuis la COP2 tenue à Genève et qui a été désignée par la suite comme présidente du Comité scientifique de la COP7 sur les changements climatiques, organisée à Marrakech en 2001. L'environnement est "un domaine où il est impossible de s'ennuyer puisqu'on est amené à



gérer des questions nouvelles tous les jours", se réjouit cette manager qui essaie de transmettre sa passion à ses jeunes collègues. Même face à des "climatosceptiques" qui ne croient pas à la problématique des changements climatiques, ou face à des personnes peu sensibles à la cause environnementale, Rajae ne baisse pas les bras puisque contribuer à la protection des ressources naturelles ou de la santé de ses concitoyens lui procure "énormément de satisfaction". "Très protectrice" vis-à-vis de ses collaborateurs et dotée du sens de partage, Mme Chafil est une manager exigeante qui a pour devise "l'excellence" et pour mission la formation de la relève de demain à la cause écologique. "Les détracteurs du management au féminin disent que +les femmes managent avec leur cœur+.

Pour moi, c'est un plus qui aide les femmes à exceller dans ce qu'elles font", lance Rajae qui essaie de gérer des dossiers difficiles avec sérénité et en adoptant une "attitude positive". La persévérance, l'empathie et la confiance en soi sont les clés de la réussite de Mme Chafil, également membre de la Commission spéciale sur le modèle de développement, qui conseille à toute femme qui vient d'entamer sa carrière d'avoir confiance en elle et d'être patiente face aux divers obstacles.

"Je la conseillerais également de ne pas prêter attention aux clichés qui collent aux femmes : une jeune femme peut très bien réussir sa carrière professionnelle, avoir une vie familiale épanouie

et bien s'occuper de ses enfants sans culpabiliser", insiste-t-elle avec un regard pétillant. "En avançant doucement mais sûrement, son entourage finira par recon-

naître ses qualités et ses compétences", affirme notre dame qui adore le printemps et suit avec émerveillement l'évolution des bourgeons et des fleurs.

## Amendis

### Avis d'appels d'offres ouverts

AMENDIS filiale de Veolia Environnement Maroc et Délégué de la Gestion des services d'Assainissement Liquide et de Distribution de l'Eau Potable et d'Electricité à la région de Tanger-Tétouan; procède au lancement des appels d'offres suivants :

- AO: International N° 03/21 TA : Diagnostic du réseau électrique BT sur le périmètre d'Amendis Tanger
- AO: 24/21 TA : Construction des murs de clôture et de soulèvement du terrain Charf à la ville de Tanger

Les Sociétés peuvent télécharger les dossiers d'Appels d'offres directement du site d'Amendis (\*)  
www.amendis.ma

\*Appels d'Offres ou les retirer gratuitement sous format numérique du siège d'Amendis, à l'adresse suivante :  
Direction des Achats et Marchés - Service Appels d'offres :  
Amendis Al Majd Quartier Al Majd Rue Jeddah Majher  
Tél. : 0539 32 80 28

(\*)En cas de téléchargement, il faut se faire enregistrer sur le site d'Amendis en mentionnant le nom et l'adresse mail valide de la société. Les Conditions de participation et d'exécution sont offertes comme suit :

N° AO	Estimation (€ HT)	Estimation TTC (€ HT)	Date de Clôture des offres	Date limite de dépôt des offres	Délai	Modalité d'ouverture
0001TA	400 000	20 000	-	Jeu 09/07/2021 Avant 16 h	Mission 1: 8 mois Mission 2: 8 mois	Publique
0002TA	Lot 1 = 1 247 000 Lot 2 = 1220 000	30 000 20 000	Mardi 22/06/2021 à 12h Lieu de dépôt 107 - Amendis Tanger	Vendredi 09/07/2021 Avant 16 h	2 mois	

1. Les offres peuvent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, contre récépissé, ou envoyées par voie postale avec accusé de réception ou remises au président de la commission des appels d'offres avant l'ouverture des plis
2. Les dossiers doivent être présentés conformément aux règlements particuliers des appels d'offres (R.P.A.O)
3. L'ouverture des plis en séance publique est prévue le vendredi 09/07/2021 à la suite de réunion de la direction des appels d'offres et marchés à l'adresse précisée.
4. Toute offre déposée après le délai de remise spécifié sera automatiquement écartée.

été par VEOLIA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
REGION MARRAKECH SAFI  
PROVINCE DE SAFI  
CONSEIL PROVINCIAL

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 11/BP/2021

Le Président du conseil provincial de Safi, informe le public que

l'appel d'offres ouvert N° 11/BP/2021, relatif a L'ASSISTANCE TECHNIQUE ET

SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES PLACES PUBLIQUES : PLACE

ISTIQLAL ET PLACE BOUDHEB A LA VILLE DE SAFI

Publiée dans les journaux suivants :

- Rissalat aloumma n° 11849 du 12-13 juin 2021
- Libération n° 9341 du 12-13 juin 2021

Est rectifié comme suit :

- Les concurrents nationaux doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément :

AGREMENT	DOMAINES D'ACTIVITES
D 5	• Ouvrages d'art
D17	• voirie-réseaux d'assainissement-eau potable
D18	• Réseaux d'électricité basse et moyenne tension réseaux téléphoniques et éclairage public

Les autres clauses restent sans changement.

N°5398/PA

ROYAUME DU MAROC  
FONDATION DE LA MOSQUEE  
HASSAN II DE CASABLANCA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT PUBLIC N°11/2021/DCR

Le Vendredi 09 Juillet 2021 à 10 heures, il sera procédé, au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca – Anfa, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert public sur offres de prix concernant la réfection du complexe d'étanchéité des toitures terrasses de la Médiathèque et de l'Académie des Arts Traditionnels au Complexe de la Mosquée Hassan II.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse indiquée ci-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics et à partir de l'adresse électronique suivante : [www.fmh2.ma](http://www.fmh2.ma).

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle tel que disponible sur le site susmentionné.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinquante Mille Dirhams (50 000,00 DH).

Le montant de l'estimation des prestations est de Quatre Million Soixante Deux Mille Quatre Cent Quarante Quatre (4.062.444,00) Dirhams.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du règlement précité.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca – Anfa ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le Mardi 29 Juin 2021 à 10 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification, qui tient lieu du dossier technique, selon le tableau suivant :

Nouveau système :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
N	1	N1

Ancien système :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
13	1	13.1

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique composé des pièces prévues aux alinéas 1 et 2 du paragraphe 2 du chapitre B de l'article 25 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

N°5400/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
REGION MARRAKECH SAFI  
PROVINCE DE SAFI  
CONSEIL PROVINCIAL

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 12/BP/2021

Le Président du conseil provincial de Safi, informe le public que

l'appel d'offres ouvert N° 12/BP/2021, relatif au CONTROLE DE QUALITE DES

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES PLACES PUBLIQUES : PLACE ISTIQLAL ET

PLACE BOUDHEB A LA VILLE DE SAFI.

Publiée dans les journaux suivants :

- Rissalat aloumma n° 11849 du 12-13 juin 2021
- Libération n° 9341 du 12-13 juin 2021

Est rectifié comme suit :

- Les concurrents nationaux doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément :

Activité	Qualification	CATEGORIE
Contrôle de qualité	CQ.3: contrôle des travaux de terrassement et chaussées avec couche de roulement en revêtements superficiels CQ.4: contrôle des travaux des chaussées bitumineuses type -1 à bases de mélange hydrocarbonné courant (GE,EB,GBB,...) CQ.7 : contrôle des travaux des ouvrages d'arts courant ( dalots et ponts à faible portée ,ouvrages agricole, ouvrages d'assainissement et d'eau potable .....) CQ.16 : contrôle de la qualité de signalisation horizontale routière CQ.17 : contrôle de la qualité de signalisation verticale routière	3

Les autres clauses restent sans changement.

N°5399/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GENERAL  
D.B.M

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° : 30/2021/INDH/PAZ

Le 14 Juillet 2021 à 12h, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux :

- pour Construction de Dar Talib à la C.T R'Fala, Province d'Azilal-
- Construction de Dar Taliba à Ouled Maamer à la C.T Tisqui, Province d'Azilal-
- Extension de Dar Talib à la C.T Tanant, Province d'Azilal-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Trois mille cinq cent (dirhams, 00 Cts (3.500,00 DH)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la (somme de : **Cent quatre vingt neuf mille dirhams, 00 Cts (189.000,00 DH)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 .Joumada 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics

: Les concurrents peuvent

- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ⇒ Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal
- ⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et ; avant l'ouverture des plis

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement

de consultation

Pour le dossier technique il doit comprendre : une copie légalisée des certificats

de qualification et de classification pour les domaines d'activités

Catégorie	qualification	Activité
3	CQ.1	CQ
3	EG.1	EG

N°5401/PA



**AVIS DE CONCOURS**  
Session du 11/07/2021

Le Directeur de l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca, organise un concours de recrutement d'un (01) administrateur 2<sup>ème</sup> grade et d'un Administrateur 3<sup>ème</sup> grade session du 11/07/2021.

Poste	Spécialité	Nb de poste
Administrateur 2 <sup>ème</sup> grade	CONTROLE DE GESTION/ ASSURANCE QUALITE	01
Administrateur 3 <sup>ème</sup> grade	DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE/ RESEAUX	01

Le concours est ouvert aux candidats marocains dont l'âge est supérieur ou égal à 18 ans et ne dépassant pas 45 ans au plus tard le jour du concours:

- \* Sont autorisés à participer à ce concours les candidats titulaires:
- Pour le poste d'administrateur 2<sup>ème</sup> grade: d'un diplôme des études supérieures approfondies ou d'un diplôme des études supérieures spécialisées ou d'un master ou d'un master spécialisé ou d'un diplôme reconnu équivalent.
- Pour le poste d'administrateur 3<sup>ème</sup> grade: d'une licence ou licence des études fondamentales ou licence professionnelle ou d'un diplôme reconnu équivalent.

Déroulement du concours :

- 1- Examen écrit
- 2- Entretien oral

Les candidats doivent postuler sur la plateforme  
<https://econcours.univh2c.ma/> avant le 03/07/2021

Les candidats retenus pour passer l'entretien oral doivent déposer leurs dossiers à l'ENSAM Casablanca sise à 150 AV. NILE SIDI OTHMANE CASABLANCA

**Dossier de candidature :**

- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Directeur de l'ENSAM Casablanca.
- Une autorisation pour participer au concours (pour les fonctionnaires)
- Trois Curriculum vitae.
- Trois copies des diplômes à certifier conformes à l'originale.
- Trois copies du baccalauréat à certifier conformes à l'originale
- Trois copies de la carte d'identité nationale à légaliser.

\* La liste des candidats présélectionnés pour passer le concours, la liste des candidats les mieux classés retenus pour passer l'entretien oral et les résultats classés par ordre de mérite seront publiés sur le site web de l'ENSAM et sur le site web de l'emploi public [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma), cette publication est une convocation.

N.B: tout dossier incomplet sera rejeté. Seules les candidatures déposées sur la plateforme <https://econcours.univh2c.ma/> seront acceptées.

Av. Nile, 150, Grand Casablanca – Maroc Tél.: 212 522 564 222 / 05 22 38 18 22 Fax : 00212 522 562 093  
Web : [www.ensam-casa.ma](http://www.ensam-casa.ma)

N°5402/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle  
De L'Enseignement Supérieur Et De la recherche Scientifique  
Académie régionale d'éducation et de formation Marrakech Safi  
Direction Provinciale de Marrakech  
**LYCEE IBN TAYMIA CENTRE –CPGE-**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
OUVERT SUR OFFRES DE PRIX  
N°: 01/CPGE.IB.TY/2021  
« Séance publique »

Le **jeudi 29 juillet 2021 à dix Heures (10H)**, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Directeur du lycée Ibn Taymia CPGE- Marrakech (Hay Hassan- Marrakech). L'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet: LA PRESTATION DE RESTAURATION COLLECTIVE AU PROFIT DU LYCÉE IBN TAYMIA CENTRE -DES CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES CPGERELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE MARRAKECH EN LOT UNIQUE/

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de Monsieur le Directeur du lycée Ibn Taymia CPGE- Marrakech (Hay Hassan- Marrakech), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 117150.00 (CENT DIX-SEPT MILLE CENT CINQUANTE DIRHAMS).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
**ESTIMATION MINIMALE : 3 905 000.00 (TROIS MILLION NEUF CENT CINQ MILLE DIRHAMS)**

**ESTIMATION MAXIMALE : 7 810 000.00 (SEPT MILLION HUIT CENT DIX MILLE DIRHAMS)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau de Mr le Directeur du lycée Ibn Taymia CPGE- Marrakech, Hay Hassan Marrakech.
- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit en Application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Il est prévu une visite des lieux objet de cet appel d'offres le 14/07/2021 à 10h du matin.

Les échantillons, prototypes, prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres (article 30 paragraphe B du CPS) doivent être déposés dans le bureau de Monsieur le Directeur du lycée Ibn Taymia CPGE- Marrakech (Hay Hassan- Marrakech) au plus tard le 28/07/2021 à 10h du matin.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 12, du règlement de consultation

N°5406/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale et de la formation professionnelle  
De l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
Casablanca – Settat  
Direction provinciale d'El-Jadida

**Avis d'Annulation**

**Le Directeur Provincial d'El Jadida MENFPESRS relevant de l'AREF Casablanca – Settat, Boulevard Ibn Toumert El Jadida 24000, Informe le public que :**

**La Consultation architecturale N° 02J/CA/INV/2021 parue au journal Libération le 11/06/2021 sous le numéro 9340 : est annulée**

N°5403/PA

ROYAUME DU MAROC  
CHU IBN ROCHD



المركز الإستشفائي الجامعي ابن رشد

Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd

المندوبية المغربية  
وزارة الصحة



**AVIS DE VENTE**  
N° 02/2021/CCTD

Le 08 Juillet 2021 à 10 heures, il sera procédé, dans la Salle de Réunion de la Direction du Centre de Consultations et de Traitements de Casablanca à rue Abou Alaâ Zahr Casablanca à LA VENTE DU MATERIEL REFORME DU C.C.T.D (lot unique).

Le dossier de la vente peut être retiré auprès du Service des Approvisionnements et Affaires Générales du Centre de Consultations et de Traitements de Casablanca.

Il est prévu une visite des lieux au C.C.T.D. le 01 Juillet 2021 à 10 heures.

Cette visite sera sanctionnée par un Procès-Verbal signé et cacheté par les concurrents et par le Chef de Service d'Approvisionnements et des Affaires Générales.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Approvisionnements et Affaires Générales du Centre de Consultations et de Traitements Dentaires de Casablanca, sis à rue Abou Alaâ Zahr Casablanca.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Secrétaire de la Directrice du Centre de Consultations et de Traitements Dentaires de Casablanca à l'adresse précitée.
- Soit les remettre au président de la commission de vente au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

N°5404/PA

ROYAUME DU MAROC  
DIRECTION PROVINCIALE DE TANTAN



المندوبية المغربية  
وزارة التربية الوطنية  
والتعليم العالي والبحث العلمي  
إكاديمية إقليمية للتعليم والعلوم  
والتكنولوجيا  
تانتان

DIRECTION PROVINCIALE DE TANTAN

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT**

Il sera procédé au siège de la Direction provinciale de Tantan relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert suivant :

N°:100	OBJETS	CANTONNEMENTS PROVISOIRES EN DIRS	QUALIFICATION	ESTIMATIONS DES COÛTS DES PRESTATIONS TTC EN DIRS	DATE ET HEURES D'OUVERTURE DES PLS
05/AO/INV/2020	Travaux d'agencement et Aménagement de Deux (02) Terrains de Sport aux Écoles Primaires : Al MOUJAHIDINE et BIRZARANE relevant de la DP Tan-Tan/AREF GON	5 000.00	Secteur A / Qualification A5 / Classe 05	359 880.00 Trois Cent Cinquante Neuf Mille Huit Cent Quatre Vingt Dirhs, 00 Centimes	08/07/2021 à 11 H 00

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction provinciale de Tantan relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun, ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction provinciale de Tantan relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation région Guelmim Oued Noun;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°5405/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GENERAL  
D.B.M

AVIS DE LA  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
N° : 23/2021/INDH/PAZ  
Le 12 Juillet 2021 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : Etudes architecturales et suivi des travaux pour la construction d'un centre pour les personnes en situation de l'handicap au Cercle Ouauizerth, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Un million huit cent trente mille dirhams, 00Cts (1.830.000,00 DH HT).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100,101et 102 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail

des marchés publics ;  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;  
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation architecturale.

N° 5410/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GENERAL  
D.B.M

AVIS DE LA  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
N° : 24/2021/INDH/PAZ  
Le 12 Juillet 2021 à 11h, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : Etudes architecturales et suivi des travaux pour :

-Construction de Dar Talib à la C.T R'Fala, Province d'Azilal  
-Construction de Dar Taliba à OuledMaamer à la C.T Tisqui, Province d'Azilal  
-Extension de Dar Talib à la C.T Tanant, Province d'Azilal

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Six cent cinquante mille dirhams, 00 Cts (670.000,00 DH HT).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100,101et 102 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail

chéspublics.gov.ma  
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de :

-Construction de Dar Talib à la C.T R'Fala, Province d'Azilal

Un million quatre cent seize mille sept cent dirhams, 00 Cts (1.416.700,00 DH HT).

-Construction de Dar Taliba à Ouled Maamer à la C.T Tisqui, Province d'Azilal  
Un million quatre cent seize mille sept cent dirhams, 00 Cts (1.416.700,00 DH HT).

-Extension de Dar Talib à la C.T Tanant, Province d'Azilal

Six cent cinquante mille dirhams, 00 Cts (670.000,00 DH HT).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100,101et 102 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail

des marchés publics ;  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation architecturale.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Six cent cinquante mille dirhams, 00 Cts (670.000,00 DH HT).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100,101et 102 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail

N° 5411/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GENERAL  
D.B.M

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° : 27/2021/INDH/PAZ

Le 13 Juillet 2021 à 12h, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux pour : Construction d'un centre pour les personnes en situation de l'Handicap au Cercle Ouauizerth, Province d'Azilal

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Six cent dirhams, 00 Cts ((600,00 DH

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la (somme de : Trente deux mille neuf cent quarante dirhams, 00 Cts (32.940,00 DH

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics

: Les concurrents peuvent

; P Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

; P Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics

P Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du

; Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal

P Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et ; avant l'ouverture des plis

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation

Pour le dossier technique il doit comprendre : une copie légalisée des certificats : de qualification et de classification pour les domaines d'activités

Catégorie	qualification	Activité
4	CQ.1	CQ
4	EG.1	EG

N°5412/PA

عمالة إقليم تارودانت  
دائرة أولاد تايمه  
قهاة مشرع العين  
جماعة تسمى نسنال  
مكتب الموارد البشرية

### إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية

لولوج درجة محدر من الدرجة الثانية السلم 10 برسم سنة 2021

يعلن رئيس المجلس الجماعي لجماعة تسمى نسنال أنه سينظم بمقر الجماعة يوم

الاثنين 12 يوليوز 2021 على الساعة التاسعة صباحا امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة محدر

من الدرجة الثانية السلم 10 برسم سنة 2021، لفائدة المحررين من الدرجة الثالثة السلم 9،

المتوفرين على ست (6) سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة يوم اجتياز الامتحان.

✓ عدد المناصب المتحن بشأنها: منصب واحد(01).

فعلى جميع المرشحين المعنيين المتوفرين على الشروط النظامية المطلوبة لاجتياز

الامتحان، أن يبعثوا بطلباتهم إلى مكتب الموارد البشرية بالجماعة قبل يوم 09 يوليوز 2021.

N°5407/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU LARACHE

### AVIS RECTIFICATIF

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Larache porte à la connaissance des candidats que l'appel d'offres n° 15/DPETLE/lar 2021 du 08/07/2021 A 10 H relatif aux :

Travaux d'aménagement d'une aire de contrôle de la surcharge des poids lourds sur la route reliant la R1A1 à Lahayda  
PROVINCE DE LARACHE

L'estimation du coût des prestations est devenue : TROIS CENT QUATRE VINGT SEIZE MILLE CINQ CENT CINQUANTE NEUF DHS, VINGT CTS (396. 559,20 T T C).

Les pièces justificatives à fournir sont celles exigées par l'article 9 et non 5 du règlement de consultation.

Le reste demeure sans changement.

N°5408/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
إقليم الصويرة  
دائرة الصويرة  
قيادة رركاكة  
جماعة سيدي العروسي  
مكتب الموارد البشرية  
عد 108

### إعلان

عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية لفائدة

موظفي جماعة سيدي العروسي

برسم سنة 2021

يعلن رئيس جماعة سيدي العروسي، للموظفين التابعين للجماعة المرتبين في إطار مساعد تقني من الدرجة الثالثة ومساعد إداري من الدرجة الثالثة المتوفرين على أقميه ستة سنوات (06) من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية 15 يوليوز 2021 تاريخ إجراء الامتحانات الكتابية أنه تقرر تنظيم امتحان الكفاءة المهنية للتقني لدرجتي مساعد تقني من الدرجة الثانية ومساعد إداري من الدرجة الثانية والتي تعزز الجماعة تنظيمها يوم الخميس 15 يوليوز 2021 بمقر جماعة سيدي العروسي على الساعة التاسعة صباح (9h)

يحدد عدد المناصب المتباري بشأنها في حدود 13 في المائة (13%) من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية

فعلى الراغبين في المشاركة التفضل بوضع طلبات ترشيحهم بمكتب تسيير شؤون الموظفين بالجماعة في أجل أقصاه 09 يوليوز 2021 لقبول الترشيح.

N°5409/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GENERAL  
D.B.M  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° : 25/2021/INDH/PAZ  
Le 13 juillet 2021 à 10h , il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture de plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Etudes techniques et suivi des travaux pour la construction d'un centre pour les personnes en situation de l'handicap au Cercle Ouauizerth, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille dirhams, 00 Cts (1.000,00 DH) L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : Quarante huit mille trois cent douze dirhams, 00 Ct (48.312,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent : - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ; - Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ; - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ; - Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation. Dossier technique : 1 : Pour les concurrents installés au Maroc Une copie certifiée conforme à l'original de l'agrément D14- D15 et D16 2 : Pour les concurrents non installés au Maroc Pour les entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique prévu par le règlement de consultation. N° 5413/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GENERAL  
D.B.M  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° : 26/2021/INDH/PAZ  
Le 13 juillet 2021 à 11h, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture de plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Le contrôle technique, l'optimisation des études techniques et le contrôle et suivi des travaux pour : pour construction d'un centre pour les personnes en situation de l'handicap au Cercle Ouauizerth, Province d'Azilal

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq mille cinq cent di-

rhams, 00 Cts (5.500,00 DH). L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent soixante dix sept mille deux cent dirhams, 00 Cts (277.200,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent : - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ; - Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ; - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ; - Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation. Dossier technique : 1 : Pour les concurrents installés au Maroc Une copie certifiée conforme à l'original de l'agrément D14- D15 et D16 2 : Pour les concurrents non installés au Maroc Pour les entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique prévu par le règlement de consultation. N° 5415/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GENERAL  
D.B.M  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° : 29/2021/INDH/PAZ  
Le 14 juillet 2021 à 11h, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture de plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Etudes techniques et suivi des travaux pour : -Construction de Dar Talib à la C.T R'Fala, Province d'Azilal -Construction de Dar Taliba à OuledMaamer à la C.T Tisqui, Province d'Azilal -Extension de Dar Talib à la C.T Tanant, Province d'Azilal

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux Mille cinq cent dirhams, 00 Cts (2.500,00 DH). L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent vingt six mille dirhams, 00 Cts (126.000,00 DH).

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GENERAL  
D.B.M  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° : 28/2021/INDH/PAZ  
Le 14 juillet 2021 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture de plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Le contrôle technique, l'optimisation des études techniques et le contrôle et suivi des travaux pour : -Construction de Dar Talib à la C.T R'Fala, Province d'Azilal -Construction de Dar Taliba à OuledMaamer à la C.T Tisqui, Province d'Azilal -Extension de Dar Talib à la C.T Tanant, Province d'Azilal

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq mille cinq cent di-

rhams, 00 Cts (5.500,00 DH). L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent soixante dix sept mille deux cent dirhams, 00 Cts (277.200,00 DH). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent : - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ; - Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ; - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ; - Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation. Dossier technique : 1 : Pour les concurrents installés au Maroc Une copie certifiée conforme à l'original de l'agrément D14- D15 et D16 2 : Pour les concurrents non installés au Maroc Pour les entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique prévu par le règlement de consultation. N° 5413/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GENERAL  
D.B.M  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° : 29/2021/INDH/PAZ  
Le 14 juillet 2021 à 11h, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture de plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Le contrôle technique, l'optimisation des études techniques et le contrôle et suivi des travaux pour : -Construction de Dar Talib à la C.T R'Fala, Province d'Azilal -Construction de Dar Taliba à OuledMaamer à la C.T Tisqui, Province d'Azilal -Extension de Dar Talib à la C.T Tanant, Province d'Azilal

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux Mille cinq cent dirhams, 00 Cts (2.500,00 DH). L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent vingt six mille dirhams, 00 Cts (126.000,00 DH).

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GENERAL  
D.B.M  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° : 29/2021/INDH/PAZ  
Le 14 juillet 2021 à 11h, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture de plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Le contrôle technique, l'optimisation des études techniques et le contrôle et suivi des travaux pour : -Construction de Dar Talib à la C.T R'Fala, Province d'Azilal -Construction de Dar Taliba à OuledMaamer à la C.T Tisqui, Province d'Azilal -Extension de Dar Talib à la C.T Tanant, Province d'Azilal

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux Mille cinq cent dirhams, 00 Cts (2.500,00 DH). L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent vingt six mille dirhams, 00 Cts (126.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent : - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ; - Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ; - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ; - Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement

de consultation.  
N° 5416/PA  
K S R TRANS SARL  
I-Aux termes d'un acte SSP en date du 04/06/2021, il a été établi les statuts d'une S.A.R.L, dont les caractéristiques sont les suivantes : - DENOMINATION : K S R TRANS SARL - OBJET SOCIAL : La Société a pour objet, tant au Maroc qu'à l'étranger : • ENTREPRENEUR DE TRANSPORT DE MARCHANDISES NATIONAL ET INTERNATIONAL POUR LE COMPTE D'AUTRUI. - SIEGE SOCIAL : Angle Bd Palestine Et Houria Kissariat Ahrabar 2ème Etage Appart N° 3 El Alia Mohammedia -CAPITAL SOCIAL : 100 000,00 DH divisé en Mille (1000) parts sociales de 100 dhs Chacune, attribuées à - Mr ES-SEMAALI NAJIB (500 Parts) - EL KABRANE ABDEN-

NAJI (500 Parts) -GERANCE : La société est gérée par Mr ES-SEMAALI NAJIB -EXERCICE SOCIAL: du 1er janvier au 31 décembre -DUREE : 99 ans à partir de la date d'immatriculation au registre de commerce II- Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat greffe du Tribunal de Premier instance de MOHAMMEDIA le 14/06/2021, sous le n°1523 N° 5417/PA

FIDURAM CONSEILS SARL AU Au terme d'un PV de l'AGE du 19-05-2021, le gérant de la société sise à Casa N° 23 Bd la Gironde Résid 2000 Esc A 2ème Etg N° 6, décide l'adjonction à son objet social de la profession Comptable Agréé. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casa le 07-06-2021 sous le N° 781495. N° 5418/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAROUJANNT  
CERCLE OUL'D BERHIL  
CAIDAT EL FAID  
CT EL FAID

**AVIS DE DEPOT**

**Le président de la commune territorial D'EL FAID Annonce au Public que Le Project du plan d'aménagement du centre de la commune EL FAID ainsi que son règlement est dépose auprès du siège de la commune EL FAID pour l'enquête publique dans une période d'un mois entre le :27 juin 2021 et le 27 juillet 2021 .**

**Aussi il est Porté à la connaissance du public qu'un dossier et un Registre seront a la portée du public après du bureau technique au siège de la commune pour porter leurs observations pendant les horaires du travail.**

N°5419/PA

**OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITÉ ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)  
Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DU NORD**

**Sous-traitance du transport du personnel des stations Hachef, Charf El Akab et M'harhar relevant du secteur de production de l'ONEE-BRANCHE EAU à Tanger**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT - N°59DR9/CE/SPN1/2021  
Séance publique**

**Avis rectificatif N°1**

Il est porté à la connaissance des Sociétés intéressées par l'appel d'offres cité ci-dessus, que les éléments suivants sont ajoutés à l'avis d'appel d'offres:

✓ **Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :**

Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Mellilla, Castilla, Tanger.  
- Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

✓ **L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.**

✓ **L'ouverture des plis aura lieu en séance publique.**


✓ **La mention « Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics. » est remplacée par la mention :**

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents prière de contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau

✓ - Adresse : sise 6, Rue Mellilla, Castilla, à Tanger

Téléphone : 05- 39 - 32 - 85 - 18/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71 Email : [fferrasi@onee.ma](mailto:fferrasi@onee.ma) - [fboujjida@onee.ma](mailto:fboujjida@onee.ma)

N°5420/PC

Royaume du Maroc  
  
 Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle  
 De l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche Scientifique  
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
 Région de Marrakech Safi  
 Direction provinciale de Chichaoua

---

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
 OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
 N° : 13/2021/CH/FCT  
 « Séance publique »

---

Le 09 juillet 2021 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial du MENFPESRS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : l'achat de matières et fournitures d'enseignement et pièces de rechange pour les établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale de CHICHAOUA, AREF-MS. (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **5 000.00 dirhams (Cinq Mille Dirhams)**.

L'estimation des coûts des fournitures est fixée à la somme de : **294 670.74 dirhams (Deux Cent Quatre-Vingt-quatorze Mille Six Cent Soixante-Dix Dirhams Soixante-Quatorze Centimes)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :


- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA;
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

\*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

N°5421/PA

Royaume du Maroc  
  
 Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle  
 De l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche Scientifique  
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
 Région de Marrakech Safi  
 Direction provinciale de Chichaoua

---

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
 OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
 N° : 14/2021/CH/FCT  
 « Séance publique »

---

Le 09 juillet 2021 à 11 :00 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial du MENFPESRS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : l'achat de fournitures de bureau, de reprographie et informatique pour la Direction Provinciale De Chichaoua et ses établissements scolaires. (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **10 000.00 dirhams (Dix Mille Dirhams)**.

L'estimation des coûts des fournitures est fixée à la somme de : **603 899.58 dirhams (Six Cent Trois Mille Huit Cent Quatre-Vingt-Dix-Neuf Dirhams Cinquante-Huit Centimes)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :


- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA;
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

\*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

N°5422/PA

  
 المملكة المغربية  
 وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي  
 ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵖⴻⵔⴰⵏⵜ  
 ⵜⴰⵏⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵖⴻⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵏⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵖⴻⵔⴰⵏⵜ

**MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA  
 FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT  
 SUPÉRIEURE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
**ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION  
 DE LA REGION DE L'ORIENTAL**  
**DIRECTION PROVINCIALE D'Oujda ANGAD**  
**LYCEE QUALIFIANT OMAR IBN ABDELAZIZ**  
**CPGE Oujda**

**AVIS RECTIFICATIF DEL'AOO N° 01/CPGEO/2021**

Il s'agit de l'avis d'appel d'offres ouvert n° : 01/CPGEO/ 2021 : relatif à l'Achat de denrées alimentaires destinées à l'internat des classes préparatoires aux grandes écoles du lycée qualifiant OMAR IBN ABDELAZIZ-(CPGE) Oujda relevant de la Direction Provinciale d'Oujda Angad – Académie régionale d'éducation et de formation région de l'oriental en 7 lots séparés

–publié dans le journal libération du 01/06/2021 Sous N° 9331 page 17 Annonces.

Larectification Comme suit :

Ouverture des plis Mercredi 30/06/2021 au lieu de Vendredi 25/06/2021

Le reste inchangé

N°5424/PA

Royaume du Maroc  
  
 Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle  
 De l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche Scientifique  
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
 Région de Marrakech Safi  
 Direction provinciale de Chichaoua

---

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
 OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
 N° : 15/2021/CH/FCT  
 « Séance publique »

---

Le 09 juillet 2021 à 15 :00 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial du MENFPESRS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi – CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : l'achat de produits d'hygiène et de désinfection pour les établissements scolaires relevant de la DIRECTION PROVINCIALE DE CHICHAOUA, AREF –MS. (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **2 000.00 dirhams (Deux Mille Dirhams)**.

L'estimation des coûts des fournitures est fixée à la somme de : **92 622.96 dirhams (Quatre-Vingt-Deux Mille Six Cent Vingt-Deux Dirhams Quatre-Vingt-Neuf Centimes)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA;
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

\*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

N°5423/PA

STE « MODE STUDIO »  
I) Suite aux délibérations de l'A.G.E du 27.05.2021 de la société « MODE STUDIO FES » SARL, au capital de 2.000.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, C/O « TEXNORD » Zone Industrielle Dokkarat, il a été décidé :

\* Augmentation du capital social de la société de 700.000,00 DHS, pour le porter de 2.000.000,00 DHS à 2.700.000,00 DHS, par la création de 7 000 parts sociales nouvelles de nominal de 100,00 DHS, chacune à libérer du quart à la souscription, et ceci par incorporation des comptes courants d'associés.

II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 14.06.2021, sous le n° de dépôt 2840/2021, et le RC n° 22 867.

LE GERANT

N° 5433/PA

AK LIFT

I- Au terme d'un acte sous-seing privé en date du 20/04/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivants :  
Objet: la société a pour objet directement: - Import et export marchand ou intermédiaire effectuant\*  
Dénomination : « AK LIFT » -Siège : 26 AV MERS SULTAN ETG 1 APT 3 Casablanca. -Durée : 99 ans. -Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisés en 1000 parts de 100,00 DHS répartie comme suite: - Mr ABDERRAZZAK ATIF: 1000 PARTS, -Gé-

rance : La société est Gérée Et Administrée par : Mr ABDERRAZZAK ATIF pour une durée illimitée. - Année sociale : 1er janvier au 31 décembre. II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca sous N° 780384 en date du 31/05/2021, Inscription : la société est inscrite au registre de commerce à Casablanca sous le n° 504767.Pour extrait et mention gérance  
N° 5434/PA

BELMADANI  
EQUPEMENT

I- Au terme d'un acte sous-seing privé en date du 18/05/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivants :  
Objet: la société a pour objet directement: - Import et export marchand ou intermédiaire effectuant\*  
Dénomination : « BELMADANI EQUPEMENT » -Siège : 26 AV MERS SULTAN ETG 1 APT 3 Casablanca. -Durée : 99 ans. -Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisés en 1000 parts de 100,00 DHS répartie comme suite: - Mr HICHAM FTAH: 1000 PARTS, -Gérance : La société est Gérée Et Administrée par : Mr HICHAM FTAH pour une durée illimitée. -Année sociale : 1er janvier au 31 décembre. II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca sous N° 780551 en date du 01/06/2021, Inscription : la société est inscrite au registre de commerce à Cas-

ablanca sous le n° 504893.Pour extrait et mention gérance  
N° 5435/PA

CABINET AL ISTICHA-  
RYA CONSULTING -  
SARL-BOUZNICA  
Tél /Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.  
«REDOSA  
CAR»S.A.R.L.A.U  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE  
AU CAPITAL  
DE 100 000.00 DH  
SIEGE SOCIAL:  
CITE OTHMANE N°04  
BOUZNICA  
RC: 4801 IF: 20770952

AU siège social : CITE OTHMANE N°04 BOUZNICA, l'associé unique de la société à responsabilité limitée D'associé unique «REDOSA CAR» SARL AU. A décide ce qui suit :  
Démission de la gérance et nomination d'un nouveau gérant;  
L'assemblée générale accepte la démission de Mme. JAMILA BOUKHLIJA, de nationalité MAROCAINE, né le 18/01/1994 à BOUZNICA, Titulaire de la CIN N°TK20166, demeurant à N°123 RUE ESSAADA CITE OTHMANE BOUZNICA, de sa fonction gérante de la société « REDOSA CAR » SARL AU et nomme MR REDOUANE BOUKHLIJA un nouveau gérant de la société .  
Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal 1ere instance DE BENSLIMANE sous le N°338 RC N°4801

N° 5436/PA



Caisse Nationale de Sécurité Sociale

Direction Régionale de l'Orient

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 03/2021

(Séance publique)

Le vendredi 09 Juillet 2021 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Régionale CNSS – de l'Orient sise : Boulevard Echouhada Oujda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix n° 03/2021 concernant l'Achat du consommable informatique et fourniture de bureau au profit de la Direction Régionale de l'Orient et les agences qui lui sont rattachées en deux (02) lot distincts :

- Lot N° 1 : Fournitures de Bureau

- Lot N° 2 : Fournitures Informatiques

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Direction Régionale CNSS – de l'Orient - Division Ressources, Bureau des Moyens Généraux, sis : Boulevard Echouhada Oujda, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse électronique suivante [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à :

- Lot N° 1 : Fournitures de Bureau : 1.500,00 Dhs (Mille Cinq Cent Dirhams)

- Lot N° 2 : Fournitures Informatiques : 1.500,00 Dhs (Mille Cinq Cent Dirhams)

L'estimation des coûts est arrêtée à :

-Lot N° 1 : 258 254,00 Dhs (Deux cent cinquante huit mille Deux cent cinquante quatre Dirhams)

-Lot N° 2 : 237 978,00 Dhs (Deux cent trente sept mille neuf cent soixante dix huit dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 à 29 et 31 du décret relatif aux marchés publics de la CNSS du 09 Novembre 2016.

Les concurrents peuvent déposer leurs offres :

-soit sur le site [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

-soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

-soit les déposer contre récépissé au bureau du président de la Direction Régionale

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article 03 du règlement de la consultation.

Les échantillons ou autres documents techniques exigés par le dossier d'Appel d'Offres doivent être déposés dans les bureaux sus-indiqués au plus tard le 08 juillet 2021 Avant 12h00mn (Heure limite pour le dépôt des échantillons ou autres).

N°5430/PA



Caisse Nationale de Sécurité Sociale

Direction Régionale de l'Orient

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 05/2021

(Séance publique)

Le Vendredi 09 Juillet 2021 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Régionale CNSS – de l'Orient sise : Boulevard Echouhada Oujda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix n° 05/2021 concernant Travaux de peinture en interne et externe à l'agence Nador relevant de la Direction Régionale de l'Orient en UN (01) lot unique :

- Lot (Unique) : Travaux de peinture en interne et externe à l'agence Nador relevant de la Direction Régionale de l'Orient

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Direction Régionale CNSS – de l'Orient - Division Ressources, Bureau des Moyens Généraux, sis : Boulevard Echouhada Oujda, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse électronique suivante [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à :

- Lot (Unique) : travaux de peinture en interne et externe de l'agence Nador: 3000.00 Dhs (Trois Mille dirhams et Zéro Cts)

L'estimation des coûts est arrêtée à :

-Lot (Unique) : 100 000.00 Dhs (cent mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 à 29 et 31 du décret relatif aux marchés publics de la CNSS du 09 Novembre 2016.

Les concurrents peuvent déposer leurs offres :

-soit sur le site [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

-soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

-soit les déposer contre récépissé au bureau du président de la Direction Régionale

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article 03 du règlement de la consultation.

Les documents techniques exigés par le dossier d'Appel d'Offres doivent être déposés dans les bureaux sus-indiqués au plus tard le 08 juillet 2021 Avant 12h00mn (Heure limite pour le dépôt des documents techniques ou autres).

N°5432/PA



Caisse Nationale de Sécurité Sociale

Direction Régionale de l'Orient

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 04/2021

(Séance publique)

Le Vendredi 09 Juillet 2021 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Régionale CNSS – de l'Orient sise : Boulevard Echouhada Oujda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix n° 04/2021 concernant l'Acquisition des Bureaux complets et fauteuils pour la Direction Régionale de l'Orient et les agences qui lui sont rattachées en UN (01) lot unique :

- Lot (Unique) : Acquisition des bureaux complets et fauteuils pour la Direction Régionale de l'Orient et Agences rattachées

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Direction Régionale CNSS – de l'Orient - Division Ressources, Bureau des Moyens Généraux, sis : Boulevard Echouhada Oujda, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse électronique suivante [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à :

- Lot (Unique) : Acquisition des bureaux et fauteuils: 3000.00 Dhs (Trois Mille dirhams et Zéro Cts)

L'estimation des coûts est arrêtée à :

-Lot (Unique) : 220.000.00 Dhs (Deux cent vingt mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 à 29 et 31 du décret relatif aux marchés publics de la CNSS du 09 Novembre 2016.

Les concurrents peuvent déposer leurs offres :

-soit sur le site [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

-soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

-soit les déposer contre récépissé au bureau du président de la Direction Régionale

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article 03 du règlement de la consultation.

Les documents techniques et les prospectus exigés par le dossier d'Appel d'Offres doivent être déposés dans les bureaux sus-indiqués au plus tard le 08 juillet 2021 Avant 12h00mn (Heure limite pour le dépôt des documents techniques ou autres).

N°5431/PA



Association de l'Enfance Handicapée  
Au service des personnes handicapées de la région Souss-Massa  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Il sera procédé dans la salle de réunion du centre socio-éducatif pour enfants handicapés à Dchiera à l'ouverture des appels d'offres suivant le Mercredi 07 juillet 2021 à : 09h30

• 09h30: Equipement et installation de restaurant, lot N°01/AEH-INDH/2020, la caution, 30 000.00dhs et l'estimation du coût de la prestation s'éleve à 850 000.00 HT.

• 11h00: Equipement et installation pressing, lot N°02/AEH-INDH/2020, la caution, 30 000.00dhs et l'estimation du cout de la prestation s'éleve à 970 000.00 HT

Le dossier des appels d'offres peuvent être retiré du siège de l'Association de l'Enfance Handicapée École Fatima el Firhya QI 80000 Agadir Ou téléchargé du site web de l'association: [http : www.aeh.ma](http://www.aeh.ma)

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux articles règlementant les marchés publics et à l'article 7 du Règlement de consultation.

Les plis d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'association, contre accusé de réception, soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception, soit remis au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

N° 5439/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement

Supérieur et de la Recherche Scientifique  
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT

DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI BENNOUR

AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE

N° : CA/01/SB/2021

Le 13/07/2021 à 11H00, il sera procédé, au siège de la direction provinciale de Sidi Bennour, l'ouverture des plis relatifs aux : LES ETUDES ARCHITECTURALES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 18 (DIX HUIT) ESPACES D'ENSEIGNEMENT PRES-

COLAIRE AUX COMMUNES TERRITORIALES SUIVANTES :

Deux espaces préscolaire

(02) à la commune Sidi Bennour – Trois espaces préscolaire

(03) à la commune Jabria – Trois espaces préscolaire

(03) à la commune El Oualidia – Trois espaces

préscolaire (03) à la commune Saniat Berguig – Deux

espaces préscolaire (02) à la commune Gharbia – Deux

espaces préscolaire (02) à la commune BniTisiris – Un espace

préscolaire (01) à la commune Lagnadra – Un

espace préscolaire (01) à la commune Mtal – Un

espace préscolaire (01) à la commune Ouled Sbita , relevant de la PROVINCE DE SIDIBENNOUR.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés de la direction provin-

ciale du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, service des affaires administratives et financières

Province de Sidi Bennour, il peut être également téléchargé à partir du portail

des marchés de l'état [ww.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le budget prévisionnel maximum, pour l'exécution des travaux à réaliser est de :

5 000 000.00 Dhs TTC (Cinq million dirhams Hors

Taxe)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions

des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 du 08

jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bu-

reau du service des affaires administratives et financières et constructions et équipement et patrimoine à la direction provinciale de SIDI BENNOUR.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la direction provinciale à l'adresse précitée.

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit les envoyer par courrier électronique au portail des marchés publics :

[https:// www.marchespublics.gov.ma](https://www.marchespublics.gov.ma)

Une visite des lieux aura lieu le 28/06/2021 à 11H00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation architecturale.

N° 5440/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA.

**Avis d'Appel d'Offre Ouvert N° 19/2021**

Le 15/07/2021 à 10 h30, il sera procéder dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix pour :

ACHAT ET INSTALLATION DES DISPOSITIFS DE RETENUE SUR LA RN 6 ENTRE PK 256+000 ET PK 313+000 , LA RR 508 ENTRE PK 39+000 ET PK 44+000, LA RP 5407 ENTRE PK 16+000 ET PK 38+000 , LA RP 5409 ENTRE PK 0+000 ET PK 25+000 .PROVINCE DE TAZA

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(30 000,00) Trente Mille Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par la Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : **2 163 600,00 dhs) Deux Million Cent Soixante Trois Mille Six Cent Dirhams .**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précitée
- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le bureau du Secrétariat de la DPETLE de Taza.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au Début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**Pour le dossier technique :**  
**Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification suivant:

Secteur	Qualification	Classe	
X	Signalisation et équipements de sécurité	X.2 -Travaux de signalisation horizontale	2

Pour les Entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 9 du règlement de consultation

N°5437/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA.

**Avis d'Appel d'Offre Ouvert N° 20/2021**

Le 15/07/2021 à 11 h, il sera procéder dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix pour :

ACHAT ET INSTALLATION DES DISPOSITIFS DE RETENUE SUR LA RN 29 ENTRE PK 98+000 ET PK 119+000 , LA RR 508 ENTRE PK 100+000 ET PK 115+000, LA RP 5420 ENTRE PK 15+000 ET PK 36+000 , LA RP 5414 ENTRE PK 0+000 ET PK 10+000 , LA RP 5419 ENTRE PK 0+000 ET PK 17+000 .PROVINCE DE TAZA

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(30 000,00) Trente Mille Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par la Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : **2 176 800,00 dhs) Deux Million Cent Soixante Seize Mille Huit Cent Dirhams.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précitée
- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le bureau du Secrétariat de la DPETLE de Taza.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au Début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**Pour le dossier technique :**  
**Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification suivant:

Secteur	Qualification	Classe	
X	Signalisation et équipements de sécurité	X.2 -Travaux de signalisation horizontale	2

Pour les Entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 9 du règlement de consultation

N°5438/PA

« SOCIÉTÉ FASSIE DE BOIS ET MENUISERIE »  
« SOFABEME »

I) Suite aux délibérations de l'A.G.O du 24.05.2021 de la « SOCIÉTÉ FASSIE DE BOIS ET MENUISERIE » par abréviation « SOFABEME » SARL, au capital de 10.200.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, Lot 51 Lotissement Annamae Quartier Industriel Bensouda. Il a été décidé :

\* Le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes Sté « CHIZAUDITING » Représentée par Mr. SLAOUI Iz-El Arab, pour une durée de 3 ans.

II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 14/06/2021 sous le n° de dépôt 2857/2021, et le RC n° 18755.

LE GERANT

N° 5441/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PRÉFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL  
CONSEIL PRÉFECTORAL  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 06/2021/BP

Le 15 Juillet à 10Heures, il sera procédé, dans le bureau du président du conseil préfectoral d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet : Etudes techniques et suivi du projet d'aménagement des espaces verts et d'installation du système de gouttes à gouttes sur la voie de l'Aéroport, Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès du Service des Affaires Financières et du Patrimoine – Bureau des marchés du conseil préfectoral d'Inezgane - Ait Melloul, il peut également être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 3.000,00 Dhs (Trois mille dirhams)

- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à: 108.000,00 Dhs TTC (Cent huit mille dirhams toutes taxes comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:  
- Soit déposer contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre du Service des Affaires Financières et du Patrimoine – Bureau des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N° 5442/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**  
**PROVINCE DE KHÉNIFRA**

**ANNEE BUDGETAIRE 2021**

Le programme prévisionnel complémentaire des marchés que le Gouverneur de la Province de Khénifra envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant :

**I – INDH**

**CONSULTATIONS ARCHITECTURALES**

Objet	Lieux d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné
- Etudes architecturales et suivi des travaux de construction de dar El Oumouma au centre Ouaoumana	Centre Ouaoumana	Consultation architecturale	Mai - Juillet 2021	Service des marchés / DBM
- Etudes architecturales et suivi des travaux de construction du centre d'hémodialyse au sein du centre Hospitalier Provincial de Khénifra	Ville de Khénifra	Consultation architecturale	Juin - Août 2021	Service des marchés / DBM

**TRAVAUX**

Type de travaux	Objet des travaux	Lieux d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur
* Construction	- Construction de dar El Oumouma au centre Ouaoumana	Centre Ouaoumana	Appel d'offres ouvert	Juin – Août 2021	Service des marchés / DBM	Non
	- Construction du centre d'hémodialyse au sein du centre Hospitalier Provincial de Khénifra	Ville de Khénifra	Appel d'offres ouvert	Juillet - Septembre 2021	Service des marchés / DBM	Non
	- Complément de construction d'un centre multifonction pour la femme en situation de précarité au centre de Moulay Bouazza	Centre Moulay Bouazza	Appel d'offres ouvert	Juin - Août 2021	Service des marchés / DBM	Non
* Aménagement	Aménagement de dar Talib et Taliba au centre Kerrouchen	Centre Kerrouchen	Appel d'offres ouvert	Juin - Juillet 2021	Service des marchés / DBM	Oui
	Aménagement de dar Talib et Taliba au centre Oum Rabia	Centre Oum Rabia	Appel d'offres ouvert	Juin - Juillet 2021	Service des marchés / DBM	Oui
	Aménagement de dar Taliba au centre Lehri	Centre Lehri	Appel d'offres ouvert	Juin - Juillet 2021	Service des marchés / DBM	Oui
	Aménagement de dar Taliba au centre Ouaoumana	Centre Ouaoumana	Appel d'offres ouvert	Juin - Juillet 2021	Service des marchés / DBM	Oui

**EQUIPEMENT**

Type de fournitures	Objet des fournitures	Lieux de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur
* Equipement	- Achat, installation et mise en service de quatre générateurs d'hémodialyse et deux appareils de désinfection pour le centre d'hémodialyse de Khénifra	Ville de Khénifra	Appel d'offres ouvert	Mai - Juillet 2021	Service des marchés / DBM	Non
	- Equipement du centre de formation et d'orientation des jeunes à M'Rirt	Ville de M'Rirt	Appel d'offres ouvert	Juin - Juillet 2021	Service des marchés / DBM	Non
	- Equipement du centre d'hémodialyse à la ville de m'ritt	Ville de M'Rirt	Appel d'offres ouvert	Juin - Août 2021	Service des marchés / DBM	Oui
	- Equipement de dar attaliba au centre Sebti Ait Rahou	Centre Sebti Ait Rahou	Appel d'offres ouvert	Juin - Août 2021	Service des marchés / DBM	Oui

**II / BG :**

**CONSULTATIONS ARCHITECTURALES**

Objet	Lieux d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné
- Etude architecturale et suivi des travaux de construction du logement administratif affecté au Caïd Ait Ishaq au centre Ait Ishaq	Centre Ait Ishaq	Consultation architecturale	Juin - Juillet 2021	Service des marchés / DBM
- Etude architecturale et suivi des travaux d'aménagement et d'installation du siège de la Province de Khénifra	Ville de Khénifra	Consultation architecturale	Juin - Juillet 2021	Service des marchés / DBM

**TRAVAUX**

Type de travaux	Objet des travaux	Lieux d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur
* Travaux	- Construction du logement administratif affecté au Caïd Ait Ishaq au centre Ait Ishaq	Centre Ait Ishaq	Appel d'offres ouvert	Juillet – Août 2021	Service des marchés / DBM	Non
* Aménagement et installation	- Aménagement et installation du siège de la Province de Khénifra	Siège de la Province de Khénifra	Appel d'offres ouvert	Juillet – Août 2021	Service des marchés / DBM	Non

N°5443/PA

Société : G.RANCO LONGHI SPA  
Sise à VIALE DEL LA-VORO N. 6/8, 24058 ROMANO DI LOMBARDIA (BG) Italie  
Capital Social 1.800.000,00 Euro  
Enregistré à la C.C.I.A.A. de BERGAMO - REA N. VA - 313227  
Identifiant Fiscale: 02659930164  
AVIS DE DISSOLUTION DE LONGHI SUCCURSALE MAROC

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire réuni en date 30/Avril 2021 il a été approuvé à l'unanimité ce qui suit :  
- Dissolution de la succursale  
- Désignation du Liquidateur Madame GENESIO Marina et assignation des pouvoirs  
- Désignation du siège de la liquidation au siège social  
- Publications  
Le dépôt légal a été effectué auprès du Secrétariat Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 14 Juin 2021 sous le numéro 782571.

N° 5447/PA

CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA  
Tel/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.  
Constitution.  
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/06/2021, il a été établi les statuts d'une société, dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Dénomination : " OUMOU PROMO" S.A.R.L. AU  
Siège Social : 5 BD ABDEL- LAH BEN YASSINE IMM BELLEDONE ETG 5 N°5 CASABLANCA.  
Associé unique :  
-Mr.YOUSSEF ERROGUI apporteur en numéraire 100 000,00 dhs soit 1000 parts Sociales  
Objet :  
- PROMOTION IMMOBILIERE  
Durée : 99 ans.  
Capital social : 100.000,00 DHS.  
Gérance : la société est

gérée par : Mr. YOUSSEF ERROGUI.  
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de Commerce de CASABLANCA sous le N°5066671. N° 5448/PA

CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZNIKA  
Tel/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.  
Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03/06/2021, il a été établi les statuts d'une Société, dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Dénomination : " QUOTOF" S.A.R.L. AU  
Siège Social : 5 BD ABDEL- LAH BEN YASSINE IMM BELLEDONE ETG 5 N°5 CASABLANCA.  
Associé unique :  
-Mr.BRAHIM AGUE- DACH apporteur en numéraire 500 000,00 dhs soit 5000 parts Sociales  
Objet :  
- TRAVAUX DIVERS ET LOCATION D'ENJINS  
- NEGOCE.  
- TOUS DE TRAVAUX D'IMPRESSON.  
- TRAVAUX D'ENTRE- TIEN ET DE MAINTENANCE DE MOBILIER DES MACHINES ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE  
- TRAVAUX DE MOBILIER  
- TRAVAUX DIVERS ET BATIMENT DE TOUS CORPS D'ETAT  
- PRESTATION D'ENTRE- TIEN ET DE NETOYAGE DES LOCAUX  
- TRAVAUX D'ASSAINIS- SEMENT  
- AMMENAGEMENT DES ESPACES VERS.  
- IMPORT EXPORT  
Durée : 99 ans.  
Capital social : 500.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. BRAHIM AGUEDACH.  
Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de Commerce de CASABLANCA sous le N°506669. N° 5449/PA

OM EVENT SARL RC N° 271655  
Aux termes du PV extraor- dinaire du 18/03/2021, il a été décidé :  
\* La cession de 450 parts sociales A 100 DHS chacune de la société \*\*OM COM \*\* sarlau A Mr EL AZZOUZI HICHAM ET la cession de 50 parts sociales A 100 DHS chacune de Madame LOUBNA TAHRI A Mr EL AZ- ZOUZI HICHAM-La cession de 500 parts sociales A 100 DHS chacune de la société \*\*OM COM \*\* sarl A Mr ADIL CHAFIQI

\* La démission de Mr EL AZZOUZI HICHAM de sa fonction de gérant unique et la nomination de Mr ADIL CHAFIQI comme gérant unique de la société pour une durée illimitée.  
\* La Modification des articles 6 et 7 des statuts .  
\* Le transfert du siège social de la société à compter du 15/03/2021 de l'adresse « 167 BD ABDELMOUMEN RESIDENCE AL YAMA- MAMA (A) 1er ETAGE N°2-CASABLANCA-» à la nouvelle adresse :  
« 5 Angle Boulevard Zerkouni et Rue Soula- mane Azmi (ex Rue Ge- nève) résidence la Tourette Quartier des Hopitaux 7 eme etage - Bureau N°20 Casablanca »  
\* le changement de l'acti- vité commerciale de la so- ciété de \*\* Marchand effectuant Import et Export de tous les produits de communication et de l'Événementiel\*\* à la nouvelle activité\*\*Conseil en Marke- ting, communication et événementiel sous toutes leurs formes, Négoce, Im- port et export et distribu- tion en général\*\*

\* L'approbation des nou- veaux statuts de la dite so- ciété.  
\*Le dépôt légal a été effec- tué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 14/06/2021 sous n°782490. N° 5450/PA

JOY JOAILLERIE SARL  
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31/05/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL :  
\* Dénomination : JOY JOAILLERIE SARL  
\* Objet :  
- Import et export sous toutes ses formes .  
\*Siège Social : 61 AV LALLA YACOUT ANGLE MUSTAPHA EL MAANI

1 ER ETAGE N°56 CEN- TRE RIAD -CASA- BLANCA-  
\*Durée : 99 ans.  
\*Capital : 20.000,00 dhs, di- visé en 200 parts sociales de 100,00 dhs chacune .  
\*Gérance : la société est gérée par Mme NAJIBA YANBOUE BENNANI pour une durée illimitée.  
\*Associés : Mme BENNANI NADA 180  
Parts numérotées de 1 à 180

Mme NAJIBA YAN- BOUE BENNANI 20 Parts numérotées de 181 à 200  
\*Année Sociale : du 1er jan- vier au 31 décembre de chaque année  
\*l'immatriculation au regis- tre de commerce a été effec- tuée au greffe du tribunal de commerce de Casa- blanca le 14/06/2021 sous le numéro 782438. N° 5451/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration  
Direction des Domaines de l'Etat  
Direction Régionale à Rabat

ROYAUME DU MAROC  
وزارة الاقتصاد والمالية وإصلاح الإدارة  
مديرية أملاك الدولة  
Rabat

**AVIS RECTIFICATIF APPEL D'OFFRES OUVERT N° 07/DRDE-RBT/2021**

Le Directeur Régional des Domaines de l'Etat de Rabat informe le public et les concurrents intéressés que la séance publique d'ouverture des plis de l'appel d'offres n°07/DRDE-RBT/2021 concernant : **la maintenance complète (pièces et main d'œuvre) de deux ascenseurs de personnes de marque THYSSENKRUPP installés à l'immeuble domanial n° 381 sis 27 Avenue Allal Ben Abdellah à Rabat (lot unique)**, publié au portail des marchés publics le 14 juin 2021 et aux journaux suivants :

- RISSALAT AL OUMA du 15 juin 2021 n°11851
- LIBERATION du 16 juin 2021 n° 9344

prévu initialement le **07 juillet 2021 à 10h**, a été reportée au **09 juillet 2021 à 10h**.

Le reste de l'avis d'appel d'offres est sans changement. N°5444/PA

المملكة المغربية  
Royaume du Maroc  
وزارة الزراعة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
قطاع المياه والغابات  
Département des Eaux et Forêts  
المديرية الجهوية للمياه والغابات وحماية التصحر بالجنوب الكبير  
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Haut Atlas  
المديرية الإقليمية للمياه والغابات وحماية التصحر بالشمالية  
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02 CH/2021/DPEFLCD.ES**

**-SEANCE PUBLIQUE-**

Le 13/07/2021, à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert concernant les **Amodiations de droit de chasse dans la Province d'Essaouira réparties en trois lots** comme suit :

Numéro du lot	Nom du lot	Superficie en ha	Commune rurale
1	Takate	2 800 ha	Takate, Sidi Aïssa Regraguagui et Leguedadra
2	Talmest	2 670 ha	Talmest et Sidi Abdeljalil
3	Timzguida Ou Ftas	1958 ha	Timzguida Ou Ftas

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au **Bureau de Chasse** de la Direction Provinciale des Eaux Et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira.

Le cautionnement provisoire est fixé à : **cinq mille dirhams, (5000,00 Dhs) Par lot.**

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de chasse de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions réglementaires en la matière citées dans l'article 05 du cahier des prescriptions spéciales. N°5445/PA

المملكة المغربية  
ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
الوزارة الوطنية للتعليم العالي والتكوين المهني والبحث العلمي  
مديرية التعليم العالي والتكوين المهني والبحث العلمي  
سجدي افني

**-AVIS MODIFICATIF-**

Le Directeur provincial du ministère de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de Sidi Ifni, porte à la connaissance du public et des concurrents intéressés par l'**AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° : 03/2021/CA-IFNI**

pour objet: **ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LYCEE QUALIFIAINT A LA COMMUNE RURALE ANFEG, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELMIM OUED NOUN.**

**QU' Une visite de lieu est prévue le lundi 21 juin 2021 à 12:00, à l'école communautaire Anfeg commune Anfeg. Province Sidi Ifni.**

N°5446/PA

Dissolution Anticipée  
STE KOZEN BIJUTERI  
SANAYI VE TICARET  
LTD STI » S.A.R.L RC

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2021 de la STE « KOZEN BIJUTERI SANAYI VE TICARET LTD STI » S.A.R.L. Les associés ont décidé la :

Dissolution anticipée de la société.  
Nomination de Madame SIHAM EL OUARI comme liquidateur.  
Le dépôt légal a été effectué au registre du commerce du tribunal de commerce de Casablanca en Date du 08 juin 2021. Sous le numéro 781738.

Pour extrait et mention  
La gérance

N° 5452/PA

Société COMPTA JOUR  
SARL

AVIS DE CONSTITUTION  
Aux termes d'un acte S.S.P. enregistré à Marrakech le 22/03/2021, il a été constitué une société SARL à AU ayant les caractéristiques suivantes :

1) Dénomination : BUSNISS CENTER CONFIDENCE.  
2) Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00 dhs.

3) Siège social : 314, Résidence Ali, Imm B 2ème étage Apt A4 Camp El Ghoul Guéliz-Marrakech.  
4) Objet : ETABLISSEMENT COMMERCIAL ET INDUSTRIEL (loueur D).

5) Gérance : Monsieur NOUREDDINE GAYNOU est désigné gérant de la dite société pour une durée illimitée.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech, RC N° 114673.

N° 5453/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'EL JADIDA  
SECRETARIAT GENERAL  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
n°12/2021/INDH

Le Vendredi 09 juillet 2021 à 10 :00 heures, Il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Gouverneur de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix relatifs à l'Acquisition des manuels et fournitures scolaires des élèves de la Province d'El Jadida dans le cadre de l'Initiative Royale «un million de cartables » pour l'année scolaire 2021/2022 : Cycle d'enseignement Primaire au district pédagogique d'Azemmour (Communes territoriales: Azemmour et Birjdid).

Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à la Division des Affaires Administratives /service du budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.machéspublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à : Dix Mille dirhams (10.000,00 DH)

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : six cent sept mille quatre cent trente sept

dirhams et 44 cts (607.437,44 dh)

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du Secrétariat Général de la Province d'El Jadida.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux de la Division des affaires administratives /service du budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida avant le Jeudi 08 juillet 2021 à 16 heures (heure limite pour le dépôt des échantillons).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation

N° 5454/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'EL JADIDA  
SECRETARIAT GENERAL  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
n°13/2021/INDH

Le Vendredi 09 juillet 2021 à 10 :00 heures, Il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Gouverneur de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix relatifs à l'Acquisition des manuels et fournitures scolaires des élèves de la Province d'El Jadida dans

le cadre de l'Initiative Royale «un million de cartables » pour l'année scolaire 2021/2022 : Cycle d'enseignement Primaire au district pédagogique d'El Jadida (Commune territoriale: El Jadida).

Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à la Division des Affaires Administratives /service du budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.machéspublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à : Douze Mille dirhams (12.000,00 DH)

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : neuf cent six mille cent quatre vingt onze dirham et 11 cts (906.191,11 dh)

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du Secrétariat Général de la Province d'El Jadida.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les échantillons exigés par les dossiers d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux de la Division des affaires administratives /service du budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida avant le Jeudi 08 juillet 2021 à 16 heures (heure li-

mite pour le dépôt des échantillons).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation

N° 5455/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'EL JADIDA  
SECRETARIAT GENERAL  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
n°14/2021/INDH

Le Vendredi 09 juillet 2021 à 10 :00 heures, Il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Gouverneur de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix relatifs à l'Acquisition des manuels et fournitures scolaires des élèves de la Province d'El Jadida dans le cadre de l'Initiative Royale «un million de cartables » pour l'année scolaire 2021/2022 : Cycle d'enseignement Primaire au district pédagogique d'Azemmour (Communes territoriales: Haouzia, Od Rahmoune et S.A.B. Hamdouche).

Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à la Division des Affaires Administratives /service du budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.machéspublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à : vingt trois Mille dirhams (23.000,00 DH).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million quatre cent quatre vingt six mille neuf cent soixante treize dirhams et 91 cts (1.486.973,91 dh)

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du Secrétariat Général de la Province d'El Jadida.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les échantillons exigés par les dossiers d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux de la Division des affaires administratives /service du budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida avant le Jeudi 08 juillet 2021 à 16 heures (heure limite pour le dépôt des échantillons).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation

N° 5456/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'EL JADIDA  
SECRETARIAT GENERAL  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
n°15/2021/INDH

Le Vendredi 09 juillet 2021 à 10 :00 heures, Il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Gouverneur de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix relatifs à l'Acquisition des manuels et fournitures scolaires des élèves de la Province d'El Jadida dans le cadre de l'Initiative Royale «un million de cartables » pour l'année scolaire 2021/2022 : Cycle d'enseignement Primaire au district pédagogique d'Azemmour (Communes territoriales : Laghdira, Lamharza sahel et

Chtoutou)  
Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à la Division des Affaires Administratives /service du budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.machéspublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à : seize Mille dirhams (16.000,00 DH)

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million quatre vingt cinq mille cent quatre vingt treize dirhams et 87 cts (1.085.193,87 dh)

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du Secrétariat Général de la Province d'El Jadida.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les échantillons exigés par les dossiers d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux de la Division des affaires administratives /service du budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida avant le Jeudi 08 juillet 2021 à 16 heures (heure limite pour le dépôt des échantillons).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation

N° 5457/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTRE DE L'intérieur

Province el kelaa des sraghna

Conseil provincial

Direction générale des services

**Avis d'examen d'aptitude**

**Professionnel ai titre de l'année 2020**

Le président du conseil provincial d El kelaa des Sraghna organise le 03 juillet 2021 concours d aptitude professionnel au titre l'année 2020 au profit des fonctionnaires remplissant les conditions réglementaires pour accès à cet examen selon tableau ci-dessus .

CORPS	GRADE D'ORIGINE	GRADE DE PROMOTION	NBR	CONDITION D'EXAMEN
TECHNICIENS	techniciens 2ème grade	techniciens 1ere grade	01	Ayant passe six années de service dans leur grade
	techniciens 3ème grade	techniciens 2ème grade	01	Ayant passe six années de service dans leur grade
ADJOINT ADMINISTRATIFS	adjoint administratif 2ème grade	adjoint administratif 1ère grade	01	Ayant passe six années de service dans leur grade
	Adjoint administratif 3ème grade	Adjoint administratif 2ème grade	02	Ayant passe six années de service dans leur grade
ADJOINTS TECHNIQUE	Adjoint technique 2ème grade	Adjoint technique 1ère grade	01	Ayant passe six années de service dans leur grade
	Adjoint technique 3ème grade	Adjoint technique 2ème grade	07	Ayant passe six années de service dans leur grade

Chaque candidat remplissant les conditions réglementaires d'accès à cet examen doit déposer sa demande de candidature à la division des ressources humaines avant la 25/06/2021 date limite de dépôt des demandes de candidature. Les convocations désignant les programmes et lieux d'examen seront adressées aux candidats remplissant les conditions réglementaires.

N°5458/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
AREF MARRAKCH - SAFI  
DIRECTION D'EL KELAA DES SRAGHNA  
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX N° 11/INV/2021

Le 13/07/2021 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour les travaux de démolition des constructions menaçant ruine, au sein des établissements scolaires relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna répartis en quatre lots :

- Lot N° 01 : Trente (30) constructions ;
- Lot N° 02 : Vingt Sept (27) constructions ;
- Lot N° 03 : Douze (12) constructions ;
- Lot N° 04 : Neuf (09) constructions.

Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot N° 01 : (1 000,00 DH) Mille Dirhams ;
- Lot N° 02 : (900,00 DH) Neuf cent Dirhams ;
- Lot N° 03 : (450,00 DH) Quatre cent cinquante Dirhams ;
- Lot N° 04 : (350,00 DH) Trois cent cinquante Dirhams.

L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de :

- Lot N° 01 : (54 000,00 DH) Cinquante quatre mille Dirhams ;
- Lot N° 02 : (48 600,00 DH) Quarante huit mille six cent Dirhams ;
- Lot N° 03 : (21 600,00 DH) Vingt et un mille six cent Dirhams ;
- Lot N° 04 : (16 200,00 DH) Seize mille deux cent Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna;
- soit les déposer contre ré-

cépissé au bureau précité ;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 5459/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
AREF MARRAKCH - SAFI  
DIRECTION D'EL KELAA DES SRAGHNA  
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX N° 12/INV/2021

Le 15/07/2020 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour : Contrôle technique et suivi des travaux de construction de l'école primaire Assalam à la commune El Kelaa, province El Kelaa des Sraghna.

Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (1 500,00 DH) Mille Cinq Cent Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de : (60 000,00 DH) Soixante Mille Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna;
- Soit les déposer contre ré-

cépissé au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

\* Certificats demandé :

- Un certificat d'agrément

d'assurances pour les affaires R.C décennale. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 5460/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
AREF MARRAKCH - SAFI  
DIRECTION D'EL KELAA DES SRAGHNA  
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX N° 13/INV/2021

Le 15/07/2020 à 11 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour : Contrôle technique et suivi des travaux d'extension des établissements scolaires relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna répartis en trois lots :

- Lot N°01 : Extension de (4) Quatre lycées collégiens ;
- Lot N°02 : Extension de (2) Deux lycées qualifiants ;
- Lot N°03 : Extension de (4) Quatre écoles primaires.

Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot N°01 : (750,00 DH) Sept cent cinquante dirhams ;
- Lot N°02 : (600,00 DH) Six cent dirhams ;
- Lot N°03 : (600,00 DH) Six cent dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de :

- Lot N°01 : (30 000,00 DH) Trente mille dirhams ;
- Lot N°02 : (24 000,00 DH) Vingt quatre mille dirhams ;
- Lot N°03 : (24 000,00 DH) Vingt quatre mille dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna;
- Soit les déposer contre ré-

cépissé au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

\* Certificats demandé :

- Un certificat d'agrément

- Soit les déposer contre récépissé au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ou-

verture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

\* Certificats demandé :

- Un certificat d'agrément

d'assurances pour les affaires R.C décennale. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 5461/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
إقليم اشتوكة آيت باها  
دائرة آيت باها  
قيادة اداوكشيفين  
الجماعة الترابية لآري نكوشت  
مدرية المصالح

## إعلان

### عن تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية

يُهي رئيس المجلس الجماعي لآري نكوشت إلى علم جميع الموظفين المتسبين لمزاينة الجماعة الترابية لآري نكوشت والمستوفين للشروط النظامية أنه تقرر إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 على الساعة العاشرة صباحاً بمقر الجماعة وفق البرمجة الآتية:

الإطار الأصلي	إطار الترقية	عدد المناصب	تاريخ إجراء الامتحان	أخر أجل لإيداع الترشيحات
مساعد إداري الدرجة الثالثة	مساعد إداري الدرجة الثانية	1	2021/07/11	2021/07/09
مساعد تقني الدرجة الثالثة	مساعد تقني الدرجة الثانية	1	10 H	16 H

#### شروط المشاركة:

يشترك في الامتحان الموظفون المنتظمون إلى مزاينة الجماعة الترابية لآري نكوشت المتوفرون على أقدمية ست (06) سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار والدرجة إلى غاية تاريخ إجراء الامتحان.

#### ملف الترشيح:

يتكون ملف الترشيح من الوثائق الآتية:

- ✓ طلب خطي
- ✓ نسخة من بطاقة التعريف الوطنية
- ✓ نسخة من قرار التسمية في الدرجة
- ✓ نسخة من قرار آخر وضعية إدارية

وتودع ملفات الترشيح مباشرة بمكتب الموارد البشرية يوم: 2021/07/09 على الساعة الرابعة بعد الزوال. وكل ملف يصل بعد الأجل المحدد أعلاه، تنتقصه وثيقة من الوثائق المذكورة يعتبر لآغياً.

N°5462/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE INTERIEURE  
PROVINCE DE SIDI IFNI  
CERCLE DE LAKHSSAS  
CABDAT TIGHIRT  
COMMUNE TIGHIRT

### AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT SEANCE PUBLIQUE

il sera procédé dans le bureau du Président du Conseil Communal de Tighirt à l'ouverture des plis relatif aux appels d'offres ouverts sur offres de prix ci-après:

N° D'appel d'offres	Objet du marché	Le cautionnement provisoire	L'estimation du coût des travaux	Jour d'ouverture des plis	Heure d'ouverture des plis
19/2021/BC/Tighirt	Travaux d'Extension des réseaux d'eau potable des douars BOUTAZMAIT et TITHOUNA IGLIFN commune Tighirt Province de Sidi Ifni.	4 000,00 dhs (quatre mille dhs)	177 000,00 dhs cent soixante dix sept mille dirhams et 00 cts	12/07/2021	11 h00
20/2021/BC/Tighirt	Travaux d'ouverture et d'aménagement d'une piste au douar Tanguert d'une longueur de 0,35 kms . commune de Tighirt, cercle de Lakhssas, province de Sidi Ifni	4 000,00 dhs (quatre mille dhs)	131 964,00 (cent trente un mille neuf cent soixante quatre dhs et 00 cts)	12/07/2021	12 h00

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du service technique à la commune de Tighirt, il peuvent également être téléchargés à partir du Portail des Marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 149 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au service technique à la commune de Tighirt.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service technique à la commune de Tighirt.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation de l'appel d'offres N°19/2021/BC/Tighirt et par l'article 08 du règlement de consultation de l'appel d'offres N°20/2021/BC/Tighirt .

N°5463/PA

# Sport



## Pour la France, la meilleure attaque c'est la défense



On attendait l'attaque de feu, on a eu droit à la défense de fer! Solidaires à tous les étages, les Français ont remis leurs habits de champions du monde pour triompher de l'Allemagne (1-0) en entame de l'Euro.

"La défense collective, c'est une force chez nous, c'est sur ça qu'on doit s'appuyer pour réussir une grande compétition, on l'avait fait en 2018", a relevé le défenseur central Raphaël Varane après la rencontre.

Attendus pour leur créativité offensive, Karim Benzema, Antoine Griezmann et Kylian Mbappé ont d'abord et avant tout brillé par leur altruisme dans le repli défensif, gênant les relances allemandes ou sprintant pour récupérer leurs ballons perdus.

L'image de Mbappé revenu comme un bolide rattraper son erreur, dès la 13e minute, a donné le

ton d'une soirée de haut vol, en plus de donner de la profondeur aux propos tenus dimanche par le Parisien devant la presse: "Je sais que je ne suis pas le plus irrécusable défensivement, j'essaie de m'améliorer au quotidien".

Cet aspect de la partie n'a pas échappé à Paul Pogba, désigné homme du match.

"On sait les qualités qu'il y a devant et comment mettre en difficulté les autres équipes. Mais on sait que ceux qui sont devant sont aussi capables de faire le travail défensif où on n'est pas habitués à les voir. Ils le font très, très bien, c'est un plus pour nous", a salué le milieu de Manchester United.

La soirée n'a toutefois pas été parfaite sur tous les plans et Didier Deschamps a ainsi mentionné des progrès à faire dans l'animation offensive. Car si Benzema a énormément

combiné avec Mbappé, Griezmann n'a par exemple fourni qu'une seule passe au premier et trois au second pendant 90 minutes, selon les statistiques fournies par l'UEFA.

Mais l'intense combat physique proposé par les Allemands a contraint les stars d'attaque françaises à des tâches plus ingrates.

"Les trois, je ne veux pas les dissocier des sept autres. Ils se sont mis à la disposition du collectif pour permettre qu'on défende très bien", a souligné le sélectionneur.

Ce premier rideau a offert un complément bienvenu au triangle du milieu de terrain formé par Adrien Rabiot, N'Golo Kanté et Pogba. Eux aussi ont surtout servi à contenir les vagues allemandes, plus qu'à se projeter vers l'avant.

Ces joueurs excellent habituellement pour ressortir, se projeter, avec beaucoup de volume et de la complé-

mentarité", mais mardi ils l'ont fait "plus dans le domaine défensif", ce qui a permis "à l'équipe d'avoir un bon équilibre", selon Deschamps.

Dernier motif de satisfaction, et non des moindres: la défense tricolore, peu mise en danger durant la préparation, s'est immédiatement hissée au niveau requis. De bon augure avant le deuxième match programmé samedi (15h00) contre la Hongrie à Budapest, où les Bleus pourront d'ores et déjà valider leur billet pour les huitièmes.

La charnière centrale avec Varane et Presnel Kimpembe, récemment constituée, a réussi mardi son entrée en lice, limitant l'Allemagne à un seul tir cadré durant toute la partie.

"Il y a une complémentarité et des automatismes entre eux et, avec Benjamin Pavard d'un côté et Lucas Hernandez de l'autre, ça se +comprend+ très bien", s'est réjoui Des-

champs, tout heureux d'avoir trouvé son carré d'as devant l'indéboulonnable gardien Hugo Lloris.

En capitaine avisé, le portier de Tottenham avait martelé que le succès des Bleus durant l'Euro passerait par "l'équilibre" entre les différentes lignes.

Interrogé une nouvelle fois sur le trio d'attaque français, il avait préféré élargir son propos: "On sait qu'ils sont capables de faire des grandes différences, mais ce qu'on recherche avant tout, c'est d'être bien équilibrés sur le terrain et essayer de maîtriser au mieux le match".

Contre l'Allemagne, un des deux rivaux les plus féroces du groupe F, Thomas Müller, Serge Gnabry et Kai Havertz en ont fait les frais. Et leur sélectionneur Joachim Löw a posé des mots sur ce constat: "La France est aussi championne du monde de la défense."



## Ronaldo, début record !

36 ans, l'attaquant de la Juventus Turin continue d'étirer son histoire sans fin.

Il fallait bien les gradins comblés de la Puskas Arena de Budapest, où 68.000 personnes ont pu prendre place dans le seul stade dépourvu de jauge sanitaire de cet Euro, pour assister à ce moment historique à plusieurs titres.

Titulaire mardi, Ronaldo est devenu le premier joueur à disputer cinq Euros différents, le gardien espagnol Iker Casillas ayant été retenu pour cinq tournois sans forcément jouer.

Surtout, son doublé en fin de match sur penalty (87e) puis de près (90e+2) l'a placé dans une toute nouvelle dimension: le voilà désormais seul en tête du classement des buteurs de l'histoire de l'Euro après avoir marqué à chacune des cinq éditions qu'il a disputées.

"L'important était de gagner", a réagi Ronaldo, élu homme du match.

"C'était un match difficile, la Hongrie a très bien défendu pendant 90 minutes. Nous avons inscrit trois buts

et je suis très reconnaissant envers l'équipe de m'avoir aidé à marquer deux fois", a-t-il souligné, conscient de l'importance de ce succès dans le groupe le plus relevé de cet Euro avec également la France et l'Allemagne.

"Il était fondamental de commencer du bon pied pour prendre confiance. Maintenant, il faut continuer et gagner le prochain match" samedi contre les Allemands, a-t-il dit.

C'est toujours pareil avec Cristiano Ronaldo: il multiplie les occasions, il s'agace quand le ballon ne lui parvient pas mais il est d'une finition clinique quand il en a l'opportunité.

Son match n'a pas été toujours mémorable, comme lorsqu'il a reproché à Diogo Jota de ne pas l'avoir décalé dans la surface (5e) ou quand il a expédié au-dessus une reprise à bout portant alors que la cage semblait ouverte (43e).

Mais lorsque Raphaël Guerreiro a ouvert la marque sur une frappe déviée chanceuse (84e), les choses se sont décantées et l'instinct du finisseur

Ronaldo a fait le reste...

On parle d'un attaquant qui a été sacré meilleur buteur de Serie A cette saison (29 buts avec la Juventus) et qui reste également le meilleur marqueur de l'histoire de la Ligue des champions, la plus prestigieuse des coupes d'Europe de clubs (134 buts).

Avec 106 réalisations en 176 matches internationaux, l'astre portugais vise également le record absolu de 109 buts en sélection, détenu depuis 2006 par l'Iranien Ali Daei.

Mais ne lui parlez pas de ces records: l'attaquant de Madère ne rêve que d'une chose, conserver la couronne européenne conquise en 2016, ce qui est probablement sa seule chance de remporter un sixième Ballon d'Or de meilleur joueur du monde pour égaler son grand rival Lionel Messi.

Dépasser Platini? "Ce n'est pas un record qui me rend effusif. C'est un bon record, mais pour moi le meilleur record serait gagner l'Euro deux fois de suite", avait-il lancé lundi.

Trois ans après un Mondial-2018 qui s'est terminé pour le Portugal dès les huitièmes de finale, avec une défaite face à l'Uruguay (2-1), Ronaldo se devait d'être au rendez-vous de l'Euro. Il n'a pas déçu mardi, dans la compétition dont il est désormais l'unique roi des buteurs.

### Résultats

**Mardi**  
Groupe F  
Hongrie-Portugal : 0-3  
France-Allemagne : 1-0

### Programme

**Jeu**  
14h00 : Ukraine-Macédoine du Nord (Groupe C)  
17h00 : Danemark-Belgique (Groupe B)  
20h00 : Pays-Bas-Autriche (Groupe C)

Cristiano Ronaldo seul au panthéon des buteurs de l'Euro: avec un doublé inaugural contre la Hongrie (3-0), la superstar du Portugal est devenu mardi l'unique meilleur buteur de l'histoire du tournoi (11 buts), laissant derrière lui Michel Platini et ses 9 buts. Cela fait des années que "CR7" est un phénomène de longévité et à

# Bono tenté par l'attrait salarial de la Premier League

*Hakimi entre le PSG et Chelsea*



Si un changement de cieux se précise pour Achraf Hakimi, cette option demeure en pointillés pour Yassine Bono. Celui-ci serait dans les tablettes de certains clubs anglais prêts à exploiter une donne qui pourrait réduire le séjour du gardien de but de l'équipe nationale en territoire andalou.

Lesdits clubs seraient prêts à lui offrir un salaire mensuel beaucoup plus conséquent que celui qu'il perçoit au FC Séville qui est actuellement de l'ordre de 1,1 million d'euros et qui atteindra la barre des 2 millions d'euros d'ici 2024, année de la fin de son contrat. L'équipe voulant s'atta-

cher ses services devra aussi s'acquitter de la clause libératoire fixée à 32 millions d'euros.

Si ça reste faisable pour bon nombre d'écuries de la Premier League, il y a lieu de rappeler les précédentes sorties médiatiques de Yassine Bono, affirmant qu'il souhaiterait aller jusqu'au bout de son contrat avec le FC Séville, club qui joue les premiers rôles en Liga et qui disputera de nouveau la saison prochaine la Ligue des champions, et ce après avoir remporté en 2019 l'Europa League.

En Angleterre, l'Europe ne sera pas une éventualité pour Yassine Bono du fait que les clubs qui ont manifesté un intérêt pour ses

services sont des équipes qui terminent souvent la saison en milieu du tableau, mais pour ce qui est des rémunérations, leurs chèques sont beaucoup plus gracieux que ceux proposés par les équipes d'Espagne, en dehors du Barça et du Real.

En ce qui concerne Achraf Hakimi, son passage à l'Inter se limitera fort probablement à la saison 2020-2021, ponctuée par un titre que le club n'a plus gagné depuis 11 ans. Ce qui conforte l'hypothèse du départ, c'est la récente déclaration de l'agent du joueur, Alejandro Camano, qui a assuré que «le seul joueur qui va quitter l'Inter pour le moment est Hakimi».

Actuellement, le Lion de l'Atlas dispose de trois propositions, une d'Arsenal et deux autres plus sérieuses : celle de Chelsea, prêt à mettre le paquet, et celle du Paris Saint-Germain qui avait déjà fait une offre de 60 millions d'euros, au moment où l'Inter, en crise, réclame 80 millions d'euros, sachant qu'il avait recruté Achraf Hakimi en provenance du Real après deux ans de prêt à Dortmund, contre 40 millions d'euros.

Pour l'offre des Blues, elle serait intéressante au regard du consortium chinois propriétaire de l'Inter puisqu'elle renferme rétribution et un joueur. D'après le quotidien spécialisé italien «Cor-

riere dello Sport», Chelsea, lauréat de la toute dernière édition de la Ligue des champions, proposerait 50 millions d'euros et un échange de joueur et c'est à ce niveau que ça coïncide : l'Inter demande Marcos Alonso alors que Chelsea propose Emerson Palmieri.

Les dirigeants du club londonien courent le risque de se faire doubler par le PSG qui n'a pas encore dit son dernier mot et qui, à tout moment, pourrait revoir son offre à la hausse. Si ce transfert se concrétise, ça serait la première fois que le Paris Saint-Germain casse sa tirelire pour un latéral qui vaut de l'or.

Mohamed Bouarab

## Les athlètes menacés d'exclusion des JO en cas de non-respect des règles anti-Covid



Les athlètes participant aux Jeux olympiques JO-2020 de Tokyo, reportés à 2021 (23 juillet-8 août), pourraient subir des sanctions financières ou être expulsés, s'ils enfreignent les mesures anti-Covid, notamment les tests quotidiens et le port du masque, ont averti mardi les organisateurs à 37 jours des Jeux.

La dernière version du manuel ("playbook") pour les athlètes compte 70 pages, avec des bandes dessinées pour expli-

quer les règles qui, selon les organisateurs, garantiront la sécurité sanitaire des JO.

Les responsables olympiques et les organisateurs de Tokyo-2020 ont mis l'accent sur des sanctions prévues notamment pour les athlètes en cas de violation des règles, comme des avertissements, des amendes, voire "une inéligibilité ou une exclusion temporaire ou permanente des Jeux".

"Nous attendons de vous que vous respectiez les règles,

mais si vous ne le faites pas, des sanctions pourraient vous être infligées", a déclaré Pierre Ducey, directeur des opérations des Jeux au Comité international olympique (CIO).

A un peu plus de cinq semaines de l'ouverture des Jeux, Tokyo vit toujours sous le régime d'un état d'urgence sanitaire et aucune décision n'a encore été prise quant à l'autorisation de spectateurs locaux, après l'interdiction des spectateurs venant de l'étranger annoncée en mars.

"Les règles du jeu sont là pour être respectées, aucune transgression", a déclaré Christophe Dubi, directeur des Jeux du CIO lors d'une conférence de presse commune.

Les organisateurs n'ont pas précisé quelles sanctions s'appliqueraient pour quelles violations, et ont également déclaré qu'ils ne pouvaient pas détailler le montant des amendes potentielles.

Une commission disciplinaire sera chargée d'évaluer les violations et les sanctions potentielles.

## Limite de 10.000 spectateurs envisagée avant les Olympiades

Le gouvernement japonais pourrait limiter le nombre de spectateurs à 10.000 après la fin de l'état d'urgence sanitaire le 20 juin, ont rapporté mercredi des médias, alors que les organisateurs des JO de Tokyo envisagent également une jauge.

Un groupe de travail gouvernemental japonais sur la Covid-19 devait discuter de la proposition hier, selon le quotidien économique Nikkei et l'agence de presse Kyodo.

Le projet, qui ne concerne pas uniquement les événements sportifs, limiterait le nombre de spectateurs à 50% de la capacité d'un site ou à 10.000 personnes maximum, le chiffre le plus bas étant retenu. Ce schéma pourrait fixer les limites d'une décision des organisateurs des Jeux olympiques (23 juillet-8 août) sur le nombre de spectateurs locaux, s'il y en a.

En mars, les organisateurs des Jeux de Tokyo ont pris la décision sans précédent d'interdire des spectateurs venant de l'étranger et ils doivent décider après la fin de l'état d'urgence si des spectateurs résidant au Japon seront admis sur les lieux de compétition et dans quelle limite.

Selon des médias, le gouvernement japonais pourrait remplacer l'état d'urgence sanitaire actuel par des mesures dites de "quasi-état d'urgence", notamment des restrictions sur la vente d'alcool ou sur les heures d'ouverture des bars et restaurants.

Des experts et des responsables locaux se sont inquiétés ces derniers jours du fait que des foules présentes aux Jeux pourraient accélérer les infections virales après la fin de l'état d'urgence.

L'épidémie de Covid-19 a été jusqu'à présent relativement faible au Japon en comparaison avec d'autres pays, avec environ 14.000 décès recensés depuis début 2020.

Mais son programme de vaccination a progressé beaucoup plus lentement que celui d'autres grands pays développés, un peu plus de 5% de la population seulement ayant reçu deux doses de vaccin.

Dans le cadre de l'état d'urgence actuel, le nombre de spectateurs est limité à 5.000 personnes ou à 50% de la capacité d'accueil d'un site, le chiffre le plus bas étant retenu.

Selon le quotidien Nikkei, le gouvernement invoquerait le rythme croissant des vaccinations pour suggérer un assouplissement de ces règles. Mais les détails sont susceptibles d'être modifiés, selon l'agence Kyodo, plusieurs experts de la santé demandant que les Jeux se déroulent sans spectateurs.

- Ce n'est pas nécessaire. Détends-toi. Reprends du vin. Ne sommes-nous pas bien ici ? Le repas te plaît ?

- Excellent.

- Mais tu le manges distraitement. Dommage. La distraction nous fait louper la vie. Et ça, c'est le pire des péchés.

- Mais comment as-tu tu que j'habitais seul près de l'Université ? Personne n'a pu te le dire.

- Disons que j'ai des intuitions. Des choses que je sais sans les avoir apprises.

- Tu savais que nous allions nous rencontrer aujourd'hui ?

- Pas de façon précise, non. Il est bon d'ignorer ce qui va nous arriver, les merveilles qui vont nous advenir.

- Les catastrophes...

- Ignorer le futur rend la vie bien plus intéressante. Restons dans le présent. Tiens, il me revient une image. J'étais dans le Bordelais avec mes parents, là où la Dordogne et la Garonne se rejoignent. Deux rivières qui viennent de points opposés, cheminent de leur côté puis convergent, confluent, mêlent leurs eaux pour ne plus faire qu'un seul fleuve.

- Et cette convergence, cette rencontre, c'est nous ce matin dans l'amphi ?

- Ne va pas trop vite, Olivier,

je suis une inconnue pour toi.

- Pas pour longtemps j'espère. Dis, tu m'apprendras à vivre ? Tu as l'air de savoir, toi ...

- Si tu le mérites. Tu as déjà vu des nuages d'étronneaux ?

- Oui, dis-je, étonné. Pourquoi ?

- Tu ne trouves pas stupéfiant que des milliers d'oiseaux changent au même moment de direction, dans le même sens ? Et à 80 km/heure. Sans avoir eu le temps de se concerter.

- Stupéfiant oui. Et incompréhensible.

- Certains, dit-elle en grignotant un bout de fromage, parlent d'une «âme-groupe». Communication instantanée qui ne passe ni par le temps ni par l'espace. Une autre dimension.

- Quand tu évoques l'«âme-groupe» ou les deux rivières qui ne font plus qu'un fleuve, cela nous concerne, nous deux ? Il s'agit de nous ?

- Qui sait ? me sourit-elle. Sphinx énigmatique. Je prépare le café, bien fort, à l'italienne, et pendant qu'il passe, nous débarquons la table et faisons la vaisselle en un tournemain. Comme si nous avions toujours vécu ensemble. Nous sommes si près l'un de l'autre que j'ai bien du mal à ne pas risquer une caresse ou tenter un baiser. Mais quelque



chose me retient. Fiorella m'attire comme un aimant attire le fer mais j'hésite à faire les premiers pas, comme si je savais qu'il n'y aurait ensuite aucun retour possible. Nous passons dans la salle de séjour avec bis-

cuits, chocolat et café. Sa robe jaune est assez longue pour ne pas trop remonter sur ses cuisses quand elle s'enfonce dans un fauteuil. Nous parlons de nos cours, de nos projets universitaires. Elle prépare un mémoire

de maîtrise sur le rôle de l'Italie dans la littérature romantique anglaise. Elle n'est pas sûre de vouloir passer une thèse de doctorat.

- Trop de livres poussiéreux à étudier. Je n'arrive pas à lire un ouvrage qui ne m'intéresse pas. Mais toi, je suis sûre que tu vas te lancer dans le cursus honorum au sein de l'Alma Mater.

- Oui. Je tiens déjà mon sujet. Et mon titre : «Images et reflets chez Malcolm Lowry»

- Joli titre. Grand écrivain. Je l'ai lu. Olivier, fais-moi visiter ton appartement. J'ai besoin de bouger, je m'engourdis toujours après les repas.

- Reprends du café, il réveille bien. Je lui montre mon bureau, entassement anarchique de livres, de dossiers, de cahiers de toutes tailles.

- Tu excuseras le bazar. J'aime l'ordre mais je n'en ai pas. J'aime la propreté mais j'ai horreur de nettoyer.

- Tu as droit à tes contradictions. Je ne suis pas une jeune fille très rangée moi non plus.

- Tu tiens vraiment à voir ma chambre ? Oui, tant pis. Comme tu peux voir, le lit n'est pas fait, il y a des sous-vêtements sur la chaise, des chaussettes par terre et un vieux pyjama jeté sur les draps. Je n'attendais pas de visiter aujourd'hui.

(A suivre)

## Recettes

### Salade niçoise traditionnelle

#### Ingrédients

2 cœurs de laitue  
1 poivron rouge  
1 poivron jaune  
Un demi-citron jaune  
6 artichauts poivrades  
1 radis rose  
3 tomates  
Concombre  
75 g d'olives noires  
6 pinçees de fleur de sel  
6 cl d'huile d'olive  
1 oignon rouge  
100 g de fèves écossées

#### Préparation

Eplucher les poivrons à l'aide d'un épluche-légumes dentelé, puis les tailler en

lanières.

Eplucher l'oignon et l'émincer finement.

Couper les tomates en quartiers.

Retirer la peau des fèves et les conserver crues.

Préparer les radis et la salade.

Eplucher le concombre et enlever les pépins à l'aide d'une cuillère, puis l'émincer.

Enlever les premières feuilles des artichauts. A l'aide d'un petit couteau, tourner autour du cœur, puis tailler les artichauts en tranches et les citronner légèrement.

Pour le dressage : ranger les légumes harmonieusement dans un grand plat, puis les parsemer d'olives et d'oignon émincé. Arroser d'huile d'olive et assaisonner de fleur de sel.



### Une étude sur la dengue porteuse d'espoir pour contenir le virus

Après l'introduction de la bactérie Wolbachia à une population de moustiques, les cas locaux de dengue ont reculé de 77%, montrent les résultats de cette expérience de trois ans publiée dans le New England Journal of Medicine.

Le nombre des infections demandant une hospitalisation a aussi baissé de 86% dans les zones de la ville de Yogyakarta, sur l'île de Java, où l'étude a été conduite.

L'étude a été menée par le World Mosquito Program (WMP) programme de recherche de l'université australienne Monash auquel l'université indonésienne Gadjah Mada a participé.

«Ce chiffre de 77% est vraiment fantastique pour une maladie transmissible et nous sommes très contents de ce résultat», a indiqué Adi Utarini, chercheuse en santé publique à l'université Gadjah Mada.

L'expérience a consisté à introduire la bactérie dans une population de moustiques dans des zones spécifiques de Yogyakarta pour mesurer ensuite l'impact sur l'incidence des infections sur des humains de 3 à 45 ans.

Depuis le test, la méthode de la bactérie Wolbachia a été mise en place dans l'ensemble de la ville de Yogyakarta et l'introduction de ces moustiques a été étendue aux régions avoisinantes, soit 2,5 millions d'habitants.

La bactérie empêche le virus de se propager dans les moustiques porteurs de la dengue, les moustiques Aedes aegypti, et d'infecter les humains quand ils les piquent.

Le résultat est similaire à ceux obtenus lors de tests précédents réalisés dans d'autres pays en utilisant la bactérie Wolbachia, qui se trouve dans des mouches de fruits et d'autres insectes.



Les scientifiques espèrent que la méthode se révélera une arme décisive dans la bataille mondiale contre une maladie qui peut être mortelle.

Les symptômes de la dengue sont le plus souvent des douleurs musculaires, de la fièvre et des nausées. Mais dans les cas graves la dengue peut provoquer des hémorragies.

«Ceci est le résultat que nous attendons depuis longtemps. Nous avons la preuve que notre méthode Wolbachia est fiable, durable et réduit considérablement les cas de dengue», a souligné Scott O'Neill, directeur du World Mosquito Program, cité dans un communiqué.

La dengue est la maladie transmissible par les moustiques qui se propage le plus rapidement, avec plus de 50 millions de cas par an dans le monde, dont 8 millions en Indonésie.

Les études ont aussi montré que cette méthode était efficace dans la prévention de la transmission du Zika, du chikungunya, de la fièvre jaune et d'autres maladies transmissibles par les moustiques.